

double 2,50f

l'éducation



heureuses
vacances
à
nos lecteurs



■ la prochaine rentrée ■ au lycée
de Ferney-Voltaire ■ formation pro-
fessionnelle continue ■ idées pour
vos vacances

n° 287 ■ 17 juin 1976

indispensable

à
la demande générale
le recueil
**articles et documents
publiés dans l'éducation
de 1971 à 1974**

**est
à nouveau
disponible**

envoi sur simple demande à
l'éducation
2 rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris
C.C.P. 31.680 34 La Source
l'exemplaire 2 Francs

- 3 sur votre agenda
- 5 palmarès du Championnat de France des mots croisés 1976
- 6 mots croisés - échecs

à l'ordre de la semaine

- 8 pour la rentrée prochaine, par Pierre-Bernard Marquet
- 9 apprentissage : la relance ; encore le budget ; toujours les centres de vacances ; « Top 76 » pour les EEDF ; FNAPEEP : 44^e congrès
- 11 trois questions à Jean Cornec, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques
- 12 dans les publications officielles : vous lirez au B.O.

cette école innombrable

- 14 un lycée polyglotte, par Odile Cimetière
- 17 documentation : complétez votre bibliothèque, par Pierre Ferran, François Mariet et Louis Porcher
- 19 un problème par semaine : cinq ans de formation professionnelle continue, entretien avec Jacques Delors
- 23 OFRATOME : à quoi sert la RTS
- 24 le mémento de l'enseignant : statut des fonctionnaires : VII - congés de longue durée, par René Guy
- 25 vous avez la parole : quoi de neuf en architecture scolaire ? par Robert Bonnet ; courrier des lecteurs

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
97, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F
CCP 31-680-34 (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

puisque l'année se termine...

- 28 la culture en vacances, par Maurice Guillot
- 34 pour les heures de repos : livres et revues, par Bernard Blanc, Josane Duranteau, Pierre Ferran et Pierre-Bernard Marquet ; quelques disques, par Georges Rouveyre

photos — couverture : UCPA, Nouvelles Frontières, Arts et Vie ; p. 28 : Nouvelles Frontières, Arts et Vie ; p. 29 : OCCAJ, R. Perrin/UCPA ; p. 31 : Arts et Vie ; p. 32 : Nouvelles Frontières.

LE REPERTOIRE DES LIVRES ET MATERIELS D'ENSEIGNEMENT 1976

paraît le 21 juin

Le Répertoire des Livres et Matériels d'Enseignement, c'est la liste complète des ouvrages et matériels d'enseignement en vente actuellement, **soit 11000 titres** dont **2000 nouveautés**. Une large place y est réservée à côté des livres, à l'audio-visuel. Livres et matériels sont classés par niveaux, par matières, par classes, par auteurs et par titres.

Le prix de chaque livre, de chaque élément est indiqué sur chacune des tables. C'est l'instrument de travail et de référence par excellence.

550 pages, format 21 x 27, relié
prix 55 F TTC + port

Le Répertoire des Livres et Matériels d'Enseignement, inclus dans la souscription, est adressé automatiquement à tous les abonnés à la Bibliographie de la France-Biblio.

Il est également vendu séparément, soit aux abonnés désirant des exemplaires supplémentaires, soit aux non-abonnés intéressés par les ouvrages et matériels d'enseignement.

CERCLE DE LA LIBRAIRIE
Direction Commerciale
117, boulevard St-Germain/75279 PARIS Cedex 06

stages

■ **Montage audiovisuel de diapositives**, du 5 au 10 juillet à Chambéry. Ce stage, organisé par l'association APECS-Savoie, sera lui-même divisé en trois ateliers : initiation au montage audiovisuel ; réalisation-scénario (fabrication complète de montages) ; réalisation document pédagogique (montage en diapositives traitant d'une question susceptible d'intéresser un groupe de scolaires). Les frais de participation pour ces trois ateliers se montent à 500 F. L'APECS-Savoie organise également, toujours à Chambéry, du 5 au 8 juillet, un **stage de formation aux méthodes d'enseignement de l'anglais** par les moyens audiovisuels, plus particulièrement destiné aux professeurs des classes de 6^e à 3^e. Frais de participation : 200 F. Renseignements complémentaires : APECS-Savoie, 36, rue du Pain-de-Mai, 73600 Moutiers. Tél. : 9 31.

■ **Initiation à l'audiovisuel**, du 1^{er} au 7 septembre à Marans (près de La Rochelle). Trois ateliers sont prévus (quinze personnes par atelier) : photographie (technique de la prise de vue, développements négatifs, tirage, agrandissement, effets spéciaux, information sur la couleur) ; diaporama (technique du diaporama, réalisation de montage, prise de vues diapos couleurs et noir et blanc, sonorisation, fondu enchaîné, programmation) ; vidéo (initiation à la manipulation et à la technique du matériel vidéo, tournage, réalisation par équipe, montage). Des groupes de niveau permettront à chacun de progresser durant le stage en fonction de ses connaissances. Prix : 600 F, hébergement et formation compris. Renseignements : CREAV, 3, avenue Gaston-Phœbus, 64000 Pau (tél. : (59) 32-01-80) ou CREAV, 12, rue A.-J.-Gabriel, 17000 La Rochelle (tél. : (46) 34-24-26).

■ **Stage plein air à dominante voile** organisé, du 4 au 12 septembre, sur le plan d'eau d'Aydat (Puy-de-Dôme) par la délégation régionale de l'Union française de centres de vacances et de loisirs. Ce stage permettra, outre l'initiation à la navigation à voile sur dériveurs, la découverte d'une région d'accueil, l'élaboration d'une pédagogie du plein air et la réflexion sur la pratique des sports en France. Agréée par le secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports comme unité de valeur pour le CAPASE, et comme stage de spécialisation pour l'obtention du brevet d'aptitude à la fonction d'ani-

mateurs de centres de vacances, cette session est ouverte en priorité aux animateurs socio-culturels et aux animateurs de centres de loisirs, mais peut accueillir toute personne intéressée de plus de dix-sept ans. Renseignements et inscriptions : Délégation régionale de l'UFCV, 13, rue du 11-Novembre, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 37-27-06.

■ **Stage de masse**, organisé par le Groupe français d'éducation nouvelle à Ivry, du 5 au 9 septembre. Les objectifs de ce stage, destiné à tous ceux qui veulent acquérir les outils nécessaires pour transformer leur classe, sont de faire vivre les démarches actives d'auto-socio-construction du savoir ; établir des chantiers de réflexion : notion de milieu de vie stimulant, notion de champs de réussite, mise au clair sur la notion ambiguë de « handicaps » ; ouvrir des ateliers sur le thème « A école nouvelle, techniques nouvelles ». Frais de participation : 250 F (comportant les frais d'inscription et de stage et cinq repas de midi) ; 200 F pour les membres du GFEN, les suppléants et les remplaçants. Une garderie pour les enfants est prévue (10 F par jour et par enfant). Renseignements complémentaires : GFEN, 4, rue Fessart, 75019 Paris. Tél. : 208-56-83. (Inscriptions closes avant les vacances.)

rencontres

■ **La Fédération des Cercles de recherche et d'action pédagogique organise pour cet été un programme de rencontres**. « Vers une mathématique vivante et utile : épanouissement, vie quotidienne, mathématiques », à Prades, du 12 au 20 juillet, 420 F ; « Vers une mathématique vivante et utile : mathématique, milieu naturel et milieu humain », à Prades, du 12 au 20 juillet, 420 F ; « Orthographe - langage écrit », à Prades, du 12 au 20 juillet, 420 F ; « Comment concilier expression, communication, créativité et pré-apprentissage, apprentissage de la lecture ? », à Prades, du 3 au 11 juillet, 420 F ; « Post-apprentissage de la lecture - vers l'expression écrite : orthographe - langage écrit », à Prades, du 3 au 11 juillet, 420 F ; « Vie de groupe - psycho-pédagogie », à Saint-Pierre-lès-Nemours, du 10 au 14 juillet, 350 F ; « Théâtre-animation », à Céret, du 15 au 25 juillet, 500 F ; « L'école au service de la classe ouvrière : élaboration de contenus », en Catalogne, du 7 au 15 juillet, 450 F ; « Poésie », à Nancy du 3 au 9 septembre, 350 F ; « Innovation

pédagogique », à Grenoble, du 2 au 5 septembre, 300 F ; « L'image de la Grèce dans la culture et l'enseignement français ; l'image de la France dans la culture et l'enseignement grecs », à Tégée en Grèce, du 19 au 30 juillet, 600 F. En règle générale les enfants sont accueillis, le demi-tarif leur étant consenti. L'inscription n'est définitivement enregistrée qu'après versement d'un acompte de 50 F (pour la Grèce, un acompte de 100 F). Les frais indiqués comprennent l'hébergement, la nourriture, l'organisation. Renseignements complémentaires : Fédération des cercles de recherche et d'action pédagogiques - Cahiers pédagogiques, 66, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris (joindre une enveloppe timbrée).

congrès

■ **XII^e Congrès mondial de l'International Society for Music Education**, du 10 au 17 juillet à Montreux (Suisse), sur le thème « La musique, dimension perpétuelle de l'éducation ». Tous les aspects de l'éducation musicale, de la vie musicale d'aujourd'hui, de la formation d'amateurs et de professionnels, en particulier de pédagogues musicaux, du développement de la compréhension musicale et de ses activités créatives, de la recherche scientifique, seront étudiés. Des concerts compléteront le programme. Pour tous renseignements : section française de l'ISME, 175, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

expositions

■ **Centenaire de la naissance de Jack London**. Cette semaine est organisée par Hachette-Jeunesse, 10/18, le Livre de poche, Edito-service (le Cercle du bibliophile, Rencontre, Livre-club Diderot), Gallimard et Stock. Ouverte tous les jours de 10 à 19 heures, elle présente jusqu'au 30 juin, dans le grand hall de la Maison de la Radio (116, avenue du Président-Kennedy, 75016 Paris), cent cinquante documents photographiques, des reproductions de manuscrits, de journaux, des livres et des objets. Elle est présentée simultanément à Lyon à la librairie La Proue.

■ **Le musée national des Arts et Traditions populaires présente jusqu'au 14 juillet un remarquable ensemble de travaux exécutés par des enfants**, d'un côté dans l'atelier même du Centre culturel du musée, par les élèves de dix écoles

de la région parisienne, de l'autre, en classe, par ceux d'un CES d'une ville nouvelle de l'Essonne, dans les limites combien étroites de l'heure hebdomadaire de dessin : une performance... Ont été mises en œuvre des techniques populaires utilisant des matériaux textiles : broderie, couture, tissage, impression sur tissu. Un des objectifs de cette exposition est de montrer que l'esprit créatif des enfants ne s'arrête pas à la maternelle, qu'il y a en chacun d'eux un potentiel de créativité que notre système d'éducation gaspille, faute de comprendre que la création est inséparable de la vie et que par elle l'enfant se construit. Une visite exaltante, dont on doit retirer maints enseignements d'importance. 6, route du Mahatma-Gandhi, 75116 Paris. Tél. : 747-69-80.

■ **Sous le titre « Paris, paysages »,** la galerie L'œuf Sévigné présente un ensemble réunissant plusieurs artistes voyant chacun Paris avec son style personnel : de Jaugey, peintre au talent confirmé, des toiles aux harmonies délicates dans des gris lumineux et colorés (façades de maisons, bords de Seine, quais accostés de péniches luisantes, ponts...); de Cobos, des peintures vivement brossées dans une palette colorée; d'Eisenzopf, aquafortiste qui sait jouer des ressources du cuivre, des gravures au charme triste (maisons à démolir, chantiers, excavations surmontées de grues, dans le XIV^e et le XV^e arrondissements); enfin, de Jean Peyrole, des dessins et aquarelles illustrant le quartier Saint-Paul avec les nobles maisons, les hôtels, les cours, les escaliers aux balustres de bois ou aux rampes de fer forgé, le paysage des toits et la mer des cheminées couronnés par le dôme baroque de l'église Saint-Paul. 14, rue de Sévigné, 75004 Paris. Jusqu'au 31 juillet, de 11 à 13 heures et de 15 heures à 19 h 30.

■ **Energies libres.** Jusqu'au 27 septembre, au Centre de création industrielle, cette exposition propose, à travers des photographies, dessins, schémas, maquettes d'architecture, produits artisanaux et industriels, un panorama des recherches et réalisations entreprises dans le domaine des technologies non polluantes qui utilisent les énergies solaire, éolienne, hydraulique, les gaz de fumures... Elle présente en particulier le champ d'application lié à l'architecture et à l'urbanisme. CCI - Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris.

vacances

■ **Dans le cadre de la découverte des pays slaves, organisée pour les étudiants de langue russe des pays occidentaux, la Société des professeurs de russe propose cette année un circuit en Pologne :** quatorze jours à travers le pays, précédés d'un séjour de sept jours dans un Centre international au bord de la Baltique (du 3 au 25 août). Dès leur arrivée, les participants (âgés de seize à quarante ans et comprenant le russe) seront mis en contact avec un groupe d'étudiants soviétiques dont ils partageront la vie ; leur encadrement sera assuré par deux professeurs de russe et un guide. Prix : 1 790 F, voyage compris. Pour toutes informations (joindre une enveloppe timbrée) : Institut d'études slaves (voyages), 9, rue Michelet, 75006 Paris. Tél. : 326-50-89.

■ **Nautisme et plein air en Corrèze** dans les trois bases de l'association Voilco. Voilco 1 : Saint-Priest-de-Gimel (voile, canoë, camping, pêche) à 15 km de Tulle ; Voilco 2 : Servières-le-Château (voile, canoë, camping, pêche, promenades) à 15 km d'Argentat et des grands barrages de la Dordogne, aux portes de l'Auvergne ; Voilco 3 : Estivaux (canoë-kayak sur la Vézère). Pour tous renseignements : Voilco, Centre départemental de nautisme et de plein air, 19800 Saint-Priest-de-Gimel. Tél. : (55) 27-31-73.

artisanat

■ **émaux sur cuivre, ardoise, décoration sur tissus** (du 19 au 31 juillet), **poterie, émaux sur cuivre, métal** (du 2 au 14 août) à Quiberon. Renseignement : Ligue française de l'enseignement, service culturel, 3, rue Récamier, 75341, Paris Cedex 07. Tél. : 544-38-71.

■ **tissage traditionnel et peinture sur soie** (juillet, août, septembre, stages de 13 jours : 480 F). Renseignements (joindre deux timbres) : Christine Brousse et Daniel Dutheil, Atelier de Barrau, Foissac, 12260 Villeneuve-d'Avèyron.

■ **poterie, sculpture sur bois, tissage** à Elbes-Martiel (Aveyron), avec nombreuses excursions possibles, une ou deux semaines, de juillet à septembre. Renseignements à Artisanat-Vacances, 28, rue des Polinaires, 31000 Toulouse.

■ **lithographie, gravure sur bois ou lino, peinture à l'huile ou dessin, peinture sur**

soie, par l'Atelier de la Licorne bleue de Flavigny. Prix forfaitaire pour une semaine, de la mi-juillet au début de septembre : 350 F + 50 F environ de fournitures. Renseignements : Jean-Luc et Marthe Tahon, rue Mirabeau, 21150 Flavigny. Tél. : 18 à Flavigny par (80) 96-91-11.

■ **poterie, tissage, impression et peinture sur tissus, arts graphiques, forge, sculpture et travail de la pierre, photo, dentelle, vannerie, paillage de chaises,** avec promenades, randonnées, expositions et visite d'ateliers, par l'Association des artisans d'art, Maison de l'artisanat, Bilhac-Polignac, 43000 Le Puy. Tél. : 09-50-94.

notez aussi

■ **Prix Jean Macé 1976.** Ce prix, d'un montant de 3 000 F, décerné par la Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente depuis 1958 est destiné à couronner un ouvrage (roman ou documentaire) convenant à des adolescents. Les candidats au prix devront, avant le 15 juillet, envoyer : cinq exemplaires au moins si les ouvrages sont imprimés ; trois exemplaires dans le cas de manuscrits (minimum 200 pages dactylographiées en double interligne) à : Service culturel - département lecture, Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, 3, rue Récamier, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 544-38-71.

■ **Un centre de recherche sur les écoles maternelles,** créé à l'université de Caen, avec le concours du SNI, se consacre surtout à l'étude des problèmes posés par l'implantation des écoles maternelles en milieu rural. Il accueille avec gratitude toutes informations touchant les solutions nouvelles, les formules spécifiées de transport scolaire (aménagement, accompagnement). Pour tous renseignements : Professeur Jean Vial, Institut des sciences de l'éducation, Université, 14032 Caen Cedex.

■ **Le Centre du parc de Saint-Cloud reçoit des adolescents de treize à vingt ans** qui, en raison de difficultés d'ordre psychologique, n'ont pu être maintenus dans le circuit scolaire de l'Education et leur donne la possibilité de poursuivre leur scolarité de la 5^e à la terminale. L'établissement étant agréé par la Sécurité sociale et par la DASS, les parents bénéficient pour leur enfant d'une prise en charge à 100 %. Pour tous renseignements : Centre du parc de Saint-Cloud, 28, rue Pradier, 92410 Ville-d'Avray. Tél. : 945-56-65.

championnat de mots croisés 1976

Honneur donc aujourd'hui à nos lecteurs cruciverbistes, et d'abord aux quarante-six « 0 faute »... parmi lesquels nous reconnaissons avec double plaisir des récidivistes des places d'honneur. Indépendamment des prix remportés « nationalement », les douze premiers d'entre eux recevront, comme chaque année, une « récompense » offerte par notre journal. Aux amateurs de chiffres, et aussi pour situer la valeur des performances accomplies, précisons que le championnat a réuni cette année 164 000 concurrents, dont 1 672 étaient lecteurs de « l'éducation ». Ils trouveront leur classement dans les numéros 114 et 115 (juin et juillet) du « Mots-Croisiste ». Et à l'année prochaine ! Car l'important, n'est-ce pas, ce n'est pas de gagner, mais de participer !

Nom du concurrent	Classement « l'éducation »	Classement général	Grille sélective cases noires	Prix
0 faute				
M. Gilbert Toullec	1 ^{er}	3 ^e	50.51.53.54.55.56	Couverture fourrure
Mme Denise Claisse	2 ^e	9 ^e	49.50.52.54.55	Equipement cinéma
M. Raymond Claisse	3 ^e	11 ^e	49.50.51.53.55	Appareil photo
M. Pierre Colin	4 ^e	15 ^e	48.50.51.52.56	» »
Mme Simonne Annezo	5 ^e	21 ^e	48.49.51.53.54	» »
Mme Simone Christakis	6 ^e	37 ^e	47.49.52.53.55	Aspirateur
M. Robert Braizaz	7 ^e	66 ^e	46.47.48.49	»
M. Maurice Dardaine	8 ^e	110 ^e	44.45.46.47.49.57	Briquet de salon
M. Daniel Bana	9 ^e	119 ^e	43.45.48.49.51	» » »
Mme Marie-Claude Eloy	10 ^e	124 ^e	43.44.45.48.56	» » »
M. Christian Christakis	11 ^e	133 ^e	42.46.52.54.55	» » »
M. Michel Bouvier	12 ^e	137 ^e	42.46.48.52.54	» » »
Mme Josiane Bonnet	13 ^e	169 ^e	42.43.46.48.51.54	» » »
Mme Françoise Moussu Talbot	14 ^e	194 ^e	41.44.48.52	» » »
M. Gabriel Dominot	15 ^e	200 ^e	41.43.49.54.59	» » »
Mme Nicole Girardot	16 ^e	218 ^e	40.48.51.53.54	» » »
M. Michel Cressent	17 ^e	219 ^e	40.47.50.52.53.55	» » »
M. Jean-Pierre Deconche	18 ^e	221 ^e	40.46.54.55.56	» » »
M. Christian Girardot	19 ^e	245 ^e	40.42.48.52.53	» » »
M. André Alamartine	20 ^e	248 ^e	40.42.44.58.60	» » »
M. Jean-Luc Bonnet	21 ^e	274 ^e	39.44.49.50.54.55	Stylo
M. Robert Pernet	22 ^e	284 ^e	39.42.45.48.51.54	»
M. Paul Brevier	23 ^e	308 ^e	38.47.48.50	»
M. René Annezo	24 ^e	318 ^e	38.42.48.51.53.54	»
Mme Simone Rollin	25 ^e	365 ^e	35.42.45.48	»
M. Paul Bras	26 ^e	373 ^e	35.40.41.44.45.46	»
M. Jean-Marie Hervet	27 ^e	413 ^e	34.37.38.47.50.53	»
M. Gilbert Daubard	28 ^e	416 ^e	34.35.38.47.57	»
M. Michel Moreau	29 ^e	444 ^e	32.40.49.58.62	»
M. Robert Binon	30 ^e	485 ^e	29.40.45.57.63	»
Mme Thérèse Barbier	31 ^e	528 ^e	question sélective nulle	»
M. Jean-Yves Berthelot	32 ^e	535 ^e	» » »	»
Mme Suzanne Cadet	33 ^e	565 ^e	» » »	»
M. André Chassagne	34 ^e	577 ^e	» » »	»
Mme Berthe Chassagne	35 ^e	578 ^e	» » »	»
M. Henri Franc	36 ^e	649 ^e	» » »	»
M. Michel Guillard	37 ^e	667 ^e	» » »	»
M. Jean Le Bellec	38 ^e	691 ^e	» » »	»
Mme Yvonne Le Bellec	39 ^e	692 ^e	» » »	»
M. Paul Lossent	40 ^e	705 ^e	» » »	»
M. Raymond Mazet	41 ^e	714 ^e	» » »	»
Mme Gwénola Ninon	42 ^e	731 ^e	» » »	»
M. Paul Simon	43 ^e	783 ^e	» » »	»
M. Robert Talbot	44 ^e	792 ^e	» » »	»
M. Michel Vercoutre	45 ^e	806 ^e	» » »	»
M. Daniel Wyts	46 ^e	819 ^e	» » »	»
1 faute				
Mme Mathilde Delbaere	47 ^e	826 ^e	47.53.55.56	Livre documentation
Mme Renée Di-Bono	48 ^e	842 ^e	46.48.49.50.52	» »
M. Gérard Rondeau	49 ^e	853 ^e	45.48.51.52.53	» »
Mme Francine Keller	50 ^e	967 ^e	40.48.49.51.52	» »
Mme Anne Evein	51 ^e	973 ^e	40.46.57	» »
M. Philippe Billiaux	52 ^e	989 ^e	40.44.47.49.52.53	» »

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kagtler, prix Nobel ; Raymond Poignant, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.

rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.

chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adélis, Michel Bonnemayre.

informations : Elisabeth de Blasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, Catherine Guigon, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean-Jacques Schaeffel, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Poczta. Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouveyre.

dessin : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

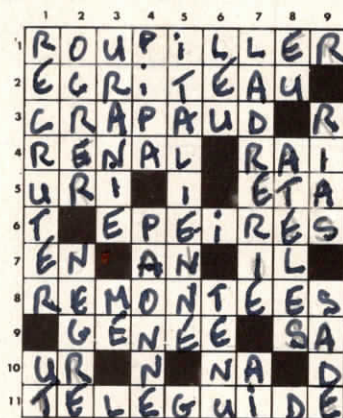
bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Denis Forestier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Maurice Cayron, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 227



Horizontalement. 1 - Gouverner, pour des rois fainéants. 2 - Il répond pour la concierge quand celle-ci se trouve dans l'escalier. 3 - Plus harmonieux avec une queue que lorsqu'il en est dépourvu. 4 - Qualifie un calcul nécessitant parfois une soustraction - Trait de lumière. 5 - Elément de la Confédération visible dans Zurich - Grecque. 6 - Elles filent rapidement avec leurs huit pattes. 7 - Préposition - Il meurt à la fin du douzième acte - Sujet banal en tête d'un illustré. 8 - Demi-étapes de montagne russe. 9 - Telle une cuisinière dans la purée - Possessif. 10 - Cité enfouie - Eclat concernant autant Napoléon que Bonaparte. 11 - Transporté par mer, terre ou air, sans aucun pilote à bord.

Verticalement. 1 - Fonction de rabatteur à la chasse aux pigeons - Note. 2 - Mettre de l'ombre au tableau - Enjeu d'une traite entre l'oncle Sam et l'oncle Tom. 3 - Miss Univers - Personnel. 4 - Amateur de grenouilles, en Amérique - Elle fait roue libre au parc des princes. 5 - Tronche napolitaine, à la manière de Frédéric Dard. 6 - En parlant de ce loup on peut en voir la queue - Lié ou délié. 7 - Maladie commune aux porcs et aux rats - Créature se souciant fort peu du temps. 8 - Empilé - Grimpeurs possédant un bon développement. 9 - Indentations typiquement bretonnes - L'inconnu de la bibliothèque rose.

solution du problème 226

Horizontalement. 1 - Iceberg. 2 - Maret - Ere. 3 - Amidonnés. 4 - Genoises. 5 - Il - Ni - Eté. 6 - Nonnes - As. 7 - Atlas - Nus. 8 - Te - Aire. 9 - Utah - An. 10 - Orner - Onc. 11 - Naissante.

Verticalement. 1 - Imagination. 2 - Camelote - Ra. 3 - Erin - Ni - Uni. 4 - Bedonnantes. 5 - Etoiles - Ars. 6 - Ns - Ah. 7 - Génée - Ni - On. 8 - Restaurant. 9 - Dés - Essence.

échecs

par Jacques Négro ar

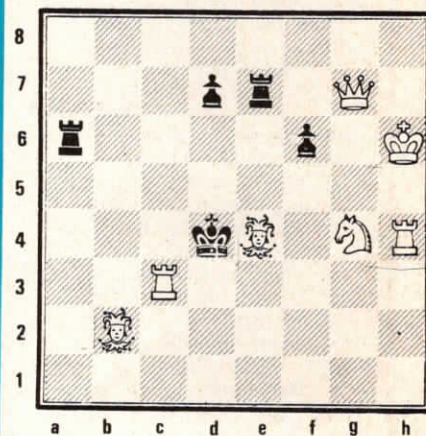
solutionnistes à vos pièces !

problème 17

E. Ladzins, 3^e prix
Toplitz Schonanner anz, 1933

Constatons tout d'abord que, si la fuite « é4 » du jeu apparent était pourvue, ce problème inspiré serait un impérisable chef-d'œuvre. Cette combinaison originale présente le Task de Larsen — le maximum de mats sur la même case.

Une fois encore nous avons une très belle clé !



Les Blancs jouent et font mat en deux coups (7 + 5 pièces)

- 2 points pour la clé ;
- 1 point par variante.

Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 242
06007 Nice Cedex

Date limite des réponses : 8 juillet

solution du problème 15

Clé : Rç8! (menace 2. Ta6 mat) — 2 points.

Variantes : 1... Dç4+ (Dg4+, axb6, a5) — 2.Dç6 (Dd7, Cxb6, Cç5) mat.

Total : 6 points.

Le palmarès complet du concours « Solutionnistes à vos pièces ! » paraîtra dans

la première chronique de la nouvelle année scolaire (avec la solution des problèmes 16 et 17).

tournoi handicap

MJC Nice-Magnan

partie française

Poesson-Guerendel

1.é4 é6 2.d4 d5

Les Noirs imposent leur présence au centre de façon asymétrique.

3.Cç3

La méthode la plus usuelle qui maintient la tension au centre.

3.Fb4

Donne aux Noirs un jeu plus entreprenant.

4.é5 ç5 5.a3 Fxç3+ 6.bxç3 Cé7

Le plan des Blancs consiste à obtenir une attaque à l'aile Roi, et celui des Noirs dépend du Roque effectué. La défense française pose toujours aux Noirs le problème difficile du développement de leur Fou-Dame, mais, en échange, ils obtiennent de bonnes possibilités de contre-attaque.

7.a4

Il est indéniable que ce coup pose aux Noirs de sérieux problèmes. Si 7.Dg4 (variante classique) 7.Dç7; 8.Dxg7 Tg8; 9.Dh7 çxd4; 10.Cé2 Cbç6; 11.f4 Fd7; 12.Dd3 dxç3, etc. Plusieurs plans d'égalisation ont été tentés.

7...Dç7

Meilleur : 7.Da5; 8.Fd2 ç4; 9.Dg4 Cf5 et la position est avantageuse pour les Noirs.

8.Dg4 Dç7 9.Dxg7 Tg8 10.Dxh7 cxd4 11.Cé2

Et non : 11.cxd4 Dç3+ 12.Fd2 Dxa1, gagne la Tour.

11.Cb-ç6 12.f4 dxç3 13.Fa3 Db6 14.Dd3 d4 15.Cg3 Cb4 16.Fxb4 Dxb4 17.Fé2 Fxa4

Les Noirs ont des ressources défensives mais il faut retenir pour les Blancs l'assaut sur l'aile-Dame par Tb1 !

18.0-0 Fç6 19.Tf-b1 Dç5 20.Ff3 Cd5 21.Cé4

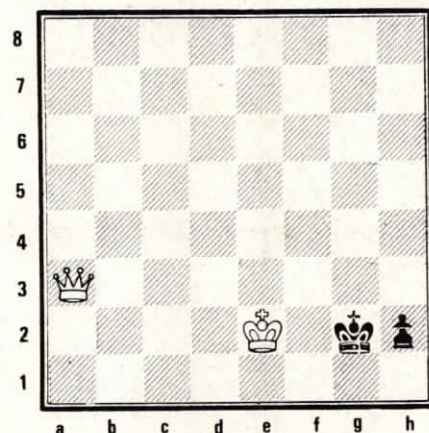
La bataille fait rage au « centre » ! 21.Df8 22.Cd6+ Ré7 23.Dd4 b6 24.Dç4 Rd7 25.Td1 Dé7 26.Fxd5 Fxd5 27.Txd5!

La position s'écroule.. 27.éxd5 28.Dxd5 Aband.

Si 28.Df8 29.Cb5+ Ré7 30.Dd6+ Ré8

31.Cç7 mat.

il était une fois



Trait aux Noirs

Cette ingénieuse fin de partie du célèbre théoricien italien Polerio, fort ancienne (1590), a été publiée dans de nombreux traités avec la solution suivante de l'auteur :

1...h1-Dame 2.Da8+ Rg1 3.Da1+ Rg2 (Si 3.Rh2 4.Dé5+ Rg1 5.Dé3+ Rh2 6.Df4+ Rg2 ! (si 6.Rg1 7.Df2 mat) 7.Dg4+, etc.

4.Dg7+ Rh3! 5.Dh6+ Rg2 6.Dg5+ Rg2-h3! 7.Dh5+ Rg2 8.Dg4+ Rh2 9.Rf2!

Or, il existe une solution beaucoup plus simple :

1...h1-Dame 2.Df3+! Rh2 (Si 2.Rg1? 3.Df2 mat)

3.Df4+ Rh3! 4.Dh6+ Rg2 5.Dg5+ Rh3! (si 5.Rh2? 6.Dh4+ Rg2! (Rg1? 7.Df2 mat) 7.Dg4+ Rh2 8.Rf2!)

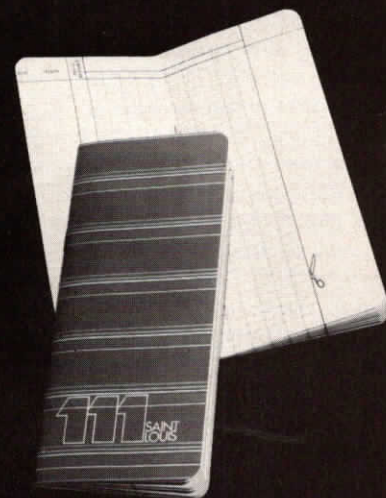
6.Dh5+ Rg2 7.Dg4+ Rh2 8.Rf2!

Cette solution de la vieille fin de partie de Polerio a non seulement l'avantage de réduire d'un temps la manœuvre gagnante préconisée par l'auteur, mais encore de la simplifier en supprimant les variantes dont elle est encombrée.

Une erreur dans notre n° 284-285 du 3 juin a pu rendre incompréhensible la conclusion de la finale régionale « minimes » du Championnat de France 1976. Il fallait lire : « Un coup tranquille qui oblige les Blancs à abandonner peu après. » Mais nos lecteurs, à qui nous souhaitons d'excellentes vacances et dont nous rendez-vous pour la prochaine rubrique « Echecs » le 23 septembre, auront sans doute rectifié d'eux-mêmes !

pour la rentrée
nous sommes
heureux
de vous offrir ce
"carnet de bord"

111 SAINT LOUIS



111 SAINT LOUIS

une gamme
complète de cahiers,
copies simples et
copies doubles

Pour recevoir gratuitement
votre « carnet de bord »

111 SAINT LOUIS

retournez ce bon à :

papeteries
de saint-louis

115, avenue du Président-Wilson
93212 LA PLAINE SAINT-DENIS

NOM
ADRESSE

POUR LA RENTRÉE PROCHAINE

LA FIN d'une année scolaire invite aux bilans, à la réflexion et aux projets d'avenir. Le secrétaire général de la FEN, André Henry, n'y a pas manqué au cours d'une conférence de presse, le jeudi 10 juin, donnée avec la participation de la plupart des responsables des quarante-quatre syndicats nationaux de la fédération.

André Henry a d'abord tenu à rappeler que, plus que jamais dans cette période pré-électorale qui semble déjà ouverte, il fallait éviter toute confusion entre le rôle des syndicats et celui des partis. Aux seconds les choix politiques, aux premiers la défense des droits des travailleurs, quel que soit le pouvoir en place. Sans attendre donc 1978, la FEN entend engager, dès la prochaine rentrée, une large campagne pour la défense et la promotion du service public d'éducation, de recherche et de culture. Trois raisons fondamentales justifient cette orientation : le service public est gravement délaissé par le gouvernement, la volonté de privatisation de ce service public est plus forte que jamais, les options du VII^e Plan, qui vient d'être soumis pour avis au Conseil économique et social, sont néfastes pour la nation.

La préparation du budget 1977 s'est faite, selon André Henry, dans des conditions aberrantes. Sans souci des priorités ni des besoins réels, le ministre de l'Economie et des Finances a ainsi imposé un « système aveugle » qui consiste à diviser par deux toutes les dotations complémentaires. Par exemple, alors que 900 postes nouveaux avaient été reconnus « officiellement » nécessaires par an pour la Jeunesse et les Sports, ce chiffre est ramené à 450. Seul l'enseignement agricole « échappe » à cette diminution... mais comment diviser par deux le « chiffre » de zéro poste budgétaire ouvert pour la rentrée 1976, sinon en n'en créant, l'année prochaine encore, aucun ! Conséquence de cette « continuité », certaines classes nécessaires (une terminale pour faire suite à une première) ne pourront pas être ouvertes !

La loi de 1975 n'a rien changé aux précédentes (Debré et Pompidou) sur l'enseignement privé. Le Supérieur comme la Recherche sont menacés de privatisation, par le recours à des crédits locaux ou la recherche de contrats liés à des intérêts particuliers. Les nouvelles dispositions prévues pour l'apprentissage le rendront plus étroitement tributaire du premier emploi et si elles allègent les servitudes imposées à certains « maîtres d'apprentissage » (artisans, petits patrons...) c'est au détriment des garanties qui devraient être assurées aux jeunes apprentis. Cette orientation apparemment plus utilitaire est un leurre quand on sait que les titulaires de CAP et de BEP trouvent plus facilement un emploi, et surtout un emploi à leur convenance, que leurs camarades passés seulement par l'apprentissage, et qui, donc, n'ont pas bénéficié de la même formation générale.

Quant au VII^e Plan, il sacrifie les investissements collectifs et sociaux au profit économique capitaliste et réduit les investissements dans le domaine de l'éducation. Il ne se préoccupe nullement de s'attaquer aux causes structurelles de la crise, mais seulement à ses causes conjoncturelles et envisage, comme meilleure hypothèse en 1980, un minimum de

600 000 chômeurs. Sans doute des « programmes d'actions prioritaires » sont prévus, mais celles-ci ne constituent en fait que « des infléchissements marginaux insuffisants pour faire face aussi bien aux aléas de la conjoncture qu'aux changements de la qualité de la vie ». Celles qui concernent l'éducation et la formation en sont un bon exemple.

Certaines mesures proposées — et d'ailleurs déjà proposées depuis longtemps — (trente-cinq élèves dans les maternelles, développement de la technologie, actions d'animation culturelle, développement de l'éducation physique... pour atteindre en 1980 trois heures dans le premier cycle et deux dans le second !) devront être réalisées non pas par augmentation des dotations mais par un « redéploiement budgétaire », donc « aux dépens des autres mesures envisagées ou souhaitées ». Et quant aux jeunes qui sortent de l'enseignement « sans formation professionnelle ou avec une formation générale médiocre », on indique que la loi du 16 juillet 1975 « devrait réduire ces échecs » mais que « ses effets ne n'en feront guère sentir avant 1980 ». D'ici là on se contentera donc sans doute de reconduire les actions déjà engagées.

Dans cette conjoncture, qui lui paraît inquiétante, André Henry estime donc qu'une grande campagne de revendications, quantitatives et qualitatives, doit être mise en œuvre, mais que ce ne devra pas être seulement une bataille pédagogique mais une bataille pour tous les travailleurs. C'est à sa préparation que seront occupées les vacances d'été, mais avant même leur commencement la plupart des syndicats nationaux de la FEN tiendront leurs assises statutaires pour définir leurs propres revendications et décider des actions à engager dès la prochaine rentrée. Il faut donc s'attendre sans doute à un mois de septembre assez chaud ou, si l'on préfère, à une « rentrée difficile pour les parents, les maîtres... et pour le gouvernement ».

Pierre-Bernard Marquet

apprentissage: la relance

Le Conseil des ministres a adopté, le 9 juin, une série de mesures destinées à relancer l'apprentissage. En les présentant le jour même à la presse, le Premier ministre a souligné « que cette réforme était la conjonction de trois préoccupations dominantes du gouvernement : améliorer la formation des jeunes grâce à une meilleure qualification ; assurer la promotion de l'emploi dans l'artisanat ; simplifier et humaniser la vie administrative dans ce secteur ».

Le plan de relance de l'apprentissage comporte, quant à lui, quatre volets :

- simplification des procédures administratives d'agrément et de contrat. On sait qu'actuellement les entreprises désireuses d'accueillir des apprentis doivent, aux termes de la loi du 16 juillet 1971, obtenir des Comités départementaux de la formation professionnelle et de l'emploi un agrément préalable. Le gouvernement a estimé que les formalités en vigueur étaient trop pesantes et décourageaient, par là-même, les entreprises. D'où un allègement qui portera notamment sur la fiche technique, la procédure d'agrément et le délai d'octroi de cet agrément. De même, les formalités nécessaires à la conclusion d'un contrat d'apprentissage seront elles aussi allégées (délais, dérogations...);

- prise en charge par l'Etat des cotisations patronales de Sécurité sociale. Le système des cotisations actuel, lourd, complexe, repose notamment sur la base d'une « ristourne » que l'Etat reverse à l'entreprise après d'interminables calculs. La réforme vise, en la matière, à supprimer purement et simplement la « ristourne », l'Etat prenant totalement en charge la part patronale des cotisations de Sécurité sociale pour chaque apprenti. La part ouvrière devient forfaitaire. Ce

projet sera soumis à l'approbation du Parlement à la session d'automne et entrera en vigueur en 1978. Cependant, dès l'année prochaine, les employeurs pourront choisir entre l'ancienne et la nouvelle formule.

- amélioration de l'appareil de formation. Les mesures adoptées par le gouvernement portent sur le développement du pré-apprentissage « où le jeune de quinze ans bénéficie sous statut scolaire d'une première initiation à la vie professionnelle en entreprise ». Par ailleurs, l'inspection de l'apprentissage sera renforcée et les programmes de CAP seront réexaminés ;

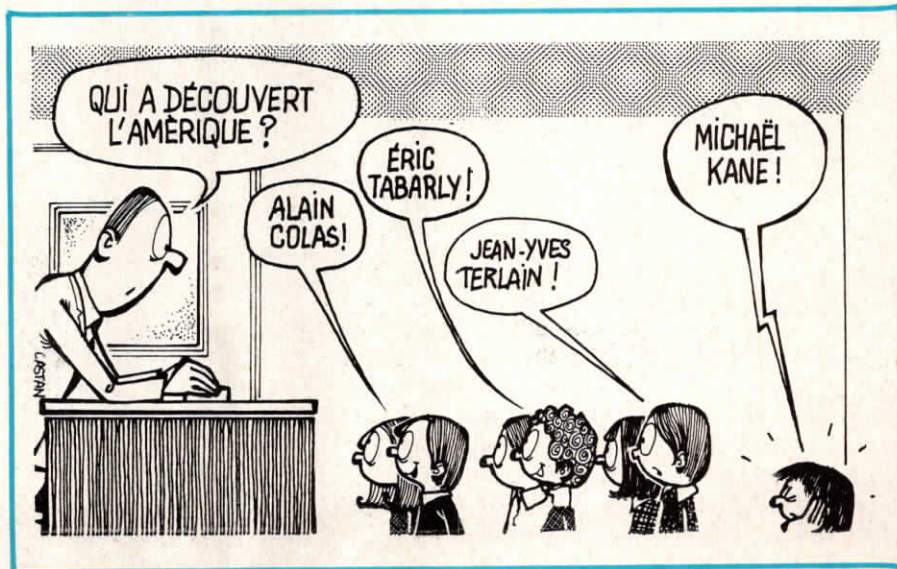
- meilleure coordination de l'action des pouvoirs publics et des branches concernées. Le gouvernement entend développer la relance de l'apprentissage dans le cadre des « contrats de branches ». Ceux-ci, passés avec les secteurs concernés et arrêtés au niveau interministériel, préciseront la progression des effectifs d'apprentis, la création de nouveaux centres de formation, les modalités d'organisation de l'enseignement alterné...

La Fédération de l'Education nationale (cf. notre article de la page 8, « pour la rentrée prochaine ») a d'ores et déjà vivement protesté contre les dispositions prévues pour cette réforme de l'apprentissage.

encore le budget

C'est au tour des syndicats des personnels de l'administration et de l'intendance universitaire (SNAU et SNIEN, affiliés à la FEN) de dénoncer les carences du budget de l'Education. Leur principale préoccupation : l'intendance ne suit pas la nationalisation des établissements municipaux (CEG et CES). En effet, estiment ces syndicats, 1 125 établissements seront ainsi nationalisés en 1976 avec 8 postes créés en moyenne par établissement (contre 330 en 1973 avec création de 11 postes en moyenne). Comment, dans ces conditions, se demandent le SNAU et le SNIEN, « faire fonctionner normalement une communauté éducative de plusieurs centaines d'adolescents, avec de tels effectifs, compte tenu qu'il a été impossible d'obtenir du ministère l'étude de barèmes correspondant à des normes d'encadrement satisfaisantes ».

De guerre lasse, ces deux syndicats sont passés à l'action. Les 8, 9 et 10 juin les personnels d'administration et d'intendance des établissements scolaires ont inauguré un



nouveau type de grève : la grève des « bureaux muets et fermés ». Le personnel travaillait normalement... Mais les relations extérieures étaient suspendues. Le ministre entendra-t-il ce silence ?

toujours les centres de vacances

A l'occasion de la sortie d'un livre **Est-ce qu'on peut jouer sur les pelouses ?** (éd. du Scarabée) qui retrace la vie de trois enfants dans une colonie de vacances, les CEMEA ont organisé un débat autour de ce problème des centres de vacances, problème qui va s'aggravant tant sur le plan de la formation des moniteurs et animateurs quant aux coûts des stages, que sur celui de l'aide de l'Etat. Les responsables des CEMEA, les représentants de la « Jeunesse au plein air », ceux des collectivités locales organisatrices de centres de vacances ont échangé leurs points de vue sur les remèdes à apporter à cette crise et surtout sur les moyens de sensibiliser l'opinion sur un problème qui touche des millions d'enfants.

Les responsables des collectivités locales ont exposé les difficultés de celles-ci et signalé qu'en maints endroits les municipalités en étaient réduites à envisager la fermeture d'un certain nombre de centres. Cette aggravation de la situation apparaît d'autant plus intolérable quand on chiffre le nombre d'enfants qui ne partent pas en vacances à plus de cinq millions. L'aide de l'Etat se monte actuellement à 0, 47 F par jour et par enfant, subvention que l'Etat récupère largement par le biais de la TVA. Ainsi, une ville comme Argenteuil reçoit une aide de l'Etat de 42 000 F pour ses centres de vacances, mais acquitte pour 265 000 F de TVA sur ce même chapitre ! Ce

ils ont dit

La CNGA, jusqu'ici plutôt favorable à l'ensemble des projets de réforme de René Haby, a révisé son jugement, au cours d'une conférence de presse, le 3 juin :

« Les décrets sur l'organisation pédagogique des établissements montrent à l'évidence que la concertation, mise en avant par le ministre, n'a été en fait qu'un simulacre. Les points essentiels sur lesquels la CNGA avait présenté des objections fondamentales — tronc commun intégral en seconde, philosophie obligatoire en terminale — n'ont subi aucune modification. Par contre, de bons éléments, en particulier ceux qui visaient à adapter le rythme scolaire aux différents types d'esprit — CP à deux vitesses par exemple —, ont été abandonnés, sous la pression des grands monopoles syndicalistes qui se refusent à reconnaître les différences d'aptitude, pourtant évidentes, pour arriver à tout uniformiser. En outre, les projets de décret nouvellement connus, relatifs à l'organisation administrative des établissements, éliminent de fait les courants minoritaires, et donc le pluralisme qui est pourtant la seule garantie de la liberté. »

Le Bureau national du SNESup, estime dans un communiqué du 3 juin :

« Madame le secrétaire d'Etat aux Universités multiplie depuis une semaine les déclarations d'allure martiale pour tenter d'escamoter l'ampleur des échecs subis par la politique universitaire qu'elle a la charge de mettre en œuvre. En même temps, le secrétaire d'Etat aux Universités essaie, au travers d'une véritable campagne d'intoxication de l'opinion, de mettre frauduleusement au crédit de son action les efforts considérables et réussis entrepris par les universités pour organiser les sessions d'examens et assurer la délivrance des diplômes dans des conditions acceptables. Les manœuvres du secrétariat d'Etat aux Universités ne pourront cependant pas diminuer la portée réelle du coup d'arrêt infligé à l'occasion de la réforme réactionnaire du second cycle universitaire, ni l'échec subi par le pouvoir dans sa volonté affichée de priver les étudiants du fruit de leurs efforts en les punissant pour l'opposition qu'ils ont manifestée à la politique universitaire du pouvoir. »

Après l'annonce d'une hausse de 10 % des tickets de restaurants universitaires, à compter du 1^{er} juillet, Jean-Luc Mano, président de l'UNEF déclare :

« Après la hausse de 25 % des tarifs à la rentrée dernière, le gouvernement veut encore une fois profiter de la période des examens et des vacances pour aggraver une situation financière des étudiants déjà très difficile. »

n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Le petit livre qui était l'objet de ce débat est destiné à redorer l'image de marque de la « colo » qui, en 1976, n'est plus celle de 1946. On peut regretter, puisqu'il est destiné aux parents, qu'il ne donne pas une information plus complète sur les vrais problèmes de ce secteur des vacances d'enfants. Mais les responsables CEMEA et ses auteurs considèrent qu'il n'est que le premier élément d'une grande campagne d'information pour sauver et promouvoir les centres de vacances.

«Top 76» pour les EEDF

Des milliers de jeunes vont se retrouver du 15 au 31 juillet à Saou dans la Drôme sur l'initiative des Eclaireuses et Eclaireurs de France au cours d'une rencontre baptisée « Top 76 ». EEDF ou non, les jeunes de huit à dix-huit ans, avec toutefois une tranche des huit-quinze ans plus particulièrement concernée, pourront participer à ce grand rassemblement dont l'équipe organisatrice s'est inspirée d'approches pédagogiques tendant à susciter et à favoriser l'expression des initiatives chez les enfants et les jeunes. Ces initiatives ont été préparées par un certain nombre de groupes régionaux tout au long de l'année. Top 76 sera donc le lieu d'échange de ces réalisations et les responsables entendent bien que ce soit là un lieu d'animation avec musique, théâtre, audiovisuel, mais aussi un lieu de formation. En effet, les jeunes auront l'occasion au cours de journées thématiques de dialoguer avec des personnalités ou des spécialistes compétents en divers domaines : audiovisuel, chanson, communication, nature, théâtre, informatique, etc. Ils pourront également s'initier à différentes techniques artisanales et d'expression. Les EEDF considèrent que Saou sera

en quelque sorte l'aboutissement d'une démarche amorcée par les Assises nationales d'Avignon en 1974.

FNAPEEP : 44^e congrès

La Fédération nationale des associations de parents d'élèves de l'enseignement public (FNAPEEP) s'est réunie en congrès du 5 au 7 juin à Metz, sous la présidence de Léon Giraudeau. Une occasion pour les cent vingt participants de faire le point sur les avant-projets de décrets de la réforme Haby.

Ainsi, le congrès a réclamé « des rythmes de progression mieux adaptés à chaque enfant et une organisation en « groupes de niveaux » se substituant à l'actuelle notion de classe dans l'école primaire ». Ces groupes de niveaux devraient épauler l'instituteur dans son travail et comporter un psychologue, un médecin scolaire et des parents d'élèves.

Par ailleurs, très attachée au développement de la technologie, la FNAPEEP considère que cette matière devrait s'ajouter, sous une forme concrète, à l'enseignement de base dispensé dans les écoles primaires.

De plus, au niveau du lycée, la technologie ne doit en aucun cas, pour la FNAPEEP, servir de critère de pré-orientation, mais, au contraire, s'insérer intégralement dans « un tronc commun de formation générale, sans pour autant conditionner l'orientation ultérieure ».

Enfin, le congrès a estimé qu'aucune « réforme ne pourra être viable sans un consensus général résultant d'une participation réelle et concrète entre les trois communautés de base de la société scolaire : élèves, parents, enseignants ». Participation encore bien difficile, aujourd'hui, à obtenir.

**Informations recueillies par
C. Guigon et M. Guillot**

trois questions à

Jean Cornec

**président
de la Fédération
des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques**



Vous avez souhaité que le 30^e congrès de votre fédération, qui s'est tenu durant le week-end de Pentecôte à Strasbourg, soit celui de « la clarification des orientations ». Pourquoi ?

Nous avons été frappés de la difficulté qui existe à présenter à l'opinion publique et aux parents d'élèves une véritable image de marque. On nous fait porter beaucoup de chapeaux qui ne sont pas les nôtres. D'autre part, le climat pré-électoral dans lequel se trouve plongée la France rendait nécessaire plus que jamais une telle clarification. La tentation pouvait être grande pour certains d'utiliser le poids de plus d'un million de familles au plan électoral et politique. L'engagement à la Fédération ne doit pas servir de carte de visite électorale.

Quel est le sens de cette clarification ?

Nous avons rappelé que nous étions une grande organisation de masse d'éducation populaire, dont la laïcité fait qu'elle est ouverte à tous les parents se retrouvant sur les grands principes qui sont les nôtres, quelles que soient leurs opinions politiques ou philosophiques par ailleurs. Sur le plan scolaire, notre fédération a reprecisé que la majorité actuelle au pouvoir mène, depuis vingt ans, une politique contraire à celle que nous souhaitons pour une régénération du service public d'éducation. Tout en appelant de ses vœux des changements profonds, la Fédération des conseils de parents d'élèves insiste sur le fait qu'elle détermine ses positions en toute indépendance et qu'elle ne saurait être en aucune manière une force d'appoint d'une famille politique ou syndicale.

Quels seront les grands thèmes de votre action pour l'année à venir ?

Certains d'entre nous ont pu être tentés par l'action visible et spectaculaire de type meeting ou défilé. Nous n'excluons pas cette forme d'action qui a son intérêt. Mais nous avons mis en garde contre un danger : elle est un bon moyen de sensibilisation et de pression, mais ne règle pas pour autant les problèmes. Aussi devons-nous absolument mettre en œuvre les moyens qui nous permettront d'élargir notre audience, de rassembler le plus de parents possible. Il nous faut démontrer que nous ne condamnons pas systématiquement, proposer d'autres solutions et accroître le rayonnement de nos options éducatives.

UNE GRANDE ENQUETE

SUR LE 10 %

Deux numéros spéciaux de

EDUCATION ET DEVELOPPEMENT

* L'aventure pédagogique du 10 % (n° 108)

Les objectifs, la mise en œuvre du 10 %. Les thèmes. Les paramètres : les établissements, les enseignants, les élèves. L'argent. Les démarches et les modèles pédagogiques.

* 10 % et apprentissages culturels (n° 109)

Théâtre et expression. Les Musées. Les Archives. Architecture et environnement. Audiovisuel. Musique. Arts plastiques. Des hommes et des moyens pour une éducation culturelle.

EDUCATION ET DEVELOPPEMENT

11, rue de Clichy
75009 Paris

Chaque numéro : 9 F

C.C.P. 11906-09 Paris

dans les publications officielles

au B.O.

organisation scolaire

Les conditions de développement des groupes d'aide psychopédagogique (GAPP) dans l'enseignement élémentaire et leur rôle dans la prévention des inadaptations sont exposés dans une circulaire du 25 mai 1976 (B.O. n° 22).

Certaines règles relatives à la mise en place des GAPP sont rappelées :

« L'équipe du GAPP se compose de trois instituteurs spécialisés : un psychologue scolaire, un maître chargé des réadaptations psychopédagogiques, un maître chargé des réadaptations psychomotrices.

» Les équipes qui comprennent seulement un psychologue et un maître chargé de réadaptations devront dès que possible être complétées et cette « normalisation » doit être prioritaire par rapport à la constitution de nouveaux GAPP.

» Tous les psychologues et tous les rééducateurs en fonction dans un département seront ainsi réunis en équipe. »

Le GAPP exerce son action en direction des maîtres des écoles publiques de son secteur et en direction de l'ensemble des élèves de ces écoles. Il prend en charge un secteur d'environ mille élèves. Le décompte de cet effectif est fait obligatoirement à partir de l'école maternelle, avec addition des élèves des écoles élémentaires voisines.

Ce secteur comprend également les classes, sections et établissements d'adaptation ou d'éducation spéciale fonctionnant dans les écoles desservies ou à proximité.

Le GAPP est rattaché administrativement à une des écoles dans lesquelles il est habilité à intervenir. Dans chacune d'entre elles, il dispose des locaux nécessaires à son action.

Il est placé sous l'autorité de l'IDEN (de la circonscription maternelle ou primaire) dont dépend l'école à laquelle il est rattaché. C'est une concertation réunissant les IDEN et l'inspecteur spécialisé qui permet de résoudre les problèmes susceptibles de se poser et qui détermine l'esprit et les modalités du travail demandé au GAPP.

En particulier, le rôle de l'IDEN spécialisé sera de veiller aux conditions de mise en place du GAPP et de lui apporter un soutien par des interventions et des conseils techniques.

personnel

• Les conditions d'emploi des instituteurs chargés du remplacement des maîtres indisponibles sont modifiées par une circulaire du 13 mai 1975 (B.O. n° 22).

Les moyens budgétaires seront regroupés : il sera fait masse des emplois d'instituteurs titulaires affectés aux fonctions suivantes : stages de formation de toute nature ; congés de maternité ; congés de maladie, accidents, absences diverses ; décharges de service ; service à mi-temps.

Les traitements d'instituteurs remplaçants affectés aux mêmes fonctions seront adjoints à cette masse.

L'ensemble du personnel, titulaires et remplaçants, pris en compte sur ces postes constituera le personnel de remplacement.

Il sera constitué, à l'échelon départemental, une brigade de remplacement, à raison d'un remplaçant par groupe d'environ vingt-cinq classes.

La brigade pourra être répartie entre plusieurs implantations géographiques. L'ordre de priorité des missions du personnel de remplacement est fixé par la circulaire ; l'inspecteur départemental, dans chaque circonscription aura un rôle de mise en œuvre et de contrôle.

• Le recrutement des instituteurs remplaçants sur la liste départementale « Ecoles » se fera, en 1976, par application de la circulaire du 26 mai 1976 (B.O. n° 22) qui précise l'ordre d'inscription des candidatures. Une priorité sera accordée aux candidats en provenance de dix-sept départements pléthoriques.

jeunesse

• Les Centres d'information jeunesse régionaux seront créés et développés en exécution de la circulaire du 11 mai 1976 (B.O. n° 22). Il s'agit d'institutions destinées à fournir aux jeunes des informations sur tous les sujets pouvant les intéresser : emplois, carrières, loisirs, logement, etc.

universités

• Un décret du 20 mai 1976 précise la nature des épreuves et le programme des concours de recrutement d'élèves-professeurs en 1976 (B.O. n° 22).

Pour **MOI, VIVRE...** rime à **LIRE** (Léo LARGUIER, de l'Académie Goncourt)

Pour celui qui ne sait plus où les mettre...



INSTALLEZ-VOUS...
VOUS-MÊME...
ULTRA-RAPIDEMENT!
A DES PRIX
IMBATTABLES!!

LA MAISON DES BIBLIOTHÈQUES

61, rue Froidevaux 75014 PARIS

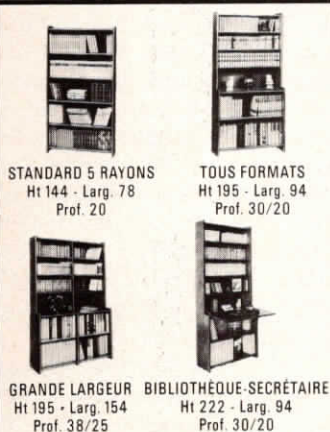
150 modèles vitrés

LIVRAISON
RAPIDE

SUPERPOSABLES - JUXTAPOSABLES - DÉMONTABLES
ACCORDABLES - ÉTROITS - LARGES - PROFONDS - HAUTS
... et une infinité de combinaisons
par simple pose... sans aucune fixation

NOMBREUX
BOIS

DU MEUBLE INDIVIDUEL AU GRAND ENSEMBLE



STANDARD 5 RAYONS
Ht 144 - Larg. 78
Prof. 20

TOUS FORMATS
Ht 195 - Larg. 94
Prof. 30/20

GRANDE LARGEUR
Ht 195 - Larg. 154
Prof. 38/25

BIBLIOTHÈQUE-SECRÉTAIRE
Ht 222 - Larg. 94
Prof. 30/20

**BIBLIOTHÈQUES
STANDARD VITRÉES**
7 HAUTEURS de 64 à 224 cm
4 LARGEURS : 64 - 78 - 94 - 126 cm
2 PROFONDEURS :

20 et
25 cm



Prof. utile 16,5 ou 21,5 cm
Hauteur utile entre les rayons 25 cm

**BIBLIOTHÈQUES
GRANDE PROFONDEUR**
Spécialement conçues pour servir de base à tous nos modèles standard ou pour très gros volumes, encyclopédies, livres d'art, disques, etc.
5 HAUTEURS de 83 à 222 cm
4 LARGEURS : 64 - 78 - 94 - 126 cm
2 PROFONDEURS :



Prof. utile : 26,5 ou 34,5 cm - Hauteur utile entre les rayons du bas : 36 cm - autres : 33 cm

**MODÈLE DE JUXTAPOSITION
ET DE SUPERPOSITION**



Comment SUPERPOSER :
Tous nos modèles de mêmes largeurs, de profondeurs et hauteurs différentes peuvent être posés l'un sur l'autre sans aucune fixation.
Comment JUXTAPOSER :
Tous nos modèles de mêmes profondeurs, mais de hauteurs et largeurs différentes peuvent être juxtaposés sans aucune fixation.

MODÈLES STANDARD : Étagères en multipli, montants en aggloméré bois, placage acajou traité ébénisterie, vernis cellullosique satiné, teinte acajou s'harmonisant avec tous les styles. Fonds contre-plaqué. Vitres coulissantes avec onglets, bords doux. Stabilité garantie. Nombreux accessoires. - Sur demande, nos modèles standard peuvent être livrés en d'autres essences de bois : Afromasia, Chêne, Sapelli, Merisier, en teintes naturelles ou foncées. En bois brut à tapisser ou à peindre. En stratifié blanc (non vitrés). Montage facile.

SPÉCIALITÉ DE RUSTIQUES
superposables et juxtaposables

MODÈLES CONTEMPORAINS
en profilé aluminium anodisé brossé et en stratifié blanc ou noir
MEUBLES DE STYLE

Demandez notre catalogue illustré
gratuit en téléphonant au

633.73.33
(répondeur automatique)

ou en renvoyant le bon ci-dessous à
la MAISON DES BIBLIOTHÈQUES
61, rue Froidevaux - 75014 PARIS

Veuillez m'envoyer sans engagement votre CATALOGUE BIBLIOTHÈQUES
VITRÉES contenant tous détails, hauteur, largeur, profondeur, bois, contenance, prix, demande de devis, etc.

M.
à

EN02

Expositions à :

Amiens, Bordeaux,
Clermont-Ferrand,
Grenoble, Lille,
Lyon, Marseille,
Montpellier, Nice,
Rennes, Strasbourg,
Toulouse, Tours.



...Maintenant, il sait où les mettre.

cette école innombrable

un lycée polyglotte

Ce fut, voici deux siècles, la capitale de l'Europe
et tout y convergeait autour du roi Voltaire...
C'est, aujourd'hui encore, autour de la science,
un permanent rendez-vous tout aussi international.
Et c'est aussi un lycée qui ne veut pas être Babel.

FERNEY-VOLTAIRE ? Tout le monde connaît ... L'ombre du grand philosophe hante encore cette cité de sept mille âmes située à la limite de la zone frontalière séparant la France de la Suisse et à 6 km tout juste de Genève.

Mais le visiteur entrant dans la ville pense moins à l'auteur de *Zadig* et de *Candide* qu'à cette autre célébrité, bien contemporaine : le CERN. L'implantation du Centre européen de recherches nucléaires a certainement changé beaucoup de choses dans la commune. Plus de cinquante nationalités sont enregistrées à la mairie actuellement, véritable record pour une agglomération de cette importance. Et les structures scolaires ont dû, elles aussi, s'adapter à ce brassage de population.

Le CES de Ferney, devenu CEG puis lycée en 1973, a pris vocation internationale. Et s'il n'en a pas encore le statut, il en assume presque obligatoirement les fonctions. Dans cet établissement scolaire « pas comme les autres », les expériences pédagogiques se succèdent qui, toutes, peuvent avoir valeur d'exemple ...

venus de
toute l'Europe

Lorsque le CERN s'installa à Ferney, le gouvernement français passa avec lui des accords, s'engageant à assurer la scolarité des

enfants venus des Etats membres.

En mars 1973, un colloque réunissant les responsables français de l'Education nationale et ceux de ces Etats permit de définir les « recommandations » qui seraient autant de lignes directrices à suivre pour le lycée. L'établissement devait en effet recevoir les élèves à quelque moment que ce soit de leur scolarité, les intégrer rapidement au système d'enseignement français afin d'éviter le « ghetto scolaire », assurer le maintien dans la langue et la culture du pays d'origine et préparer la réinsertion de l'élève dans ce pays.

Un pari difficile, avouons-le, si l'on tient compte des aménagements qu'il nécessita au niveau de l'emploi du temps, du déracinement des enfants et de la gymnastique intellectuelle qu'ils doivent fournir, comme autant d'efforts supplémentaires. « Il arrive parfois, commente M. Landrau, proviseur du lycée, qu'un élève entrant dans l'établissement connaisse très peu ou même pas du tout la langue française. Pour pallier cette carence, nous donnons ici un enseignement accéléré, très souple et presque individualisé, en prenant garde de regrouper dans ces cours des éléments de même âge. Progressivement, nous les intégrons aux cours normaux de français. »

Cette intégration semble s'effectuer sans grandes difficultés de la 6^e à la 3^e. Elle est moins simple au-delà de seize ans. Par contre,



psychologiquement tout se passe fort bien, les élèves de tous âges pouvant garder un contact étroit avec leur culture grâce à l'enseignement « de maintien ».

Un professeur autrichien, deux anglais, un allemand, deux belges, un néerlandais, un italien et un suédois assurent quotidiennement ces cours. Certains d'entre eux s'occupent également des « rattrapages » en mathématiques et en sciences (dans la langue originelle), la disparité du « découpage » de l'enseignement selon les différents pays entraînant de lourdes difficultés dans ces matières. Des tests sont d'ailleurs pratiqués auprès des élèves avant leur entrée dans les différentes classes.

Ces professeurs étrangers, qui doivent faire face à un travail pédagogique tout aussi important qu'original, sont recrutés de différentes façons : Allemand, Autrichien et Italien sont des enseignants titulaires, détachés par leur gouvernement ; Anglais, Belges et Néerlandais sont choisis par un comité de sélection regroupant des responsables du CERN et les autorités des différents pays. Ils sont également rémunérés par l'intermédiaire du Centre de recherches.

Et les enseignants français ? Ceux-ci (une soixantaine environ) passent par la procédure de recrutement prévue pour les établissements expérimentaux. Pourvoir les postes de maître auxiliaire reste pour le proviseur bien difficile, et



cela pour plusieurs raisons : Ferney est loin de toute ville académique et sa situation frontalière crée de plus des problèmes financiers souvent insolubles. Au prix du loyer, on « mange » semble-t-il une bonne partie de son salaire : ville rassemblant fonctionnaires et chercheurs internationaux, Ferney a la cote du tarif-logement en hausse par rapport à la moyenne française... ce qui ne fait guère sourire les arrivants de « l'intérieur ».

Comment pourvoir à toutes les obligations de l'enseignement international ? C'est là une des lourdes questions que se posent proviseur et professeurs avant l'ouverture de l'année scolaire. Faire tenir les différentes formations dans un temps donné (tributaire d'ailleurs des transports scolaires) oblige l'équipe pédagogique à des aménagements minutieux.

« Pour les classes spéciales de rattrapage, souligne M. Landrau, nous utilisons les heures normales de français et de permanence. Dans le premier cycle, les heures de langue et culture originelles remplacent les heures de cours linguistiques prévues dans tout lycée. Nous avons voulu créer l'an dernier des sections anglophones, germanophones, etc., mais il nous est impossible de continuer car, dans certaines sections, le nombre des élèves étrangers par rapport aux élèves français pose énormément de problèmes. Aussi devra-t-on changer cette formule dès la ren-

trée 1976, et la rigueur de l'emploi du temps en sera automatiquement accentuée. »

« Coup de collier » à l'arrivée, et « coup de collier » au départ, voilà donc ce qui est demandé aux élèves qui, dans le premier cas, devront s'initier rapidement à la langue et à l'enseignement français et, dans le second, prépareront leur retour dans leur patrie en effectuant une démarche semblable face à leur futur système scolaire.

« Ceci représente un énorme travail personnel, conclut M. Landrau. Nos élèves étrangers viennent cependant d'un milieu social et intellectuel assez élevé. Aussi sont-ils la plupart du temps profondément motivés pour cette formation. »

deux expériences pédagogiques

Menée depuis la rentrée 1974, la première expérience pédagogique réalisée à Ferney-Voltaire concerne l'enseignement en sciences physiques. Dans certains des Etats membres du CERN, celui-ci commence dès la 6^e et les parents d'élèves émirent très vite le souhait de voir leurs enfants suivre de tels cours. Le lycée intégra donc cette formation en 6^e puis, l'an dernier, poursuivit l'expérience en 5^e, s'appuyant pour cela sur l'acquis du lycée de Grenoble, en la matière.

« Professeurs de mathématiques, sciences naturelles, sciences physiques et travaux manuels travaillent en accord total afin de démontrer aux enfants l'interdépendance existant entre ces disciplines, commente M. Landrau. Chaque section est divisée en deux groupes recevant chacun deux heures de sciences physiques par semaine. Nous aurions pu prodiguer cet enseignement aux seuls étrangers, mais très vite les parents français l'ont également désiré et je dois reconnaître que tout le monde en est enchanté. »

Poursuivre cette option en 4^e ?

Il y aura cette année-là au programme des cours de technologie... et la difficulté viendra du fait que le professeur concerné sera tenu de prendre en compte les deux années de sciences physiques de ses élèves...

Durant les cours de physique et chimie, soulignons que la collaboration entre professeurs français et étrangers s'est encore maintenue étroitement. Certains enseignants allemands ou anglais ont pu participer aux cours, aidant ainsi les élèves de leur nationalité et favorisant bien sûr l'enrichissement en langue française.

L'expérience, valable pour toutes les classes de sixième et cinquième, a été appliquée également aux classes dites « allégées ». Et la participation active des élèves a prouvé l'aspect positif de la chose.

Côté équipe pédagogique, on apporte énormément d'enthousiasme à cette expérience. Trois postes de sciences physiques et un de travaux manuels ont été créés à cet effet, mais, le travail étant considérable, le problème des heures supplémentaires reste malgré tout posé...

La seconde expérience pédagogique lancée à Ferney est toute nouvelle puisqu'elle date de la rentrée 1975 et consiste en une option de « travail indépendant » ou « travail autonome ». Cette méthode doit favoriser la recherche personnelle, puis le travail en groupe ; elle est particulièrement adaptable aux classes hétérogènes et permet aux étrangers de suivre un rythme de travail plus souple. Mais il faut, pour la bien mener, trouver une méthodologie très différenciée.

L'expérience se déroule actuellement dans les classes de seconde AB et seconde C. Concilier ses objectifs avec le programme de seconde C notamment n'est pas simple au niveau des mathématiques et des sciences. La réussite est pourtant évidente.

Les élèves de Ferney ne sont pas obligés, bien sûr, d'adopter cette méthode. Des sections parallèles

sont créées dans les classes pour les adolescents préférant un travail plus directif, plus traditionnel.

Dans le cadre de ce travail indépendant, mais également dans l'optique générale et internationale de ce lycée, a été mise au point une liste de « programmes concertés » d'histoire et géographie. Ce programme tient compte à la fois des programmes français et étrangers et prend comme objectif certaines questions étudiées en commun. Témoin en est ce volumineux dossier réalisé par des élèves de terminale sur « les deux Allemagnes ». Professeurs allemand et français ont participé à ces travaux, et l'étude ainsi rédigée ferait sans doute la joie de n'importe quel enseignant de France et de Navarre. Détaillé, complet, il atteste de la volonté intellectuelle des élèves.

un apprentissage de la vie

Mais les examens direz-vous ? Comment se passent-ils ? Pour les élèves étrangers se préparant au bac, se pose le problème de la relativité entre les valeurs accordées aux différents diplômes des différents pays. Les Anglais passent généralement et simultanément les examens britanniques, surtout lorsqu'ils ont décidé de poursuivre des études supérieures dans leur pays d'origine. Placés dans ce même cas, les jeunes Allemands doivent également fournir un quotient de notes annuelles brillant pour pouvoir être incorporés dans les universités de leur nation.

« Les résultats obtenus ici sont généralement satisfaisants, voire excellents, dans toutes les formes d'examens, souligne M. Landrau. N'oublions pas que certains de nos élèves connaissent souvent trois langues parfaitement. Privilégiés par leur milieu intellectuel, ils apprennent beaucoup ; la formule idéale pour eux en fin d'études secondaires serait celle du bac

international. Mais celui-ci n'en est encore qu'au stade expérimental. »

Passons de la théorie à la pratique et visitons un peu ce lycée « pas comme les autres ». Cheminant avec M. Landrau de salle en salle, j'ai rencontré avec bonheur élèves et professeurs. Dans un cours de rattrapage de sixième, les enfants volontiers bavards et ne manquant jamais du sens de l'humour se sont présentés aussitôt, tout sourire et tout clin d'œil.

Ici, toute blonde, voici Helen, de mère danoise et de père italien. Helen parle le français, mais papa et maman parlent anglais entre eux... Alors, pour mieux comprendre ce qui se dit au sein du foyer, Helen s'est mise à l'apprentissage de l'anglais d'arrache pied. Mark, lui, possède aussi une double nationalité. Son père et sa mère sont allemand et anglais. Lui-même parle allemand avec son père et français avec sa sœur. Restait un handicap pour le langage maternel qu'il est en train de dépasser !

Il serait tout à fait possible de vous citer plusieurs exemples du genre. Ceux-ci ne manquent pas !

Mais passons plutôt dans les salles de physique-chimie. Là encore les élèves expliquent volontiers de quelle façon ils appréhendent cette formation. Inutile de dire que tous sont d'abord attirés par le côté expérimental de cet enseignement et par les manipulations tous azimuts effectuées en travaux pratiques. Mais l'acquis est certain et, s'il leur manque encore une certaine maturité d'esprit, l'expérience en vaut malgré tout la peine. Unanimement d'ailleurs, tous veulent la poursuivre.

En dehors de l'aspect technique et pratique des choses, en dehors de toute considération pédagogique, il existe aussi à Ferney autre chose que je qualifierai de « climat profondément humain ». La présence d'enfants venus de tous les pays, la spécificité même de l'établissement créent une ambiance particulière. La discipline plus difficile à maintenir y est

sans doute plus souple. Mais si les commentaires, les discussions des plus jeunes sont parfois un peu tapageurs, on ressent en tout cas dans le premier comme dans le deuxième cycle une ambiance de décontraction saine, propice à l'émulation et au travail commun. En faisant leur apprentissage scolaire, les élèves apprennent aussi à respecter « les autres », faisant simultanément l'apprentissage de la vie.

Lycée international, l'établissement de Ferney-Voltaire l'est de fait. Pas de nom. Mais M. Landrau souhaite que ce statut soit accordé assez rapidement. Afin de débattre des problèmes de scolarité pour les enfants étrangers, un comité de liaison, présidé par M. le recteur d'académie, a été créé, groupant des responsables du ministère des Affaires étrangères, de l'Education, des élus locaux, etc. C'est au sein de ce comité que l'on a évoqué en premier lieu la notion « internationale ».

« Mais ce lycée, commente M. Landrau, réunit deux populations : celle des pays étrangers et celle du pays de Gex qui ont des ouvertures d'esprit différentes. Si les parents des élèves français peuvent avoir quelques inquiétudes pour la scolarité de leurs enfants, Ils s'aperçoivent malgré tout assez vite du bénéfice de cet apport. Et la parfaite entente des lycéens entre eux peut le prouver. »

mais encore des problèmes

Ecole-paradis le lycée de Ferney ? Non pas ; l'établissement connaît lui aussi ses échecs et ses problèmes. Aussi me garderai-je de l'idéaliser.

Ce que M. Landrau, lui, n'idéalise absolument pas... ce sont les infrastructures. Les bâtiments, en effet, n'ont pas été conçus en fonction des objectifs pédagogiques poursuivis, et un simple coup d'œil sur l'ensemble des locaux suffira

à le confirmer... Passons sur les difficultés d'installation en 1973 (qui se multiplièrent) pour évoquer le présent. Ferney compte (mais oui) vingt-sept salles en préfabriqué. Et parce qu'il n'existait pas de service documentation, il fallut réquisitionner des locaux prévus pour l'histoire et la géographie.

« Un professeur travaillant en « jeans », m'a confié un enseignant étranger, cela n'est peut-être pas très correct ; mais il vaut mieux ne pas être tiré à quatre épingles avec la boue entourant l'hiver les préfabriqués... » Et si l'enthousiasme ne tombe pas pour autant, le constat reste pénible.

« Nous voudrions, souligne M. Landrau, étendre l'expérience de travail indépendant. Mais l'exiguïté de la maison nous rend cette option extrêmement difficile. De plus, nous manquons de moyens matériels suffisants. » Et un professeur de chimie me déclarera, au passage, qu'avec un peu plus de produits elle améliorerait certainement les séances de travaux pratiques, et avec du matériel audiovisuel, celles de culture originelle...

Reste enfin à évoquer le handicap d'une situation en zone frontalière. Celle-ci pose de nombreux problèmes administratifs, concernant souvent ces multiples points de détails qui participent à la vie de l'établissement. Veut-on faire réparer un appareil ? Genève n'est qu'à six kilomètres... Mais l'objet, pour des raisons administratives et financières plutôt que douanières, prendra la direction de Lyon ou d'Annecy. C'est comme ça, et personne n'y peut rien, mais les difficultés qui en découlent font parfois grincer des dents. Et si les souris nécessaires aux cours de sciences naturelles arrivent parfois en piteux état de Paris, c'est tout simplement parce que leurs consœurs genevoises n'ont pas pu dépasser la frontière pour leur dernier voyage... Ceci pour la petite histoire bien sûr.

Odile Cimetière

complétez votre bibliothèque

Du baccalauréat — d'actualité — à la philosophie — éternelle — en passant par la sociologie, la ponctuation, les linguistiques contemporaines et la phonologie, voici, pour clore cette année, un petit itinéraire buissonnier à travers la littérature pédagogique, où chacun, peut-être, trouvera tout de même quelque graine à grappiller...

Jean-Claude Prêcheur
**Etude sur les facteurs
de répartition des candidats
au baccalauréat**

Annales de l'Est publiées par l'université
de Nancy II, n° 49, 170 p., 42 F

C'est un travail comme il en existe encore trop peu en sciences de l'éducation que présente J.-C. Prêcheur dans cette étude : il s'agit d'une description rigoureuse de la population des candidats au baccalauréat. Cette description porte sur l'académie de Nancy en 1972 et concerne les baccalauréats des séries A, C et D. Pour décrire cette population, l'auteur utilise les principales variables classiques de toute analyse sociologique : origine sociale, origine scolaire (public, privé), origine géographique, sexe et âge. La confrontation de ces variables produit une connaissance relativement fine des conditions sociales d'accès aux différentes séries et donc aux différents types d'études supérieures.

Les résultats de cette analyse méticuleuse sont sans surprise : mieux vaut être fils d'industriel ou de gros commerçant que fille d'ouvrier agricole ou d'O.S. L'égalité des chances dont on parle tant n'est encore qu'une promesse. La sociologie de l'éducation révèle les mécanismes cruels de l'inégalité : différences entre les sections, différents degrés de réussite (diverses mentions), différences d'âge des candidats.

Même si le lecteur reste quelque peu sur sa faim dans l'attente d'une explication sociologique des faits ainsi observés et construits, cette étude est une pièce à conviction à porter au dossier déjà bien lourd de l'inégalité devant l'institution scolaire. Voici un ouvrage qui mérite

une grande diffusion : parents d'élèves, lycéens et professeurs y trouveront matière à réfléchir.

François Mariet

Lucie Tanguy
**Le capital, les travailleurs
et l'école**

Maspero, « Cahiers libres n° 308-309 »,
232 p., 35 F.

Cet ouvrage est sous-titré « L'exemple de la Lorraine sidérurgique ». Grâce à l'exemple d'une province opposant ouvertement l'Etat, le patronat et ses trusts sidérurgiques, d'une part, et la classe ouvrière de l'autre, sans le « tampon » de la petite bourgeoisie, quasiment absente ici, il se propose de montrer comment fonctionne l'Ecole dans une région industrielle et de quelles luttes elle se trouve l'enjeu.

Les témoignages et les statistiques parlent un langage clair : au sortir du CM2, 65,5 % des enfants passent en sixième, 34,5 % n'entrent pas dans le premier cycle. Quatre ans plus tard un quart des élèves de la génération étudiée se retrouvera dans le second cycle long, de l'autre côté, trois quarts seront en CET, en apprentissage ou au travail !

Jean-Pierre Colignon
La ponctuation. Art et finesse

98 p., 15 F + 2,20 F d'envoi - chez l'auteur-éditeur : 25, avenue Ferdinand-Buisson,
75016 Paris

Il est quasi certain que, dans l'esprit de l'auteur, ce petit traité pratique de la ponctuation était destiné aux journalistes et, surtout, aux typographes et aux correcteurs.

Je pense que les enseignants, leurs élèves ainsi que les étudiants en

tireraient aux aussi grand profit. On semble aujourd'hui, en effet, accorder à la ponctuation une importance très relative. Qui est, par exemple, capable de saisir les différences capitales entre virgule, point-virgule et point ? Ce point-virgule est-il le produit hybride de la première et du dernier et a-t-il une réelle utilité ? Oui, répond l'auteur qui signale les huit cas dans lesquels son emploi s'impose. Combien sont-ils ceux qui jettent sur leurs textes les virgules un peu au hasard des semailles ? Et pourtant, Michelet a écrit : Il suffit du déplacement d'une virgule pour dénaturer le sens de la pensée. » J.-P. Colignon le prouve par un simple exemple. Premier cas : « L'aviatrice Amelia Earhardt n'est pas morte comme on l'a dit ». Second cas : « L'aviatrice Amelia n'est pas morte, comme on l'a dit. » L'adjonction d'une virgule après « morte » constitue, dans le second cas, un véritable démenti : en fait, l'aviatrice est encore vivante !

En quinze chapitres — de la virgule aux guillemets — Jean-Pierre Colignon passe en revue tous les signes de ponctuation ; définit, exemples à l'appui, leurs usages ; préconise, conseille, éclaire. Il traite même, quoiqu'épisodiquement, au chapitre réservé au « point » de la graphie des sigles : pourquoi S.N.C.F. alors qu'on écrit UNESCO ? Il nous apprend qu'il existe aussi « un point d'ironie », bien qu'il ne soit pas utilisé. Ce qui est dommage !

Clair, précis, pratique, ce traité de la ponctuation sera, dans nos classes, un indispensable petit manuel à consulter en cas d'embarras. Espérons que son effet bénéfique se fera sentir sur notre ponctuation, laquelle est, on le sait, « la respiration de la phrase. »

Pierre Ferran

Catherine Fuchs
et Pierre Le Goffic
**Initiation aux problèmes
des linguistiques contemporaines**
Hachette, 128 p.,

Chacun connaît la prolifération des livres sur la linguistique ; le pire y côtoie le meilleur et, finalement, le lecteur qui a besoin de s'initier ne sait jamais à quelle sauce il va être mangé. A cet égard, le présent ouvrage va combler une lacune, en

fournissant au public immense des non-spécialistes préoccupés de linguistique, les moyens de pénétrer avec clarté et efficacité dans ce moderne maquis. Il est d'excellente qualité et chacun y cheminera avec profit.

Les auteurs indiquent qu'ils ont composé volontairement ce livre comme une série d'exposés, portant soit sur les grands linguistes soit sur les grands domaines linguistiques, chaque chapitre s'accompagnant d'une courte bibliographie commentée. Trois parties se dégagent : les courants structuralistes (Sausure, la phonologie, le distributionalisme, le fonctionnalisme de Martinet, Tesnière, l'évolution de Guillaume à Pottier), la grammaire générative et son développement (le premier et le deuxième modèles de Chomsky, la théorie sémantique de Katz et Fodor, la sémantique générative et la sémantique interprétative), les rapports entre linguistique et activité de langage (notamment l'énonciation et le modèle de Culioli).

Il s'agit donc d'un panorama, et les auteurs ont visiblement cherché à être utiles : ils ont voulu être à la fois lisibles et sérieux. Leur ouvrage est une réussite, et chacun y trouve son compte.

François Dell
**Les règles et les sons
Introduction à la phonologie
générative**

Hermann, 288 p., 28 F

La phonologie est, pour le non-spécialiste, l'un des domaines linguistiques les plus difficiles d'accès. Personne, pourtant, ne conteste son importance exactement décisive dans la transformation de l'enseignement des langues (y compris la langue maternelle). Le livre de François Dell ne vise pas un but pédagogique, mais son contenu concerne tous les enseignants.

On n'y pénètre pas facilement, malgré l'extrême clarté du plan, de la démonstration, et de l'écriture. C'est que la matière est ardue. Deux parties composent cet ouvrage : l'une consacrée aux notions fondamentales (comprenant un très intéressant chapitre sur les langues et les grammaires, où l'on trouve notamment d'excellents développements concernant l'organisation générale des gram-

maires, les langages formels dans leurs rapports avec les grammaires, la correspondance entre le son et le sens) éclairées par de nombreux exemples.

La deuxième partie est exclusivement centrée sur la phonologie française, et elle est en tout point remarquable malgré la haute technicité de l'approche. Une table des références et un index complètent cet ouvrage fondamental. En le lisant, les enseignants auront le plaisir et la récompense de fréquenter un spécialiste qui ne sombre jamais dans l'hermétisme.

Michel Vadée
**Bachelard ou le nouvel
idéisme épistémologique**
Editions sociales, 304 p., 20 F

L'œuvre de Bachelard est de celles qui préoccupent tous les enseignants. Elle n'a pas encore donné lieu, pour l'instant, à de nombreuses exégèses et, de ce fait, les non-spécialistes se trouvent un peu démunis devant elle. C'est pourquoi le petit livre de Michel Vadée est d'une grande utilité : il fournit quelques points de repère essentiels pour circuler dans l'univers bachelardien, éviter les chemins sans issues, explorer les pistes jusqu'ici à peine esquissées.

L'auteur distingue trois moments dans ses analyses : les présupposés philosophiques de l'épistémologie bachelardienne sont d'abord mis en évidence, puis la métaphysique de Bachelard ; enfin est étudié le développement de la philosophie de Bachelard, incluant ce que Michel Vadée appelle « ses contradictions ». Une brève bibliographie sélective est fournie, et elle devrait être fort utile. L'ouvrage s'achève sur de courtes indications concernant la vie de Gaston Bachelard.

Pour qui veut s'initier à l'épistémologie de notre philosophe champenois, ce livre constitue sans doute la meilleure introduction, malgré l'emploi, parfois, d'un vocabulaire de spécialiste. On y prend une vue originale de l'œuvre de Bachelard et, à cet égard, tous ceux qui s'intéressent professionnellement aux sciences humaines se trouvent concernés. L'auteur a donc su parler, à la fois, à l'honnête homme et au spécialiste.

Louis Porcher

cinq ans de



entretien avec Jacques Delors

formation professionnelle continue

• Cinq ans après la loi du 16 juillet 1971, la formation professionnelle continue est présentée officiellement comme une « réussite exemplaire de la V^e République ». Qu'en pensez-vous ?

9 JUILLET 1970, comme ils en étaient convenus l'année précédente au cours des accords de Grenelle, les représentants des employeurs et des salariés signent un accord par lequel ils s'engagent à faire en sorte que 2 % de l'effectif puissent être simultanément en état de formation. 16 JUILLET 1971, une « loi-enveloppe » reprend et complète des dispositions législatives, de 1959, 1966 et 1968, pour adapter le système entier aux accords de 1970. Un grand espoir était né, celui d'une société en état normal de formation permanente. 24 MARS 1973, notre association « l'éducation » organise une journée d'études sur le thème « De la formation professionnelle au développement culturel ». Jacques Delors, alors secrétaire général de la Formation professionnelle et de la Promotion sociale — et à ce titre « père de la loi de 1971 » — et Raymond Vazier, directeur chargé de la Formation continue au ministère de l'Éducation nationale, évoquent cette importante réforme (cf. « l'éducation » n° 178 du 31 mai 1973). CINQ ANS ONT PASSE. Où en est-on ? Nous l'avons précisément demandé à Jacques Delors, aujourd'hui professeur à l'université de Paris-Dauphine. Voici son diagnostic.

Laissons de côté, si vous le voulez bien, l'exploitation politique qui peut être faite du bilan de la formation professionnelle continue. D'autant plus que le système, tel que je l'avais conçu, ne pouvait réussir que si tous les partenaires intéressés — les administrations, le système d'enseignement public et ses enseignants, les organisations syndicales — apportaient leur pierre à l'édifice. Par conséquent, s'il y a succès, je dirais plutôt succès partiel, le mérite en revient plus ou moins à chacun des partenaires.

Par rapport à l'évolution de ces cinq dernières années, je suis partagé comme l'homme de la parabole du verre à moitié vide et à moitié plein. D'un côté, je m'impatiente devant les lacunes, les manques, les déviations par rapport à l'esprit qui avait présidé à la mise en place progressive de cette politique au demeurant très ambitieuse et, d'un autre côté, je constate, avec satisfaction d'ailleurs, que certains résultats sont particulièrement positifs.

Commençons, si vous voulez, par les aspects positifs. La France a atteint, en quelques années, un niveau qui, au regard du nombre de stagiaires concernés et des heures dispensées, situe son expérience en tête de toutes celles qui ont été tentées dans les autres pays. Remarquons d'ailleurs que certains de ces pays se sont inspirés de notre système, la Suède et la Belgique notamment. Nous constatons également que l'appétit pour la formation permanente est grand. Non seulement parce que les sondages l'attestent, mais aussi parce que, chaque fois que l'un d'entre nous a l'occasion d'aller s'entretenir de ces questions avec le public, il rencontre non seulement une large audience, mais en plus des hommes et des femmes intéressés, motivés et soucieux du développement de la formation permanente.

En ce qui concerne les lacunes et les manques, je crois que l'on peut mettre l'accent sur quelques points essentiels. Tout d'abord, il n'apparaît pas que cette politique, telle qu'elle a été pratiquée, ait su réaliser l'équilibre attendu entre la réponse à apporter aux pro-

blèmes de l'emploi de millions de travailleurs d'un côté et les problèmes posés par le passage de la fusée porteuse de la formation professionnelle à la fusée plus importante de l'éducation permanente. Ce second aspect a été négligé.

En second lieu, il me semble que le système de l'enseignement n'a pas été en mesure de participer pleinement à cette expérience. Certes, je ne sous-estime pas les problèmes de fond qui se posent, peut-être même les désaccords qui existent, à l'intérieur même du corps enseignant, sur les fins, voies et moyens de cette participation. Mais j'éprouve une certaine déception à voir l'insuffisance de l'effort tenté par le ministère de l'Éducation et par le secrétariat d'État aux Universités pour penser les problèmes posés par l'application de la loi de 1971 et trouver des moyens permettant aux écoles et aux universités, comme aux professeurs et enseignants à titre individuel, d'entrer plus largement dans cette expérience. Et au cours de mes conférences en province, je constate bien des découragements et des irritations chez les enseignants.

En troisième lieu, il n'a pas été possible, autant que je l'aurais souhaité, d'aboutir au compromis souhaitable entre les préoccupations de l'entreprise qui recourent assez souvent les aspirations des travailleurs et les demandes des travailleurs en tant que personnes. C'est pourquoi d'ailleurs la formation dite du congé individuel est encore trop limitée. La cause de cet échec relatif doit être recherchée, je le reconnais, dans une certaine

inadaptation des textes, tant de la loi de juillet 1971 que de l'accord de juillet 1970 entre le patronat et les syndicats. Mais ceci n'explique pas tout. En fait, les acteurs du jeu social, organisations patronales et syndicats, n'ont pas considéré la formation continue comme un objectif prioritaire de leur stratégie. Ce n'est pas un jugement que je porte mais une simple constatation. Les organisations patronales et syndicales ont eu, depuis la fin de 1974, à résoudre d'autres difficultés liées à la crise et notamment les menaces sur l'emploi et sur le pouvoir d'achat. Par conséquent, pendant cette période ont été relégués au second plan les aspects les plus qualitatifs de la politique sociale, qu'il s'agisse de la formation permanente ou de l'amélioration des conditions de travail par exemple. Espérons qu'il ne s'agit là que d'une situation provisoire.

A ces trois constatations que je considère comme fondamentales, je voudrais ajouter des remarques plus conjoncturelles qui m'amènent à critiquer ce que j'appellerai la légèreté du gouvernement en la matière. Rappelez-vous, en 1974, après l'élection du président de la République au suffrage universel, le nouveau secrétaire d'État à la Formation permanente a cultivé ce que j'appellerai ses propres « Cent fleurs », c'est-à-dire qu'il a mis l'accent sur les aspects non professionnels de la formation permanente avec comme projet prioritaire la formation dans les villes nouvelles. Loin de moi de considérer ce projet comme négligeable, mais il n'empêche qu'en juillet 1974 le problème

essentiel, pour l'efficacité et la crédibilité de la politique de formation professionnelle continue, était de voir comment cette politique pourrait aider à résoudre les problèmes humains ou sociaux posés par la récession prévisible. Par conséquent, il aurait fallu, dès ce moment-là, se demander comment il serait possible d'aider à l'insertion professionnelle des nouveaux venus sur le marché du travail, de permettre à des dizaines de milliers de travailleurs d'opérer une reconversion, et enfin de faciliter à tous ceux qui subiraient soit le chômage total, soit un chômage partiel, l'accès à des stages qui leur permettraient d'accroître leurs capacités professionnelles et d'élever leur niveau de culture générale.

Il n'en a rien été, et ce n'est qu'en pleine crise, en juillet 1975, qu'on s'est enfin préoccupé, sous des formes d'ailleurs restreintes, de cette question fondamentale. Aujourd'hui, changement de ton chez le nouveau responsable, l'accent est mis exclusivement sur les problèmes de formation professionnelle, au point d'évacuer à peu près totalement les exigences que j'ai soulignées, celles d'un équilibre entre la formation professionnelle stricto sensu et la formation générale.

A ce propos, je voudrais dire que je n'ai jamais traité, pour ma part, cette question en termes dichotomiques. J'ai toujours soutenu qu'une bonne formation professionnelle n'était possible que si les intéressés accédaient à un bon niveau de formation générale. En est-il toujours ainsi ? Hélas non ! Et c'est là que devrait se faire sentir l'action correctrice et inci-

tatrice des pouvoirs publics et du secteur public de l'éducation.

Cette mise au point étant faite, j'en viens au rappel toujours aussi nécessaire des finalités de cette politique : — permettre à chacun de faire face aux contraintes du changement dans sa vie professionnelle comme dans sa vie privée, alors que nous vivons une période d'intense mutation, non seulement des techniques, mais aussi des valeurs ;

— contribuer à la lutte contre l'inégalité des chances, en offrant une deuxième ou une troisième chance aux travailleurs ;

— aider à l'évolution de notre système éducatif, non pas par une pression venue de l'extérieur, mais par la participation pleine et entière du système lui-même à cet élargissement de la politique de l'éducation tout au long de la vie ;

— enfin, mettre chacun en mesure de maîtriser son destin collectif et, pour reprendre une formule un peu plus spectaculaire, aboutir à une certaine autogestion de sa vie quotidienne.

C'est par rapport à ces quatre objectifs qu'il importe toujours de se situer.

● On parle aujourd'hui d'amélioration possible dans le système existant et, en particulier, par l'accroissement de la part des employés et des ouvriers dans la formation professionnelle continue et le renforcement des possibilités de choix des salariés.

Il s'agit là de questions tout à fait pertinentes. Encore faut-il voir ce que l'on met derrière les mots. La part des employés et des ouvriers

est croissante, insuffisante certes, mais en progression continue. Pour qu'elle puisse augmenter, deux conditions essentielles doivent être remplies. En premier lieu, il faudrait que la politique du personnel des entreprises françaises considère l'itinéraire professionnel des employés et des ouvriers avec le même esprit et le même soin que l'on considère ce que l'on appelle la carrière des cadres. De telle sorte, que l'on puisse offrir aux ouvriers et aux employés des stages de formation ayant un intérêt pour leur vie professionnelle et offrant des chances de promotion et d'activités variées. Encore une fois, une telle orientation est parfaitement compatible avec le développement simultané ou parallèle des possibilités d'enrichissement personnel, dans les domaines de la culture, de la citoyenneté et de la maîtrise de soi. Nul doute d'ailleurs que, sous la pression des intéressés eux-mêmes et grâce à l'action des syndicats, la situation ne soit amenée à évoluer dans ce sens. En effet, les revendications se feront de plus en plus vastes quant à l'amélioration des conditions de travail, quant au droit de s'exprimer sur son propre travail, quant à la manière de concevoir une vie de travail qui ne serait pas uniquement destinée à gagner sa vie, mais aussi à réaliser sa vie.

La deuxième condition à remplir est que les employés et les ouvriers puissent trouver, en dehors de l'entreprise, des possibilités de stages correspondant à leurs objectifs et à leurs aspirations, soit pour changer d'activité ou réaliser une promotion professionnelle,

soit pour compléter leurs connaissances générales et accéder à un niveau de culture plus élevé. C'est là que se pose la question du congé individuel et de son élargissement. Pour y répondre positivement, il faut que les conditions financières soient réunies, tant en ce qui concerne la couverture des frais de stage qu'en ce qui concerne le maintien de la rémunération pendant cette période. Une négociation entre les syndicats et le patronat étant en cours à ce sujet, nous verrons si les intéressés aboutissent à un résultat valable. Mais cela ne suffira pas, car il convient également que l'offre de stages soit assez diversifiée pour permettre aux intéressés d'exercer véritablement un choix.

A cet égard, je voudrais souligner, sans m'y attarder, qu'il reste beaucoup à faire pour que se réalise, d'une manière satisfaisante, la concertation entre les responsables de l'entreprise et les représentants des travailleurs. Mais cela nécessiterait à soi seul une interview.

● Parmi les améliorations possibles, on parle aussi de l'aide aux petites et moyennes entreprises.

Il y a une grande confusion dans les déclarations gouvernementales à ce sujet. Procèdent-elles d'une analyse économique et sociale rigoureuse, ou bien s'agit-il d'apaiser l'angoisse, voire la grogne, des petites et des moyennes entreprises ? Je ne sais pas. Pour moi, l'avenir du développement économique et social en France est lié à la prospérité du tissu des petites et moyen-

nes entreprises. En effet, les besoins de la consommation, comme ceux de la production, se diversifient de plus en plus. Pour y répondre, il faut une structure flexible, diversifiée et dense de petites et moyennes entreprises. Or, depuis quelques années, la politique économique de la France, placée sous le signe de la modernisation et de l'industrialisation, a quelque peu négligé cette dimension du problème, tant au point de vue de l'aide de l'Etat que de la politique du financement et du crédit ou de la politique sociale.

Par conséquent, il est très important que l'on dresse un bilan de la politique de formation professionnelle continue telle qu'elle est appliquée actuellement par les petites et moyennes entreprises. Certaines d'entre elles donnent l'impression de se débarrasser du problème en versant la taxe de 1 % à l'Etat, d'autres en confiant ces sommes à des associations patronales. Ces solutions ne me paraissent pas les meilleures. Il conviendrait de renforcer l'organisation professionnelle à un échelon local et à l'échelon national, de telle sorte que l'on puisse penser la politique de formation professionnelle continue en fonction des besoins de développement des entreprises intéressées. Il reste beaucoup à faire dans ce domaine.

● On envisage également de mettre cette formation professionnelle continue « au service de la politique de l'emploi ». Autrement dit, de transformer ce qu'on appelait une « seconde chance » d'abord et essentiellement

en « première chance ». Est-ce que ça vous paraît une orientation souhaitable ?

Essayons de séparer le bon grain de l'ivraie. Je vous rappellerai tout d'abord que, dès son démarrage, la politique de formation continue a permis à des jeunes qui venaient de sortir de l'appareil scolaire d'entreprendre un effort de formation avec un travail comme débouché. Il s'agissait soit de jeunes qui avaient terminé leurs études dans des conditions défectueuses, soit de jeunes ne disposant que d'un diplôme général, ne leur permettant pas d'accéder au métier de leurs désirs, soit enfin de jeunes qui avaient un bon diplôme professionnel mais qui, dans notre société de liberté, avaient changé d'avis et voulaient exercer un autre métier. Par conséquent, dès l'application des lois de 1966 et 1968, et plus encore après la loi de 1971, l'effort de l'Etat a permis à ces jeunes de répondre à ce qu'ils désiraient, c'est-à-dire se former en vue d'une bonne insertion sur le marché du travail. Je ne vois pas ce qu'il y a de critiquable dans cette tendance, à moins que l'on considère que l'objectif essentiel aujourd'hui c'est que l'école fournisse au système du travail des individus parfaitement formés selon leurs désirs et selon les besoins de ce système. Ce qui, chacun le sait, ne correspond plus à la réalité des choses (1).

En revanche, ce qui serait critiquable c'est de ne pas s'attaquer aux problèmes de fond posés par les relations entre formation et emploi, tels qu'ils se posent aujourd'hui, compte tenu de la

demande croissante d'éducation (ce qui est très positif), des désirs des jeunes générations et des changements intervenus sur le marché du travail et dans la structure mouvante des qualifications.

Or le gouvernement n'apporte aucune réponse valable à ces questions. Il se contente d'expédients, en prélevant sur les sommes destinées à la formation permanente. Je ne peux que me dresser contre une attitude si contraire à l'esprit de la loi de 1971.

● **Pour conclure, quelles suggestions, d'ordre peut-être très général cette fois-ci, feriez-vous vous-même pour que cette formation professionnelle continue réponde mieux à la fois aux attentes des travailleurs et aux besoins de la nation ?**

S'il convient sans doute d'opérer un aménagement des textes pour tenir compte des enseignements des années passées, en revanche je crois que l'essentiel est de revenir à l'esprit qui a présidé au lancement de cette politique.

En premier lieu les pouvoirs publics doivent assumer leurs pleines responsabilités. J'ai conçu un système décentralisé parce que j'estime que c'est le seul qui permet à la fois à tous les acteurs du jeu social de jouer leur rôle et parce que c'est le seul système qui soit créatif, flexible, et permette de répondre immédiatement aux besoins de la société. Mais dans le cadre de ce système décentralisé, les pouvoirs publics ont une tâche essentielle, c'est de maintenir constamment le cap vers les ambitions de la

loi. Or, ils n'assument pas cette tâche d'une manière satisfaisante. La politique interministérielle s'est affaiblie, chaque département retrouve son autonomie. Les administrations chargées de l'éducation, comme je l'ai déjà dit, s'en désintéressent. Les instruments qui auraient dû être créés pour stimuler l'innovation n'apparaissent guère. La dimension culturelle n'est pas correctement appréhendée.

En second lieu, il importe de revoir les rapports entre cette politique et le système éducatif. Les questions de fond doivent être abordées franchement, les désaccords doivent être explicités, les malentendus aussi, de telle sorte que nous aboutissions, grâce à cette politique de formation professionnelle continue, à résoudre ce que l'on doit appeler la crise de l'éducation dans les sociétés contemporaines. Comment faire en sorte que le système éducatif garde pleinement son rôle de formation et d'analyse critique, tout en étant « comme un poisson dans l'eau dans la société » ? Comment faire en sorte que l'éducation soit offerte aux individus tout au long de leur vie et leur apparaisse comme l'élément essentiel pour leur permettre de maîtriser leur existence et d'être de véritables citoyens ? Je continue à penser que la politique de formation permanente, sans être un remède miracle, peut faciliter les évolutions nécessaires.

Et enfin il convient que la confrontation entre le patronat et les syndicats devienne un jeu moteur, et non pas, comme c'est le cas actuellement, un jeu de cache-cache qui ne permet

pas une véritable confrontation entre les préoccupations des entreprises d'un côté, les aspirations des travailleurs de l'autre. Pour l'instant, dans la majorité des cas, les dossiers sont mal préparés, arrivent trop tard dans les mains des membres de comité d'entreprise ; les discussions sont trop théoriques ou trop idéologiques ; les possibilités de stages sont trop mal conçues.

A vrai dire, la formation permanente est la victime du mauvais fonctionnement de notre système de relations professionnelles. Pour avoir, en mon temps, contribué à l'amélioration de ce système, je demeure persuadé que l'on peut avancer par la loi ou par l'accord. Le plan de formation de l'entreprise doit être négocié et faire l'objet d'une convention annuelle entre patrons et salariés.

Si ces trois conditions étaient remplies, si les pouvoirs publics donnaient enfin aux enseignants confiance en leur propre action et moyens de participer à cette œuvre ambitieuse, si les organismes de culture populaire étaient véritablement associés à cette politique, alors on pourrait caresser l'espoir d'un nouveau bond en avant, plus qualitatif que quantitatif sans doute, mais qui nous rapprocherait de la réalisation de nos ambitions.

Propos recueillis par
Pierre-Bernard Marquet

(1) Voir, à cet égard, le rapport des experts établi à la demande de l'OCDE : *Education et vie de travail dans la société moderne* (Paris, 1975), dont il a été rendu compte dans le n° 250 de l'éducation du 12 juin 1975, page 8, sous le titre « Une autre école, un autre emploi ».

à quoi sert la RTS

Trois cent trente-six heures et cinq minutes de télévision et quatre cent trente-cinq heures et vingt minutes de radio, tel a été le bilan de la RTS pour l'année 1975. Il sera sensiblement identique pour l'année civile 1976, ce qui constitue un ensemble assez imposant. Mais, pour qui, pourquoi et comment ces émissions, c'est le problème qu'on ne peut manquer de se poser.

IL FAUT d'abord remarquer que la radio-télévision scolaire ne constitue qu'une des activités de l'OFRATEME et certainement pas la plus importante. Plus de la moitié du budget de l'Office est en effet consacré au Centre national de téléenseignement et le reste se répartit entre plusieurs postes : diffusion, promotion, recherche, formation et production de media divers. Ce dernier ne représente guère que le huitième du budget total et comprend aussi bien les programmes promis aux diverses antennes que les autres supports audiovisuels.

En moyenne une émission de télévision revient à 50 000 ou 60 000 F, une émission radio à 10 000, salaires des personnels permanents non compris. Ces prix et le nombre d'heures à couvrir annuellement expliquent en partie que chaque émission est diffusée trois fois sur trois ans, sauf si son « actualité » se périmé ou, au contraire, si son succès permet une programmation plus prolongée. Le renouvellement se fait donc pratiquement par tiers chaque année, mais, pour certaines émissions de télévision particulièrement importantes, des copies films (en 16 mm, son optique) peuvent être tirées et ainsi mises, à tout moment sur leur demande, à la disposition des établissements.

Tous les programmes de la RTS n'ont pas la même audience. Le « best-seller » est constitué par les émissions de chant et poésie à destination des écoles élémentaires (1 400 000 documents d'accompagnement, avec disque souple, sont adressés aux écoles fidèles à cette écoute). Vient ensuite la radiovision dont les documents ont atteint une diffusion de 80 000 exemplaires, ce qui représente, en gros, un public de quelque

deux millions d'élèves. Mais il n'est pas rare que certaines écoles se contentent même de ces documents (diapositives) et du disque souple qui les commente, sans recourir à leur récepteur. Beaucoup plus faible, en revanche, est l'audience des émissions en direction du premier cycle et des maîtres eux-mêmes.

On est donc en droit de se demander, et c'est ce que fait le directeur de l'OFRATEME, si cette radiotélévision scolaire est à la fois rentable et efficace. La réponse de M. Raynaud est nuancée. Oui, pour les auditeurs potentiels nombreux ou dispersés, premier degré (qui n'est par ailleurs pas soumis, comme le second, aux exigences des emplois du temps pour discipline et par professeur), à la rigueur premier cycle, adultes et enseignants. Mais on peut trouver de meilleurs supports si les téléspectateurs sont estimés à moins de 20 000 à 50 000, les auditeurs à moins de 5 000 à 6 000. D'où, sinon une véritable conversion des moyens, une étude, au moins, de transferts de programmes sur copie film, cassette, bande sonore..., d'un usage par ailleurs plus souple et plus commode.

Car il faut, bien entendu, tenir compte des « créneaux » accordés par les diverses chaînes, en même temps que de certaines servitudes inhérentes à toute émission qui peut être reçue par le grand public. Une certaine prudence est ainsi jugée nécessaire, quand, par exemple, telle émission d'une série, entendue et écoutée hors de son contexte et sans le commentaire du maître, risquerait de donner du sujet une image partielle donc partielle. Les chaînes sont, dans ce cas, en droit de s'opposer à sa diffusion. Mais M. Raynaud estime que c'est un obstacle facile à éviter,

de même qu'il n'est pas impossible de se plier à une autre règle, qui interdit toute publicité clandestine sur les ondes. Aucun conflit sérieux n'est intervenu, nous dit-on, cette année entre la RTS et ses « canaux ».

Reste cependant un problème, depuis des années pendant. Comment la RTS peut-elle utiliser, dans ses programmes, des émissions précédemment diffusées dans le cadre général des diverses chaînes, et dont le caractère « pédagogique » est indiscutable ? La protection des droits d'auteur de ces émissions l'interdit toujours, mais un espoir est né de la création de l'Institut national de l'audiovisuel, qui, comme on sait, a, entre autres tâches, celle de constituer une bibliothèque des programmes de télévision déjà diffusés. La RTS a ainsi pu passer convention avec l'INA pour l'utilisation de quelque deux cents programmes, soit pour diffusion directe, soit sous la forme de copies films. Voilà, enfin, des « trésors » qui ne dormiront plus dans des boîtes !

Mais quel est en définitive l'avenir de la radiotélévision scolaire ou, si l'on préfère, quel est son « bon usage » ? Pour M. Raynaud, dans nos pays dits développés, il ne peut être question que cet enseignement à distance, par images et paroles, remplace l'enseignement tout court, sauf dans le cas de publics très dispersés, pour lesquels il est un palliatif. Son rôle essentiel est d'incitation et d'illustration et tout porte à croire que ce rôle a encore un grand avenir devant lui.

Surtout, peut-être, mais là, on n'en est encore qu'aux enfances, l'usage de ces moyens audiovisuels peut entraîner une transformation de l'acte même d'enseignement, par la découverte simultanée d'un même document par le maître et par l'élève. C'est la possibilité d'une pédagogie nouvelle où le premier n'est plus seulement, pour le second, le porteur et le transmetteur de la connaissance mais le médiateur de celle-ci.

Cela implique, bien sûr, aussi une autre formation des maîtres et l'établissement de nouvelles relations avec leurs élèves. Mais on peut penser que dans notre civilisation, caractérisée en particulier par le bombardement systématique de messages sonores et visuels, cette pédagogie aiderait les futurs adultes à moins en être les victimes passives.

statut des fonctionnaires

VII : congés de longue durée

LE DROIT des fonctionnaires aux congés de longue durée est établi par l'article 36, § 3 de l'ordonnance du 4 février 1959 : « Le fonctionnaire en activité a droit à des congés de longue durée, en cas de tuberculose, maladie mentale, affection cancéreuse ou poliomyélite ; le fonctionnaire mis en congé de longue durée conserve, pendant les trois premières années, l'intégralité de son traitement ; pendant les deux années qui suivent, il subit une retenue de moitié ; toutefois, si la maladie donnant droit à un congé de longue durée a été contractée dans l'exercice des fonctions, les délais fixés ci-dessus sont respectivement portés à cinq et trois années. »

Le fonctionnaire mis en CLD « est remplacé dans sa fonction » (décret 59-310 du 14 février 1959).

Les fonctionnaires bénéficiant d'un logement de fonction ou de l'indemnité compensatrice de logement perdent cet avantage pendant la durée du congé. De même, les PEGC cessent de percevoir l'indemnité forfaitaire de sujétion.

Les fonctionnaires en congé de longue durée conservent leurs **droits à l'avancement**, mais uniquement à l'ancienneté. Ils versent les retenues pour pension et continuent à acquérir des **droits à pension**. Pendant les périodes de congé donnant lieu au versement du seul demi-traitement, les fonctionnaires en CLD perçoivent intégralement l'**indemnité de résidence** et les **avantages familiaux** (décret 59-310 du 14 février 1959).

Un fonctionnaire peut-il obtenir successivement plusieurs congés de longue durée ?

Un arrêt du Conseil d'Etat, en date du 11 janvier 1974, donne, sur ce point, des perspectives nouvelles. Il n'y a toujours que quatre sortes de maladies ouvrant droit à congé de longue durée (cinq ans ou huit ans au maximum). Mais si le fonctionnaire mis en congé au titre de l'une de ces maladies vient à contracter une des trois autres, il est en droit, même s'il a déjà bénéficié d'un congé de longue durée dans sa totalité, de prétendre à l'intégralité d'une nouvelle mise en CLD sans que la durée du congé

précédent vienne en déduction des droits ouverts par le nouveau congé.

Comment est attribué le congé de longue durée ?

Le CLD est accordé soit sur la demande de l'intéressé, soit d'office, sur proposition de l'administration.

Le fonctionnaire produit, à l'appui de sa demande, un certificat de son médecin traitant, mais la contre-visite, par un médecin assermenté de l'administration, spécialiste de la maladie invoquée, est obligatoire. Ce médecin peut confirmer ou contester le diagnostic du médecin traitant. Le fonctionnaire a le droit de contester également les conclusions du médecin agréé, dont il doit être informé (circulaire du 4 mai 1973), le dossier du malade est soumis à l'examen du Comité médical départemental. S'il y a accord entre les deux praticiens (cas le plus général), le Comité donne un avis favorable à l'octroi du congé. Si le Comité conteste l'avis des praticiens et s'il ne s'estime pas en mesure de régler la contestation, le dossier est transmis au Comité médical supérieur, qui siège au niveau ministériel (ministère de la Santé) et qui statue en dernier ressort. D'autre part, si le demandeur du CLD invoque l'imputabilité au service, le dossier est transmis au Comité médical supérieur.

Le congé de longue durée est accordé par décision soit du ministre, soit du recteur (par délégation) pour une période de trois mois au minimum et de six mois au maximum. C'est le Comité médical qui est compétent pour déterminer la durée du congé. L'administration ne peut modifier cette décision et le Comité médical supérieur ne peut intervenir que comme instance d'appel pour les cas litigieux.

Pour éviter une perte de salaire due aux délais de procédure, la circulaire du 12 avril 1961 prévoit que le demandeur d'un CLD sera mis immédiatement en congé de maladie ; le CLD sera ensuite accordé avec effet rétroactif pour régulariser la situation administrative de l'intéressé.

La demande de renouvellement d'un CLD doit être adressée à l'administration

un mois avant l'expiration de la période en cours (lettre à l'inspecteur d'académie ou au recteur, par la voie hiérarchique, accompagnée du certificat du médecin traitant).

Le congé de longue durée au titre d'infirmités de guerre est soumis à la procédure que nous venons de décrire.

Les fonctionnaires détachés peuvent obtenir des congés de longue durée ; dans ce cas, ils sont réintégrés dans leurs corps d'origine et perçoivent les émoluments afférents à leur situation dans ce corps.

Que se passe-t-il à l'expiration du congé de longue durée ?

Si le fonctionnaire est considéré comme apte à reprendre son service, après avis du Comité médical, il est réintégré dans ses fonctions. Dans le cas contraire, il est placé en disponibilité ou s'il est reconnu définitivement inapte, admis à faire valoir ces droits à la retraite pour invalidité.

Dans certains cas, et sans attendre l'expiration des droits à congé de longue durée, le ministère peut affecter, après avis du Comité médical, des malades en voie de guérison sur des emplois dits « de réadaptation » qui comportent un service allégé.

Les Comités médicaux sont organisés par le décret 59-310 du 14 février 1959. Il en existe de trois sortes :

- **Le Comité médical institué auprès de l'administration centrale** de chaque département ministériel est compétent pour les fonctionnaires de l'administration centrale et des services centraux des établissements publics relevant du ministre intéressé ainsi que pour les fonctionnaires des services extérieurs exerçant leurs fonctions à Paris.

- **Le Comité médical constitué** dans chaque département auprès du **préfet** est compétent pour l'ensemble des fonctionnaires exerçant leurs fonctions dans le département considéré.

- **Le Comité médical supérieur** institué au ministère de la Santé comprend quatre sections : tuberculose, maladies mentales, affections cancéreuses, poliomyélite. Il donne son avis sur les cas litigieux examinés par les Comités médicaux ; il examine obligatoirement les dossiers dans lesquels le malade invoque l'imputabilité au service.

Une liste des médecins assermentés est établie dans chaque département par le préfet. Chaque administration doit s'attacher un certain nombre de médecins agréés.

René Guy

vos opinions

quoi de neuf en architecture scolaire ?

QUI S'INTERESSE à l'architecture scolaire se trouve un peu dans la situation du prisonnier dans le mythe platonicien. Qui peut, en effet, se vanter de connaître les mécanismes d'attribution aux maîtres d'œuvres de la construction d'une école ? Qui peut savoir quelles difficultés rencontre l'architecte chargé de l'opération ? Qui connaît les peines (et les pertes mêmes) des innombrables ouvriers de chantier, venus souvent d'Algarve ou d'Anatolie pour construire des écoles où ils n'ont pu aller eux-mêmes ? Et ensuite, comment mesurer l'effet induit par cette « pédagogie silencieuse » qu'assure le bâtiment scolaire sur l'enfant, futur habitant, quant il ne l'est déjà, d'un appartement tout aussi rationalisé et exige ?

Car les visites d'établissements, avec poignées de main au proviseur qui vous parle des fenêtres coulissantes — qui coulissent mal — ou des cloisons qui laissent malgré tout trop passer le bruit, et conversation avec l'intendant qui vous vante les mérites du « dalami », sont d'un formalisme qui empêche tout approfondissement de la réalité. Parfois, si vous êtes curieux, on vous arrêtera devant un mur peinturluré en vous annonçant que c'est le « un pour cent » (chacun vous confiera alors avec assurance qu'il n'y comprend rien, laissant entendre par là que, selon lui, cet argent aurait été mieux utilisé ailleurs !).

Rarement vous apercevez les élèves, masse bruyante et confuse qui semble avoir une prédilection à faire « sonner » le béton. Jamais vous n'assistez à une classe. De la salle vous ne contemplez que les affligeants

alignements de tables et chaises qui, au fil des ans, semblent évoluer à rebours de l'architecture avec de plus en plus d'impudicité (1).

Ce pseudo-contact avec la « réalité » n'apprend finalement pas grand-chose. A ce jeu on perd de vue la forêt au profit de l'arbre. On en vient à considérer l'école comme un objet plus ou moins beau dont on occulte la fonction et les habitants. Et on retrouve alors insensiblement la « pensée » publicitaire des promoteurs immobiliers où l'école semble occuper une assez grande place dans leur argumentation. Même les concepteurs d'écoles qui se veulent novatrices sur le plan architectural, comme on en trouve notamment en villes nouvelles, semblent frappés d'impuissance au niveau du discours.

« Ils — les enfants — adorent leurs écoles que les architectes ont voulues modernes, multicolores, presque rigolotes » affirme sans sourciller l'auteur d'une brochure récente sur Cercy-Pontoise (2). Et quelques années avant, dans une autre brochure, on pouvait lire : « Les premières écoles et le premier collège implantés le long des cheminements pour piétons apportent chaque fois des solutions architecturales neuves aux problèmes pédagogiques » (3). Est-ce si sûr ? Est-ce que les enseignants tirent parti de cet « outil » ? On ont-ils d'ailleurs les moyens matériels et intellectuels, à défaut de la volonté ? Et les programmes sont-ils différents ? « Mallet Isaac » aura beau être revu dans sa mise en page, ce sera toujours « Mallet Isaac » ! On n'en finit pas de tourner en rond à force d'oublier que l'élève se trouve dans un système solidaire : programme + enseignant + mobilier + bâtiment, dont toujours un des paramètres interfère sur les autres.

Cette appréhension de la réalité nous apparaissant de plus en plus stérile, nous voudrions évoquer deux « signes » dont les effets nous semblent pouvoir être importants.

Le premier est l'exposition qui vient d'être organisée au Grand Palais par le ministère de l'Éducation sur l'architecture scolaire. Plus que l'exposition qui, hélas, comme toutes les expositions en ce domaine, n'a fait se déranger que les spécialistes, c'est l'organisation d'un concours dans les écoles et sur le thème « L'école idéale » qui nous paraît l'événement important.

C'est que l'on se trouvait séculairement en France devant un cercle vicieux dont on n'est guère sorti : l'enseignement général néglige les disciplines artistiques tandis que la géométrie dite pourtant « dans l'espace » se révèle incapable, vu son degré d'abstraction, d'initier chacun à une notion pourtant fondamentale en période de fortes densités humaines : c'est que chacun occupe un espace de plus en plus mobile et mesuré, et qu'il s'y comporte d'une certaine façon et souvent avec agressivité (4).

Cette négligence a deux conséquences : d'une part, elle rend le dialogue enseignants-élèves (brefs usagers) et architectes-administration d'autant plus difficile que les processus bureaucratiques et une centralisation trop poussée constituent déjà des obstacles non négligeables au dialogue. D'autre part, des générations de petits Français formés ainsi — si on peut dire — « sur le tas » se mettront à rêver ensuite à d'innombrables pavillons tout aussi industrialisés et standardisés que les CES (ce sont d'ailleurs souvent les mêmes entreprises de bâtiment qui font les uns et les autres !) et tout aussi mal intégrés la plupart du temps dans le site où ils sont édifiés.

Jusqu'à présent les quelques tentatives faites en France dans le cadre scolaire ou avec l'appui d'enseignants, pour rompre le silence, n'ont été que très marginales et très discrètes (5).

Pour la première fois donc une expérience, bien que très « scolaire », s'est adressée à la quasi totalité des élèves de CM2 et de quatrième.

Certes, le processus bureaucratique qui a inévitablement accompagné cette initiative risque de nous priver des meilleures copies sur le thème de l'école idéale. Mais ne boudons pas notre plaisir devant une expérience dont on peut attendre beaucoup et, en ce domaine, c'est moins le fait de décerner une dizaine de prix aux auteurs des meilleures réponses qui est important que d'avoir permis à une génération d'enfants d'avoir réfléchi, ne serait-ce qu'un moment, à un problème qu'ils rencontreront toute leur vie.

Juste un souhait pour finir sur cette question. Nous demandions dans notre article de l'an dernier (6) la création d'un Institut de recherche sur l'architecture scolaire. Déjà les archives du concours « Mobilier scolaire/Villes nouvelles » ont été

dispersées aux quatre vents faite d'un organisme capable de les recueillir et de les exploiter. Ce serait dommage que ces travaux qui constituent en quelque sorte les cahiers de doléances et des aspirations des élèves de 1976 ne puissent être conservés et exploités au-delà d'une exposition éphémère.

Finalement l'analyse d'un objet immobilier — l'école en l'occurrence — gagne à ne pas rester trop près de l'architecture et de l'urbanisme. On s'en aperçoit à la lecture du livre de Michel Foucault, **Surveiller et punir** (7). Certes ce n'est pas la première fois que l'école, la caserne et la prison se sont trouvées mises « dans le même sac » mais jusqu'ici la critique et l'amalgame nous avaient semblé ou sommaire, ou théorique, visant plus l'institution et l'idéologie que la réalité architecturale. Ce n'est pas l'un des moindres mérites du livre de Foucault de s'intéresser également « aux corps » et « aux bâtiments ». Les gravures qui illustrent ce livre valent à elles seules un long discours (je pense, notamment, à celle intitulée « conférence sur les méfaits de l'alcoolisme dans l'auditorium de la prison de Fresnes »). Plus qu'à répéter ce qu'a écrit Foucault, je pense qu'il faut souhaiter que son livre tombe dans les mains de nombreux créateurs de nos écoles. Après tout, la réflexion sur l'architecture scolaire ne doit pas être l'exclusivité des enfants...

Robert Bonnet

(1) Un concours organisé par le Secrétariat général des villes nouvelles en 1975 a cependant tenté de stopper cette évolution, désastreuse à de multiples points de vue. On pourra se reporter à ce sujet au n° 171 de juin 1975 de la **Revue des collectivités locales** qui en a dressé un bilan nuancé.

(2) **S'implanter à Cergy-Pontoise - 1975-1976** (p. 41). Brochure éditée par la SEDIP et diffusée par l'Établissement public d'aménagement de la ville nouvelle.

(3) **Naissance d'une ville nouvelle**, supplément publi-commercial de **Paris-Match**.

(4) On lira avec intérêt sur ce sujet **La dimension cachée** de E.T. Hall (Seuil).

(5) Un colloque, organisé par le Plan construction, s'est tenu à Senanque du 5 au 8 février 1975 ; malheureusement, à notre connaissance, aucun compte rendu n'en a été publié.

(6) « L'espace est éducatif » (**l'éducation** n° 219 du 3-10-75).

(7) Gallimard, « Bibliothèque des histoires ».

vos réactions

« nature à lire »

Dans le compte rendu du livre de Karl von Frisch, « Architecture animale », paru dans **l'éducation** n° 279 du 22 avril 1976, Joseph Ribas met toutes ces formes au compte des « prodiges de l'instinct animal » ; plus loin il dira « les seules ressources du réflexe ».

« La connaissance de la vie animale a beaucoup évolué mais l'ombre portée des préjugés et des idées reçues enténèbre aussi bien des consciences », comme dira excellemment le même Ribas dans le compte rendu suivant. Il n'est pas possible de réduire le comportement des animaux à l'instinct, à moins d'enlever à ce vocable toute valeur explicative (cf. la « vertu dormitive » de l'opium !). L'éthologie comparée nous a montré qu'il n'y a pas de différence essentielle entre l'homme et les bêtes. Chaque espèce se définit par ses propres structures psychiques comprenant un savoir inné ou un stéréotype de comportement, seul méritant le nom d'instinct, sur lesquelles se greffent nécessairement des facultés d'adaptation : potentialités de mémoire, aptitudes particulières, le tout en concomitance avec les caractéristiques physiques et en fonction d'un mode de vie donné. Où commence l'intelligence ? Il faudrait d'abord la définir.

Parmi les exemples cités, rien ne dit que l'abeille ait une idée préconçue de la forme hexagonale ; mais elle sait — et « sait » qu'elle doit — construire des cellules en parfaite imbrication ; aussi bien il existe des formes à cinq ou sept côtés à la jonction de cellules de taille différente et les parois non mitoyennes ont une forme arrondie (cellule royale). Le castor est poussé depuis toujours à s'aménager un habitat correspondant à un certain schéma au-dessus d'un plan d'eau qu'au besoin il aménage lui-même. Le bois est son matériau à tout faire, mais s'il le faut il sait fort bien creuser les berges, cette modification du comportement étant probablement acquise et transmise de génération en génération — le phénomène cultu-

rel existe en effet et il a été prouvé chez de nombreux vertébrés. Partout, comme en captivité, le castor montre son aptitude particulière qui est son « génie » de l'hydraulique.

Mais il est encore plus abusif de parler d'instinct, instance psychique, dans l'architecture des squelettes de soutien et de protection, laquelle n'est en principe que la conséquence d'une disposition anatomique. En particulier, le psychisme rudimentaire des protozoaires — s'ils en ont un — ne saurait être responsable de la merveilleuse géométrie du squelette des radiolaires.

Je crois nécessaire qu'une idée plus exacte se répande des comportements animaux et de leurs mobiles, sans laquelle des erreurs de raisonnement même appliqué à l'homme sont commises. Par exemple en sexualité, il est faux de la réduire à une fonction, mais il est faux également de distinguer la sexualité génitale en la qualifiant d'« instincts » (comme si tout le monde savait faire ça d'emblée !) et une sexualité affective, « psychologique », qui serait un signe de la supériorité de l'homme (comme si la sexualité des animaux ne faisait pas appel à leur psychologie — quête, parades, influence du passé social — alors qu'elle dépasse parfois, comme chez l'homme, le cadre de l'acte fécondant : mimique amoureuse dans le maintien du couple, nidification...).

Si c'est parmi les arthropodes que l'on trouve les composantes instinctives les plus complexes, l'homme est bien le type des espèces où la connaissance acquise prend le plus d'importance quantitativement. En fait, on ne lui connaît avec certitude qu'un acte instinctif élaboré : la tétée du nourrisson. Par contre on lui connaît des gestes élémentaires spontanés, qu'ils soient basiques ou à finalité immédiate (sourire par exemple), et des pulsions instinctives qui ont leur équivalent chez les bêtes, bien que leurs manifestations varient considérablement suivant la mise en situation, le passé personnel, le contexte culturel : nourriture, territoire (ou propriété), rivalité, sexualité, imitation, activités exploratrices (curiosité) et de jeu qui facilitent l'apprentissage. Ces pulsions s'observent en général particulièrement bien dans le comportement libre des enfants. Elles sont irraisonnées mais pas forcément inconscientes.

Si vous avez parfaitement raison

de penser que la psychologie comparée doit permettre, en nous faisant mieux connaître la nature humaine, mieux en harmonie avec cette nature, vous ne pouvez le « demander à l'instinct » en ce que notre instinct n'est pas une faculté mise en sommeil par la civilisation, mais qu'il est élémentaire et non programmé pour répondre de lui-même à cette question.

Dr Maure-Placé

« comment parler sénégalais »

Vous avez bien voulu publier, dans le n° 278 de l'éducation, un texte sur l'enseignement moyen pratique à partir d'un entretien que j'ai eu avec M. Maurice Guillot. Ce texte, dans son ensemble, est assez fidèle à ce que j'ai dit, mais il importe de souligner qu'il est présenté sous le genre du commentaire et, par conséquent, traduit plutôt l'opinion de son auteur.

Il y a deux points, en particulier, à propos desquels une mise au point est nécessaire : il s'agit du problème des promotions mixtes comprenant scolarisés et des non scolarisés, et de l'affirmation selon laquelle « l'expérience de Fissel est concluante, même si certains aménagements mineurs ont été nécessaires ».

Pour le premier point, j'ai bien dit que ce problème s'est posé à Langomack qui est une zone à taux de scolarisation dérisoire et que rien ne dit qu'il se reposera ailleurs ; qu'il n'est pas question, bien sûr, chaque Sénégalais ayant droit à l'éducation, d'écarter à priori qui que ce soit, mais que l'enseignement moyen pratique a des objectifs clairement définis par notre loi d'orientation n° 71036 du 3 juin 1971. Cependant dans la mesure où sa finalité globale est l'insertion et que cette association anciens scolarisés et non scolarisés semble se présenter (à Langomack) comme une condition de l'insertion, il convient d'avoir une attitude scientifique face à cette question et d'en faire une hypothèse à vérifier au cours de l'extension de l'expérimentation.

En ce qui concerne l'affirmation de la réussite de l'enseignement moyen pratique, c'est sans doute une opinion de journaliste. Aucune promotion n'étant encore arrivée au bout du cycle EMP, il est peut-être un peu

trop tôt et bien imprudent de faire de telles affirmations. A ce sujet, et dans le sens de la nécessité de sortir de la zone de Langomack (nécessité d'ordre socio-politique et méthodologique), bien des idées importantes ont été exprimées, que M. Guillot n'a pas jugé opportun de publier.

Samba Yacine Cissé

directeur de
l'Enseignement moyen pratique
au secrétariat d'Etat à la Promotion humaine

Le journaliste s'estime en droit d'émettre une opinion. Celle-ci se fonde sur le fait qu'aucun responsable n'a franchement émis de conclusion négative et sur le rapport d'un expert de l'Unesco dont la compétence et l'objectivité ne peuvent être mises en doute. Par ailleurs, l'article considère avec évidence cette entreprise comme une expérience et exprime la « prudence des autorités » quant à sa généralisation et les problèmes qu'elle soulève. Enfin, en ce qui concerne l'intégration des scolarisés et non scolarisés, c'est M. Samba Yacine Cissé lui-même qui la considère comme « un impératif socio-pédagogique » et l'article dit plus loin : « Il faudra inévitablement une expérimentation au niveau de chaque région. »

M. G.

« faut-il tuer l'inspecteur ? »

Beaucoup de réactions à cet article, trop pour les retenir dans ce dernier numéro de l'année scolaire. C'est un problème que nous reprendrons donc l'an prochain. En attendant, voici au moins la lettre du secrétaire général du SNIDEN, Michel Moisan.

Il est vraiment dommage que, dans son texte « faut-il tuer l'inspecteur ? » (l'éducation n° 282 du 13 mai 1976) ; Bernard Charlot ait choisi d'habiller certaines idées, parfois intéressantes — encore que discutables — sur l'inspection, avec une imagerie anti-inspecteurs des plus provocantes et des plus classiques, ce qui, du même coup, ôte l'envie d'en discuter. Les inspecteurs sont décidément une cible de choix ! Contestataires et indociles pour les uns, agents de la répression pour d'autres, les voilà maintenant qui prennent, selon Bernard Charlot,

la forme d'« ombres » pour mieux hanter les classes et l'inconscient des enseignants !

Et si les inspecteurs deviennent des animateurs, si, par fidélité à un certain idéal, ils s'avisent de prôner la rénovation pédagogique, on retournera cette bonne volonté contre ces boucs émissaires, tout empêtrés qu'ils sont dans cette sorte d'inconscient institutionnel qu'ils traînent avec eux, et qui définit une culpabilité originelle, donc définitive. Tuons ces croquemittaines, et les enseignants deviendront assez grands pour se juger mutuellement les uns les autres... avec l'aide sans doute de ceux qui auront remplacé les inspecteurs. On entrevoit de qui il pourrait s'agir. Ce pourrait être, par exemple, quelques tenants des « savoirs », qui, déjà, rêvent de hanter de plus près la rénovation pédagogique, et ont d'autant plus envie de voir les inspecteurs disparaître qu'ils sont tout disposés à exercer un « pouvoir », au nom d'un « impérialisme » scientifique d'autant plus contraignant qu'il laisserait les enseignants sans recours.

Ce pourrait être encore d'autres « fonctionnaires », qu'on aurait bien choisis et habillés d'un autre nom et qui, ne s'embarrassant plus d'idéal, imposeraient des valeurs n'ayant rien à voir avec la rénovation au sens où nous l'entendons. Déjà on s'apprête à « tuer » les inspecteurs d'académie afin de les remplacer par des directeurs départementaux, sortes de sous-préfets de l'éducation... En lisant l'article de Bernard Charlot, j'entends d'ici ceux qui se frottent les mains, et qui ne sont sans doute pas plus ses amis qu'ils ne sont les nôtres.

Mais nous ne ferons pas de procès d'intention à Bernard Charlot. D'ailleurs, au début, il voulait nous tuer ; mais, si nous nous posons des « questions » — c'est-à-dire les bonnes — il se contentera à la fin de nous rendre « malades ».

Nous, nous souhaitons que Bernard Charlot guérisse ; qu'il se débarrasse vite et définitivement de cet inspecteur en forme de loup-garou qui semble bien encore le hanter, lui, et dont, en huit colonnes, il s'est efforcé de tuer l'image. Nous formons des vœux pour qu'il ait réussi. Nous pourrions alors discuter. Quant à nos problèmes, nous essaierons d'abord de les régler nous-mêmes.

Michel Moisan

puisque l'année se termine...

Une année se termine donc
et dans quelques jours
l'été va ensoleiller
les jours de vos vacances.

Aussi ce dernier numéro
veut-il vous en donner
un premier avant-goût,
et vous aider peut-être
à vous y préparer.

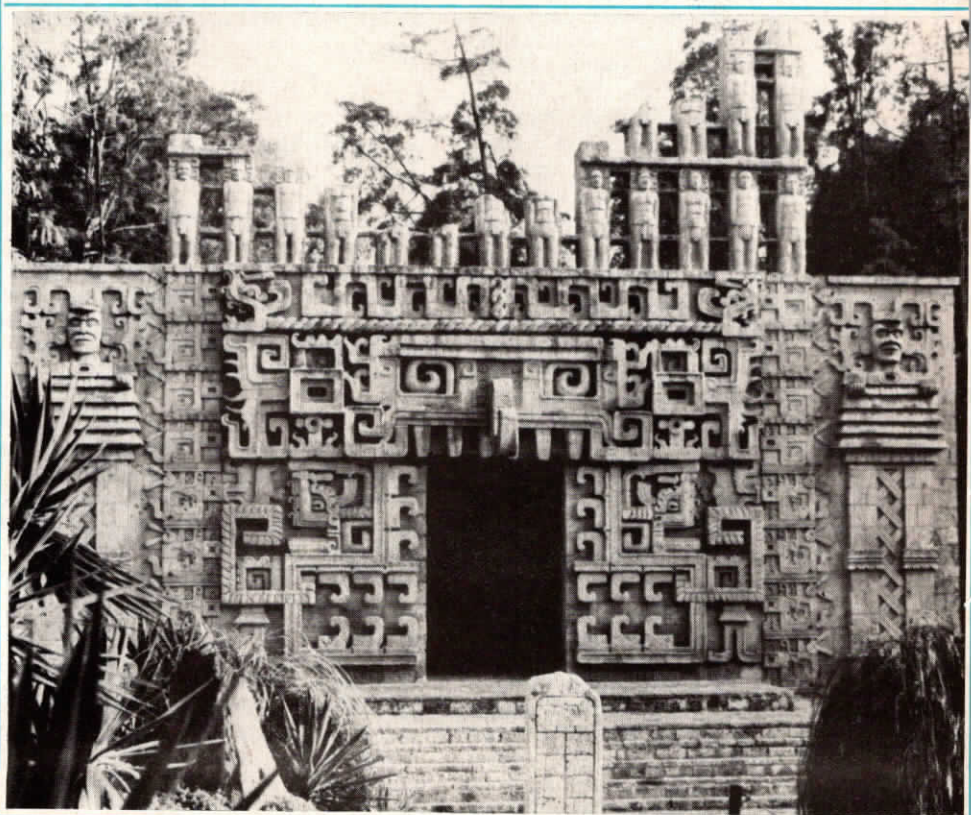
Loin des horizons
un peu monotones
des tâches journalières,
voici des routes ouvertes
sinon vers l'aventure
au moins vers des loisirs
aussi agréables
qu'enrichissants.

Tout autour du monde
et même à deux pas d'ici
que de découvertes
attendent les curieux !


Mais si les longs départs
ne vous tentent pas,
si des joies plus calmes
ont vos préférences,
nous avons retenu aussi
des voyages immobiles
à travers des livres
qui vous feront entendre
la chanson des poètes,
les rêves des pionniers
des futurs inventés,
ou les échos bruyants
des faits et des hommes
dont est faite l'histoire.

Et puis n'oublions pas
d'autres itinéraires
auxquels nous convient
les ailes de la musique.


**Bonnes vacances donc,
et retrouvons-nous
au prochain numéro,
le 16 septembre 1976.**



la culture en vacances



Le voyage est par définition culturel, ne serait-ce que par ce qu'il permet de découvrir, même superficiellement. Cela signifie-t-il que, par conséquent, les vacances le sont aussi ? Une grande partie des candidats aux vacances d'aujourd'hui réclament des circuits ou des séjours à contenu culturel, voire sportif, et cette demande est le fait des jeunes comme des moins jeunes. Un certain nombre d'associations et d'organisations, à but non lucratif et qui se refusent à être des marchands de soleil, s'efforcent de satisfaire cette demande et de proposer un éventail de possibilités propres à contenter les plus difficiles.



Les responsables de cinq grandes associations, Arts et Vie, le Service national vacances de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente, Nouvelles Frontières, l'Organisation centrale des camps et activités de jeunesse (OCCAJ) et l'Union nationale des centres sportifs de plein air (UCPA) ont accepté de donner, pour chacun d'entre eux, la définition des « vacances culturelles » et de nous dire ce qu'ils mettaient et comment ils le mettaient, à la demande de leurs adhérents, sous ce vocable qui peut, quand les loisirs sont à la clé, recouvrir le meilleur comme le pire.

LE FORMIDABLE BOND des moyens de transports, la fenêtre ouverte par la télévision, tout comme la démocratisation des congés payés, même s'il faut encore déplorer qu'un Français sur deux ne prenne pas de vacances, ont contribué ces dernières années, par un fantastique besoin de découverte, à mettre le monde à portée de bien des mains. Une sérieuse frange de cette population vacancière s'est bornée à aller chercher le soleil où il était ou à pratiquer le voyage pour le voyage, en courant vers les endroits encore vrais de la planète, simplement pour pouvoir dire qu'ils y avaient mis les pieds, en y apportant ainsi, souvent, la pire des pollutions : celle du « touriste » dans tout le sens péjoratif du mot. Les « marchands » en tous genres, devant cette nouvelle manne, s'en sont donné à cœur joie, surtout lorsque le besoin, notamment par la cadence de la vie citadine, s'est transformé en nécessité, pour ne pas dire en une évasion à tout prix.

Ceux qui voulaient mettre autre chose dans leurs vacances, même si c'était parfois un contenu mal défini, ont eu la possibilité de s'adresser à des associations culturelles ou des organismes de jeunesse qui, avec un bonheur plus ou moins grand, ont essayé de mettre en place des structures à caractère social, faisant passer avant le confort aseptisé l'animation et la découverte intelligentes qui ne pouvaient que déboucher sur une approche plus vraie des hommes et de leurs pays. Certes, tout était loin d'être parfait, mais même lorsque les expériences étaient maladroites — certaines le sont encore — le seul fait qu'organismes et vacanciers

Si vous n'avez pas encore pris de décision, vous avez encore quelque chance de trouver de la place dans un séjour ou un circuit «à contenu culturel» de l'une ou l'autre de ces organisations :

Arts et Vie

62, boulevard Garibaldi, 75015 Paris

soient motivés par un souci commun d'enrichissement amenait les uns et les autres à la réflexion. Conséquences inévitables : en quelques années, le phénomène de curiosité des vacanciers avides de dépaysement s'est transformé souvent en un réel besoin de connaissance — et là il faut prendre le mot dans toutes ses dimensions —, et associations et organismes ont dû se transformer pour répondre à cette nouvelle demande, mais aussi pour venir au-devant d'elle. Celle-ci a pris des formes diverses suivant les buts et finalités de ces associations qui mettent l'accent soit sur la vie communautaire, soit sur la découverte en groupes autogérés, soit sur la performance, soit sur le contact direct ou encore sur l'imagination dans des formules pourtant classiques. Contre toute attente, cette demande s'est infiltrée même dans les centres fixes de vacances à vocation familiale où les adhérents admettent de plus en plus difficilement d'avoir « à ne rien faire ». Cette évolution, même quand elle fait référence à des facteurs de mode comme par exemple la randonnée ou l'écologie, correspond à un besoin réel parce que justement formulée par des adhérents sollicités pourtant par un environnement publicitaire de « l'affiche en couleurs » qui ne leur laisse guère de répit. Ils obligent ainsi leurs associations à une constante mise à jour de leurs possibilités.

Le phénomène reste qu'aujourd'hui la grande préoccupation de cette « clientèle » — là est l'approche politique, économique, sociale d'un pays ou d'une région, une découverte de la vie d'autres hommes, avec, la plupart du temps, une préparation collective, une information préalable étonnamment poussées qui, il y a quelques années, n'étaient le fait que de quelques individualités.

découvrir et se découvrir

Cela signifie-t-il pour autant qu'il y ait une définition des « vacances

Inde du Sud, Bombay, Madras, Madurai, Ooty, Mysore, Bangalore, du 12 au 31/7 et du 2 au 21/8. **Voyage avion et pension complète : 4 460 F.**

Inde du Nord - Népal, Bombay, Aurore, Delhi, Calcutta, Puri, Katmandou, Bénarès, Khajuraho, Agra, Jaipur, etc., du 3 au 24/8. **Voyage et périples intérieurs avion, pension complète : 6 100 F.**

Java - Bali, découverte de Java central, temples de Prambanan et Borobudur et Plateau de Dieng, Java oriental dominé par le volcan Bromo, Bali en séjour libre, du 9 au 30/7 et du 6 au 27/8. **Voyage et transferts intérieurs avion, pension complète sauf pour Bali : 6 800 F.**

Mexique-Yucatan, Mexico, Oaxaca, Tehuantepec, Villahermosa-Palenque, Campeche, Merida, Chichen Utza, du 13 au 31/8 et du 10 au 28/8. **Voyage avion et demi-pension sauf à Mexico : 4 930 F.**

USA, le bi-centenaire à la carte avec trois formules : USA-Canada, New York, Boston, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto-Niagara, Washington, du 3 au 18/7 et du 3 au 18/8. **Voyage avion, circuit en car, hôtels et petits déjeuners : 4 150 F ; USA-Transamerica**, New York, Niagara-Détroit, Chicago, Salt Lake City, San Francisco, Los Angeles, Las Vegas-Grand Canyon, Albuquerque, Tulsa, Washington, du 3/7 au 1/8 et du 31/7 au 29/8. **Voyage avion, circuit car, hôtels et petits déjeuners : 6 300 F ; USA-Côte Ouest**, San Francisco, Los Angeles, San Diego, Las Vegas-Grand Canyon, Panguitch-Bryce Canyon, Salt Lake City, Reno, Tahoe Lake-Yosemite, Sacramento, du 6 au 25/7 et du 10 au 29/8. **Voyage avion, circuit car, hôtels, petits déjeuners : 6 300 F.**

Antilles-Guadeloupe, découverte du milieu avec les enseignants guadeloupéens servant de guides, d'interlocuteurs et d'amis, du 7 au 22/7, du 4 au 19/8 et du 18/8 au 2/9. **Voyage avion, séjour en demi-pension au « Caraïbe-Copatel » (4*) : 3 670 F.**

Albanie, un circuit de découverte socio-économique, du 2 au 17/7, du 16 au 31/7, du 30/7 au 14/8 et du 13 au 28/8 ; aux mêmes dates un deuxième circuit plus « artistique ». **Voyage avion, circuit car, pension complète départ de Paris ou Lyon : 1 870 F pour le premier, 1 990 F pour le second.**

Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente
Service Vacances, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03

Grèce. La mer Egée en caique, les îles pendant dix jours puis cinq à Athènes, départ tous les dimanches du 4/7 au 22/8, Paris-Athènes avion, hébergement - petit déjeuner en croisière, demi-pension Athènes : 2 096 F. **La Grèce du Nord**, Thas-

culturelles ? Tous les responsables s'accordent pour constater que, compte tenu des possibilités offertes, c'est chaque individu qui tire profit à sa mesure de son séjour, de son voyage, même si les retombées sont collectives. Le rôle de l'association étant bien entendu, outre les services qu'il peut en attendre, d'aider l'adhérent, souvent par l'intermédiaire de l'animateur, du responsable, à voir et à découvrir, à aider cette prise de conscience.

Arts et Vie, que dirige Jean-Pierre Guichard, envoie chaque année quelque 30 000 adhérents en vacances, individuels, jeunes, familles, troisième âge, dont une majorité sont issus du monde de l'enseignement. Pour Henri Massein, responsable de l'association, et Lucienne Chéramy, chargée des contenus culturels : « Le voyage est par essence culturel, le problème est d'être ouvert à cette culture. Celle-ci peut être de type très précis ; par exemple pour l'Albanie, la Chine, elle est à dominante politique ; pour le Mexique, archéologique ; mais sur un plan plus général c'est savoir regarder vivre les gens, tenter de comprendre en abandonnant tout son conditionnement d'Européen du XX^e siècle. C'est tellement simple que cela semble aberrant d'avoir à le rappeler, et pourtant ce n'est pas évident. Il faut d'ailleurs désacraliser certaines notions de culture et ne pas penser qu'il n'y a culture qu'à l'autre bout du monde : un voyage au Périgord peut être un voyage hautement culturel. Le seul fait de mener une vie collective est d'un apport culturel insoupçonné et c'est un aspect que nous nous efforçons d'apporter à nos adhérents. »

Egalement à forte densité enseignante, le **Service national vacances de la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente** s'occupe annuellement des vacances de 40 000 adultes (1). Jean Moreau, directeur de ce Service vacances, est lui aussi convaincu de la dimension culturelle atteinte aujourd'hui : « Nous faisons en sorte que toutes nos vacances puissent porter ce titre de « culturel ». Ce qui vient d'abord

à l'esprit c'est l'aspect culturel artistique. Mais il y a également la culture économique et sociale et le souhait de mieux connaître les autres, ceux du séjour ou du voyage et ceux du pays ou de la région d'accueil. Et puis, permettre aux adhérents de prendre leurs responsabilités, de se découvrir, de se mieux connaître, c'est aussi pour nous une forme de culture. »

Jacques Maillot, directeur de **Nouvelles Frontières**, qui a fait voyager l'an dernier 40 000 adhérents aux quatre coins du monde, accentue encore la démarche politique d'une découverte culturelle : « Je n'aime pas beaucoup le terme de « voyage culturel », je préfère le traduire par une élévation de la conscience de chaque participant. Voyager c'est approcher un pays, découvrir un peuple ; pour nous, tout voyage a une tendance politique. Cela demande à chaque voyageur de faire un effort authentique de préparation et de sensibilisation. Et chaque pays demande une préparation spécifique, je pense à l'Albanie par exemple, ou à l'Éthiopie que nous refaisons depuis dix-huit mois ; un voyageur qui ne serait pas intéressé par le processus révolutionnaire, qui n'aurait pas suivi la réforme agraire ou la Marche rouge qui se prépare en Érythrée actuellement ne peut pas partir dans ce type de circuit. »

Catherine Etienne, responsable des relations extérieures à l'**OCCA** qui, entre ses centres et ses voyages, guide annuellement les vacances de 30 000 adultes et « troisième âge » (1), voit bien entendu le contenu culturel dans la rencontre, mais peut-être encore plus dans la possibilité de se découvrir dans les activités : « Lorsque l'on propose simplement un transport et un hébergement, ce n'est pas de la culture. Faire connaître un pays par ses vieilles pierres, c'est de la culture, mais ça n'est pas suffisant. La randonnée en Kabylie ça n'est pas seulement de la marche à pied, c'est la rencontre et la vie partagée dans le quotidien avec les Kabyles. Le contenu culturel ne se définit pas non plus en « mâchant »



les activités, il faut amener les gens à les découvrir et leur donner la possibilité de faire des choses dont ils ne soupçonnent même pas être capables. Je pense à la mère de famille déchargée de ses tâches quotidiennes pendant ses vacances et qui pourra faire des choses qu'autrement elle ne ferait jamais, de la spéléologie par exemple. Finalement rentrant chez elle, elle s'organisera pour développer ce qu'elle aura découvert et sa vie prendra peut-être une autre dimension. »

L'**UCPA**, pour sa part, envoie annuellement en vacances plus de 90 000 jeunes entre 18 et 35 ans. Malgré sa vocation de tout temps à caractère sportif, elle opère un glissement vers un certain nombre d'activités culturelles. Alain Delesalle, responsable des relations extérieures, s'en explique : « Ce n'est pas un changement, car nous n'avons pas décidé de faire, du jour au lendemain, des programmes culturels et cela rejoint plutôt la vocation de départ de l'**UCPA**. Même si les loisirs que nous proposons sont plutôt à caractère sportif, ce n'est pas le sport pour le sport ; il y a, la plupart du temps, la découverte d'un milieu naturel et humain avec un support d'activités qui est un sport. L'aspect culturel est constamment présent dans nos centres par l'animation et surtout la rencontre et la vie en collectivité. Après la découverte des activités sportives, c'est une nouvelle demande qui se fait jour. On ne peut pas diviser des aspects complémentaires, même quand il y a une partie

sis, Athènes, du 8 au 22/8 et du 22/8 au 5/9, voyage avion, circuit en car, demi-pension : 2 791 F. Deux autres formules plus classiques : **Météores-Sporades**, 15 jours, départ tous les dimanches du 4/7 au 22/8, voyage avion, circuit car, demi-pension : 2 592 F ; et **Crète-Météores-Sporades**, 23 jours, départ tous les samedis du 3/7 au 21/8, voyage train-bateau, circuit bateau-car, demi-pension : 2 473 F.

Italie, série de séjours culturels d'une semaine. Florence, du 14 au 21/7 et du 5 au 12/8, pension complète : 820 F ; Rome, du 12 au 19/8 : 915 F ; Venise, du 21 au 28/7 et du 12/8 au 19/8 : 925 F. Possibilité de combiner en quinzaine Florence-Rome ou Florence-Venise. **Autres formules de 15 ou 19 jours**, Rome-Naples-Sorrente et Vérone-Ravenne-Venise, en pension complète : de 2 030 à 2 135 F.

Sicile, Circuit pour adultes, du 13 au 29/7 et du 10 au 26/8, pension complète, voyage train : 2 959 F ; avion : 3 197 F ; circuit jeunes 18/35 ans, du 6 au 24/7 et du 13 au 31/8, pension complète, voyage train : 2 376 F.

USA-Canada-J.O., pour jeunes et sportifs, New York, Washington, Toronto, Ottawa, Montréal-J.O., Québec, du 6 au 27/7. **Voyage avion, circuit car, hôtels étudiants, sans repas : 4 547 F.**

Turquie. Pour les 18/35 ans, Anatolie de l'Est, 22 jours, départ tous les lundis, du 5/7 au 16/8, voyage avion, logement chez l'habitant ou en hôtels modestes, pension complète sauf à Istanbul : 2 414 F ; **Cappadoce-Méditerranée**, 22 jours, départ tous les mercredis du 7/7 au 18/8, voyage avion, pension complète sauf à Istanbul : 2 348 F. **Pour adultes, Cappadoce-Asie mineure**, 22 jours, départ tous les vendredis du 9/7 au 13/8, voyage avion, pension complète sauf à Istanbul : 2 923 F.

Roumanie, les monastères, le delta de la mer Noire, 19 jours, départ tous les vendredis du 9/7 au 13/8. **Voyage avion, pension complète : 2 035 F.**

Egypte, la Vallée du Nil, du 2 au 20/7 et du 6 au 24/8. **Voyage avion, pension complète : 3 996 F.**

Irak - Iran - La Perse, du 16/7 au 4/8. **Voyage avion, pension complète : 5 504 F.**

Tunisie, deux semaines dont une de circuit, Kairouan, Tozeur, oasis du sud, Gabès, Sfax, et une de séjour à Nabeul ; voyage avion, pension complète en circuit, sans repas à Nabeul : 1 784 F. **Séjour de 2 semaines sans circuit : 1 171 F.** Séjour d'une semaine supplémentaire sans repas : 170 F.

Nouvelles Frontières

63, avenue Denfert-Rochereau, 75014 Paris, et 66, boulevard Saint-Michel, 75006 Paris

Islande, 21 jours à travers le pays dont 8 de raid à ski pour la traversée du Vatnajökull, un des plus grands glaciers du monde, du 13/7 au 2/8, logement sous tente (excellente condition physique exigée) : 3 050 F.

Inde, circuit-rencontres : Bombay, Udaipur, Jaipur, Agra, avec une semaine « expérience India 76 » à Delhi (histoire de l'Inde, les arts, la religion, le yoga, etc.) puis Bénarès, Katmandou, du 11/7 au 12/8 : 4 000 F. →

Inde, stages d'artisanat : poterie, vannerie, tabla (tambour indien) à Gwalior, ville située entre Delhi et Bombay. **Une semaine** : 350 F ; **2 semaines** : 600 et 650 F, auxquels il faut ajouter le voyage avion sur Delhi ou Bombay, départs tous les mardis et dimanches : 2 250 F.

Algérie, stages d'artisanat : tissage, poterie, dans les villages de l'Ouest algérien, départs tous les samedis du 3/7 au 4/9. **Voyage avion, hébergement sous tentes, tout compris, une semaine** : 850 F, 2 semaines : 1 230 F.

Crète, découverte en randonnée pédestre hors des circuits touristiques, du 5 au 26/7 et du 2 au 23/8, Paris-Athènes avion, hébergement chez l'habitant, hôtel et belle étoile : 1 500 F + 25 F environ par jour pour la nourriture.

Transcanadienne, de Montréal à Vancouver en minibus et camping (5 000 km), retour direct par le Canadian National. **Du 30/6 au 28/7** : 3 250 F et **du 3 au 31/8** : 3 400 F.

Albanie, circuits avec combinaison de visites de combinats, usines, coopératives agricoles, musées. **Du 20/7 au 3/8 et du 3/8 au 17/8** : 1 520 F ; **autre programme du 3 au 17/8** : 1 750 F et **du 14 au 28/9** : 1 420 F.

Finistère-Sud, voile à Rosbras Brigneau. Sans le voyage, juillet-août, une semaine : 420 F, 2 semaines : 800 F ; septembre, une semaine : 350 F.

OCCAJ

20, boulevard Poissonnière, 75009 Paris

Chalmazel (Loire), vacances et réflexion dans les monts du Forez, thème « Vers un nouvel équilibre des rôles masculin et féminin ? », du 29/8 au 4/9. **Pension complète** : 480 F ; **enfants** : 360 F.

Ecole de croisière, initiation à la navigation voile, Juan-les-Pins-Corse et retour, stages d'une semaine par groupes de huit à bord du « Dufour 35 ». Du samedi au samedi à partir du 19/6 : 750 F.

Corse en famille, en village de gîtes Paesolo d'Aitone-Evisa (altitude 900). Par gîte et par semaine : 560 à 790 F.

Corse, 20 jours dont 10 en montagne, randonnées pédestres, découverte, ascension, et 10 d'activités nautiques, voile, camping nautique, en refuges et camps de toile, départs 4, 14, 25/7 et 5, 15/8. **Marseille-Ajaccio avion, tout compris** : 1 860 F.

Grande Kabylie - Djurdjura, trekking, bivouacs, découverte, randonnées, 15 jours, départ les 3 et 17/7, 7 et 21/8, 4 et 18/9. **Tout compris avec avion Paris-Alger** : 2 350 F.

Turquie, croisières sauvages le long des côtes, du 4 au 18/7, du 18/7 au 1/8, du 1^{er} au 15/8 et du 15 au 29/8. **Voyage avion Paris-Izmir ou Antalya, tout compris** : 3 550 F.

Scandinavie en mini-bus, Copenhague, Oslo, Stryn, Bergen, Rjukan, Notodden, Narvik, Hanovre, du 4 au 25/7 et du 18/7 au 8/8. **Paris-Paris** : 2 165 F, prévoir pour essence et repas environ 650 F.

Irlande en roulettes, du 3 au 18/7, du 17/7 au 1/8, du 31/7 au 15/8, du 14 au



technique. On ne peut pas séparer la randonnée de la découverte du milieu. Les stages de photo-cinéma sous-marins se sont greffés sur les stages de plongée et deviennent de véritables découvertes du milieu sous-marin. Nous nous efforçons actuellement d'intégrer ces différents aspects. »

répondre à la demande

Ces associations, souvent sur l'image qu'elles se sont faite, ont des adhérents catégorisés et qui représentent toujours une forte proportion de leur « clientèle ». Enseignants pour Arts et Vie et la Ligue de l'enseignement, jeunes pour UCPA et Nouvelles Frontières, familles pourrait-on dire pour l'OCCAJ. Encore qu'il ne faille pas tracer d'exclusive ; toutes ont leurs portes ouvertes à toutes les catégories socio-professionnelles et tentent de couvrir des gammes d'activités et des styles de vacances assez éclectiques. Mais en fonction de leurs dominantes on pourrait penser que la demande et les désirs des adhérents quant aux contenus sont très spécifiques. En réalité, cette situation n'apparaît pas aussi nette qu'on pourrait le supposer, pas plus en ce qui concerne les professions que les générations. « Effectivement, les enseignants sont assez nombreux à Arts et Vie, dit Henri Massein, et le contenu culturel auquel ils aspirent s'explique par le fait qu'ils ont eux-mêmes un certain

nombre de connaissances, une certaine culture, l'habitude d'aborder un certain nombre de problèmes. Par conséquent ils aiment découvrir, mais aussi redécouvrir, vérifier un certain nombre de choses et c'est important. Cela nous amène à sélectionner peut-être un certain nombre de destinations avec des dominantes politiques, économiques, historiques, archéologiques, géographiques, etc. Cela ne veut pas dire que l'on fait de la culture sans arrêt, il faut que les gens trouvent pour une bonne part le dépaysement et la détente. »

La forte proportion d'enseignants qui partent avec la Ligue de l'enseignement amène Jean Moreau à constater que la demande de contenu n'émane pas seulement des jeunes, mais aussi des moins jeunes et que la culture artistique est loin d'être la seule souhaitée : « Nos adhérents sont de plus en plus nombreux à vouloir, sans la négliger pour autant, la resituer dans le contexte actuel du pays ou de la région dans lesquels ils se trouvent. C'est là l'expression d'un grand désir : bien connaître le milieu d'accueil dans toutes ses composantes, sur les plans économique et social. Voilà pourquoi nous organisons des excursions, des découvertes, des soirées-débats qui permettent de prendre contact d'abord avec les habitants et de bien comprendre leurs problèmes. Mais, comme tous les vacanciers, ils aspirent à la détente et nous faisons en sorte de leur donner la possibilité de cette découverte sans pour autant leur en faire une obligation. »

Dans les centres et villages de vacances à caractère familial à Arts et Vie, à la Ligue, tout comme à l'OCCAJ, la même demande, pour le contact au-delà des activités, se fait jour avec force. Chacun des responsables, directeurs ou animateurs, s'efforce de répondre à cette soif de connaître les autres. Entre une communauté citadine transplantée pour un mois et une communauté rurale en pleine activité à l'époque des vacances, il n'est pas toujours facile d'intégrer l'une à l'autre. La rencontre est facilitée lorsque le

centre fonctionne au-delà des vacances, avec les écoliers, les groupes du troisième âge par exemple : le contact permanent permet, en quelque sorte, à la greffe de prendre. Catherine Etienne résume assez bien la situation : « Cette approche de la population locale nécessite la participation des vacanciers. Par le système de village avec animation que l'on propose, ce sont des gens qui, même lorsqu'ils ne le soupçonnent pas, ont envie au fond d'eux-mêmes d'avoir des contacts. Autrement, ils ne partiraient pas avec nous, ils prendraient un autre système de vacances. Par l'animation, on les amène à participer et à découvrir. »

La demande est générale, c'est un fait et, s'il en était besoin, Jacques Maillot dont l'organisation draine 75 % de 18-35 ans, gomme définitivement la barrière des générations : « En ce qui concerne **Nouvelles Frontières**, les jeunes n'ont pas le monopole du type de voyages que nous proposons. Ce qui nous intéresse, c'est d'avoir dans les groupes des personnes qui sont d'accord avec nos formules. Un exemple : l'Islande qui a un contenu à la fois sportif et politique ; eh bien, l'an dernier, il y avait des personnes de 55 ans qui répondaient tout à fait à ce type de voyage, alors que des jeunes de 20 ou 22 ans étaient inadaptés à cette formule. Il faut encore noter la demande sportive actuelle : aujourd'hui, beaucoup de jeunes qui ironisaient sur les mouvements de jeunesse tels que le scoutisme font des voyages du type qui se pratiquait aux environs des années 1955-1960 ! »

Les expériences de l'UCPA sont bien là pour démontrer cette tendance, « ... bien que l'on soit toujours venu à l'UCPA pour des vacances à contenu, comme le précise Alain Delesalle ; c'est notre vocation et nous y tenons ; mais nos expériences nouvelles vers des domaines plus culturels, la randonnée-découverte à partir de chalets d'alpages, la découverte sous-marine, ou des spécialités encore plus spéci-

29/8. Avec voyage avion : 1 860 F.

Canada-Québec, séjours à la ferme en pension complète. île d'Orléans, lac Saint-Jean, lac Temiscouata, du 21/7 au 3/8 et du 11 au 24/8, voyage avion, avec si l'on veut une semaine de descente de rivières : 3 420 F.

UCPA

62, rue de la Glacière, 75640 Paris Cedex 13

Vanoise-Grand Paradis, safari-photo faune et flore, du 1^{er} au 14/8 et du 15 au 28/8 : 940 F.

Niolon, stages de photo-cinéma sous-marins pour ceux qui possèdent le brevet élémentaire de plongée ; du 27/6 au 3/7 : 470 F ; du 15 au 21/8 et du 22 au 28/8 : 600 F. Connaissance de la flore et faune sous-marine en septembre.

Val-Cenis, séjour spécial de découverte flore des Alpes, avec le professeur Griot : sorties en montagne, initiation à la macro-photo, constitution d'un herbier, conférences, projections, du 18 au 31/7 : 940 F.

Stage d'ornithologie, observation et étude du comportement et de la vie des oiseaux de montagne, identification, capture, baguage, protection, sous la conduite de spécialistes et montagnards, 7 jours : 320 à 400 F.

Le Bourget, en chalets d'alpage, initiation à l'escalade, randonnées, chasse photographique, du 20/6 au 3/7, du 4 au 17/7, du 18 au 31/7, du 1^{er} au 14/8, du 15 au 28/8 et du 29/8 au 11/9 : 940 F.

Corse, randonnées pédestres à Prunete avec nuits au centre et en bivouac, du 10 au 31/7, du 31/7 au 21/8, du 21/8 au 11/9 : 1 350 F.

Valloire, randonnées pour découvrir la Haute-Maurienne, la Nevache, la Streta en Italie ou le Massif des Cerces et de l'Oisans Nord. Du 27/6 au 3/7, du 29/8 au 4/9, du 5 au 11/9 : 370 F ; du 4 au 10/7, du 11 au 17/7 : 470 F ; du 18 au 31/7, du 1^{er} au 14/8, du 15 au 28/8 : 940 F.

Grande traversée des Alpes dont on peut faire un, deux ou trois tronçons : lac Léman-Contamines par les montagnes du Chablais et du Faucigny ; Contamines-Briançon par les massifs du Beaufortin, de la Vanoise et de la Maurienne ; Briançon-les balcons de la Méditerranée à travers le Queyras, la Haute-Ubaye et les Alpes de Provence. Randonnées de 7 et 14 jours pour le 1^{er}, 14 jours pour les deux suivants, dates échelonnées tout au long de l'été : de 440 à 1 070 F.

Tour du Mont-Blanc en 7 étapes, raid passant par l'Italie et la Suisse, bois, alpages, anciens chemins de contrebandiers, cols entre 2 000 et 3 000 m. Du 29/8 au 11/9 : 850 F ; du 4 au 17/7, du 18 au 31/7, du 1^{er} au 14/8, du 15 au 28/8 : 1 070 F.

Queyras, raid sauvage et sportif à caractère alpin par groupe de dix, hébergement en refuge et bivouac, départ tous les dimanches du 4/7 au 22/8 (être muni de matériel personnel). Une semaine sans les repas ni le voyage : 250 F.

Parc d'Armorique en randonnée équestre organisée en collaboration avec un syndicat d'agriculteurs-éleveurs, accueil dans les fermes, de juin à septembre. Sept jours : 720 F.

fiques, ornithologie, faune et flore alpines par exemple, ont toujours eu pour source un noyau d'adhérents qui avait rencontré un montagnard ou un spécialiste. C'est un peu une mise en forme commune entre nos adhérents et l'UCPA qui a la maîtrise du terrain et des hommes ».

se préparer au voyage

Ce qui frappe, en tout cas, pour toutes les associations, c'est maintenant le souci de préparation et d'information au voyage et au séjour qui répond certes à une demande mais qui est devenu une réelle et sincère préoccupation de tous les responsables, d'une part pour assumer leur rôle d'associations culturelles, d'autre part pour que le participant qui aura fait cet effort personnel de préparation retire le maximum de son voyage. Citons notamment les initiatives d'**Arts et Vie** qui fait des réunions de préparation mais aussi de bilan et **Nouvelles Frontières** qui organise chaque soir à Paris et en province des permanences par pays, des forums et des journées d'études, édite une série de guides adaptés à la forme de voyages proposés et envisage pour 1977 « trois journées du voyage » réunissant tous ses adhérents.

Il y a trois ans, Jean Moreau nous déclarait déjà que le but suprême de la **Ligue de l'enseignement** était, à la limite, d'amener l'adhérent à organiser et à vivre intelligemment ses vacances en se passant de l'association. Henri Massein, pour **Arts et Vie**, tient aujourd'hui le même raisonnement. Le temps n'est peut-être plus loin où l'on verra toutes les associations faire leur cette formule, aussi paradoxale soit-elle. Les associations auront alors assumé leur véritable mission culturelle.

Maurice Guillot

(1) La **Ligue de l'enseignement** et l'**OCCAJ** ont un secteur enfants, adolescents séjours linguistiques. Pour la **Ligue**, ce secteur représente annuellement plus de 600 000 enfants.

pour les heures de repos...

livres et revues

loin des rues quotidiennes les sentiers de la poésie

■ « D'un vert plus foncé que les pins, presque noir », le dernier livre de Jean Mambrino porte en titre *Sainte lumière* (Desclée de Brouwer, 132 p., 35 F). L'ouvre-t-on, et c'est la plongée renversée vers les aubes fraîches, dont chacune semble être la seule, vers le plus radieux du silence, quand l'heure est si pure qu'

*« Un nuage à peine ou seulement
la pensée d'un nuage
traverse le ciel lisse
glisse à travers le temps »*

La plus attentive des écoutes épouse ici ce premier commencement du monde qu'est l'innocence de l'instant reçu, accueilli, avec la conscience épanouie d'un cœur perpétuellement reconnaissant. Toute tension s'abolit dans cet étalement de l'âme qui envahit le paysage et se laisse envahir par lui : même cet étroit paysage changeant qu'est un visage où passent les ombres et la lumière, le poète en pénètre aussi le mystère où l'invisible au visible s'unit.

La transparence des mots est ici comme eau de source dans le soleil ; rien ne pèse, rien ne tache :

*« Les nuages sont si purs
dans le ciel de l'aube
que tout est bleu
pour le regard né de la mer
la terrasse la prairie les mon-
tagnes*

*et bleu aussi le soleil
comme le fond de la pensée »*

Aimer ainsi le monde, c'est, dirait-on, l'affamer, en gommer tous les accidents, pour enfin contempler, vierge, la lumière à qui plus rien ne fait écran. La vertu du poème, serait-

ce la ferveur artisanale, non de faire surgir les choses, mais de les abolir patiemment jusqu'à trouver, dans son absolue plénitude, « le blanc de l'origine et de la fin » ?

Les uns cherchent, les autres trouvent. « Quand le regard devient ce qu'il contemple », la quête n'a plus d'objet, ni la prière même : demeure le silence de l'action de grâces pour « la merveille du jour ». Bien au-delà des religions et de leurs frontières, la méditation de Jean Mambrino est une expérience où se rencontre parfois comme un écho d'Orient : tel couple papillons ne lui inspire-t-il pas l'analogie, très français pourtant, d'un haï-kaï ?

Le lecteur de ce livre ne sait pas s'il a lu l'essentiel dans les mots imprimés, ou dans les blancs entre eux. Il ne sait pas s'il souffre de l'attente, ou s'il mesure son présent à cette attention soutenue qui fait ainsi qu'il se sent être. Il ne sait pas si la joie monte du poème qu'il tient sous son regard, ou si c'est l'écho d'un accord rencontré à la page qui précède. Il ne sait pas si c'est peine ou bonheur, ni s'il lit ou s'il rêve, si c'est la forme des signes qui l'enchantent, ou les images oubliées d'un très lointain passé secret. Il sait qu'il reviendra toujours à ce livre, d'une inépuisable pureté.

■ Fantaisie, humour, tendresse, inquiétude aussi, s'épanouissant comme un vol de pigeons aux ailes bigarrées dès qu'on ouvre le dernier recueil de poèmes de Jacques Charpentreau, *La ville enchantée* (éd. de l'École des loisirs, 112 p., 16,50 F). Avec simplicité, il a composé des poèmes se rapportant aux aspects les plus divers de nos villes, toujours en expansion, de moins en moins humaines : ici, c'est le libre-service ; là, les petits squares ; ailleurs, les chantiers, les encombrements, les manifestations, les CRS... Jusqu'au téléphone, dont la sonnerie retentit un peu mystérieusement dans les étages d'un grand immeuble. Mais tant qu'il restera des voix comme celle de Charpentreau, les hommes demeureront toujours maîtres de leur mégapole, où voleront les poèmes au-dessus des terrasses, des trottoirs et

des rues... Ce ne sera peut-être pas tout à fait « la ville enchantée », mais presque. En tout cas, cela restera « la ville en chantant ».

■ Instituteur depuis l'âge de vingt-deux ans, Bernard Blot est aussi poète et dessinateur. Rien n'a émoussé en lui ses sentiments, amoindri ses passions et on l'admire d'écrire une « Lettre » s'arrêtant sur ce vers : « La neige est si longue quand tu n'es pas là... » puis passer du stylo au fusain qui prendra le relais et donnera au poème une dimension supplémentaire à la sensibilité de l'auteur. *Ces mots de tous les jours* (éd. Deneuvy, 03100 Montluçon) — le sixième recueil de ce poète discret — contient onze poèmes et huit dessins dits « hors texte » et que je ressens comme incrustés dans les mots. Bernard Blot est un enseignant de la Creuse qui vit dans une maison de bois au milieu des forêts. Il connaît non seulement l'harmonie des textes, mais aussi celle de ces longs paysages vierges d'un pays « dont les courbes bleutées sont comme une berceuse, comme un chant de paix ».

■ Des souvenirs archétypiques et mémoriaux, des révoltes et des passions jeunes, des impertinences et des blasphèmes, cela fait « un peu désordre » comme il plaît à l'auteur. *C'est une grave erreur que d'avoir des ancêtres forbans* de Jean-Michel Michelina (commande et correspondance à Jean-Paul Michel, BP n° 4, 33037 Bordeaux Cedex, 25 F l'exemplaire ordinaire, 50 F sur vélin d'Arches) est un bizarre recueil à la charnière duquel un adolescent « poète libre » bouscule un passé auquel, enfant, il crut dur comme fer. Minée de fond en comble, la grande et noble écriture « poétique » est ici prise au piège. Elle ne resurgit qu'à travers le bruissement ironique et fallacieux de son propre écho. La typographie concourt à ce déboîtement dont il faut saisir non pas un à un, mais ensemble, les fils. Au-delà de la rigueur de cette opération de concassage, le texte demeure toujours sensible, si bien qu'en dépit de son fulminate, on voit bien

que cet explosif lancé sur le front de la vieille culture est aussi un produit culturel.

■ C'est une gageure de faire tenir l'histoire de plus de mille ans de poésie en 128 pages, comme l'a tenté Jean Rousselot dans son *Histoire de la poésie française* (PUF, coll. « Que sais-je ? », 6,90 F). Les inconvénients sont évidents : certains passages ne peuvent guère que proposer une liste de noms retenus au palmarès. Quant à la documentation du lecteur, ce mince ouvrage sans index ne peut donc rivaliser avec l'ouvrage du même titre de Robert Sabatier (Albin Michel) qui, avec quatre volumes, vient d'atteindre le XVIII^e siècle. Mais, faisant de la nécessité une vertu, l'auteur a su dessiner à traits fermes ces dix siècles d'histoire, avec méthode et clarté. La place trop mesurée ne lui permet pas de citer abondamment comme on le souhaiterait. Cependant, tel qu'il est, ce petit ouvrage permet une initiation d'histoire littéraire où les choix correspondent bien à notre goût moderne, accordant six pages au XVIII^e siècle (un désert « éclairé ») et vingt-quatre à la première partie du XX^e siècle. Nous ne nous en plaindrons pas.

■ Nul ne devrait dénier à La Fontaine le titre de poète, et pas seulement au vu de ces fables dont, peut-être un peu trop tôt et trop abondamment, on abreuve notre jeunesse scolaire. Racontant, après d'autres mais différemment, la vie du « fabuliste », Jean Orioux, grand maître ès biographies, veut en tout cas nous donner de son personnage une image plus riche et plus nuancée que celle de la traditionnelle iconographie. Son *La Fontaine, ou la vie est un conte* (Flammarion, 686 p., 85 F) n'apporte sans doute que peu de « révélations » sur une existence, moins fertile en aventures que les précédents « héros » de Jean Orioux (Voltaire ou Talleyrand ou Beaumarchais). Mais qu'importe pour le biographe ! Selon lui, dans la vie de La Fontaine, les événements « perdent toute gravité » et elle pourrait se résumer en quatre lignes : « Il était une fois un homme

qui écrivait des vers qu'il avait pensés en musique. Ses jours s'écoulèrent comme le cristal d'une source. Pour cette raison, les divinités des eaux et des bois l'appelèrent Jean de La Fontaine et ce nom lui resta pour l'éternité. » Mais il n'en faut pas moins à Jean Orioux quelques sept cents pages pour aller à la découverte d'un homme secret et discret. Il le poursuit ainsi dans ses cadres de vie, dans ce métier de maître des Eaux et Forêts — dont il s'est acquitté sans doute avec plus de conscience que de celui de poète gagé par les Grands — à travers ses amis, essentiellement cet étonnant et mal connu Maucroix, et surtout son œuvre, dans laquelle il est « tout entier ».

Sans doute cela ne peut se faire que par hypothèses ou suggestions et la méthode est, disons, un peu romantique mais il en ressort au moins un portrait, cohérent et attachant. Avec Jean Orioux, nous relisons une œuvre diverse et subtile et sans doute c'est là le principal mérite de l'ouvrage, écrit d'ailleurs avec l'allégresse qui peut rehausser un récit sans réelle surprise. On est même en droit de soupçonner son auteur d'avoir voulu, même inconsciemment, dans la chaleur de l'admiration qu'il ne cache pas pour l'homme, nous inviter, nous aussi, à n'adopter comme maître que le plaisir, à supporter la mélancolie sans cesser de sourire, à se méfier de la passion possessive, à se contenter d'une sagesse indolente et légère — laquelle n'exclut pas faiblesses et défaillances — et à atteindre par là-même une « profondeur qui est celle de l'univers, parée de la grâce et de l'éternelle jeunesse de la nature ». Après tout, pourquoi pas ?

au-delà des espaces finis des voyages dans le temps

■ Si vacances signifient, entre autres, évasion, pourquoi ne pas doubler celle-ci en se plongeant dans la science-fiction ? Celle-ci n'a-t-elle pas

été à l'honneur à la fin du mois de mai, au cours de la troisième Convention française de SF qui s'est tenue à Metz. On y attendait beaucoup de Martiens, et on n'a pas été déçu. Au milieu des petits hommes verts, un forum assez exceptionnel de quatre jours a rassemblé plus d'une centaine d'écrivains français et étrangers, des éditeurs et des journalistes. Et un énorme public, 6 000 personnes par jour aux séances de cinéma. Organisée par Philippe Hupp et quelques professionnels de la SF dans l'Est, dont Henry-Luc Planchat qui dirige l'anthologie *Dédale*, chez Marabout, cette manifestation a confirmé une tendance générale du genre : les écrivains anglo-saxons se vendent mieux que les français. Mais elle a apporté aussi un espoir certain à la nouvelle génération française dont l'impact se développe très sensiblement. Car, soit dit sans chauvinisme, s'il est important de lire Philip José Farmer, Robert Sheckley ou Christopher Priest, il est bien plus excitant d'aller à la découverte de jeunes Français. Voilà un monde vivant et turbulent que le Prix de la nouvelle, décerné à Metz, à l'anthologie de Daniel Walther, *Les soleils noirs d'Arcadie* (éd. Opta, 246 p., 29 F) a consacré. Au-delà de la tentative de récupération, donc de réification, du phénomène par l'université, dont le critique Jacques Goimard est le chef de file, la nouvelle école française permet de poser aujourd'hui des questions vitales sur l'avenir de notre société et surtout sur son présent, par l'introduction de l'écologie, de la politique et de la mise en cause de la technologie occidentale. Plusieurs livres touchent ainsi à ces problèmes essentiels : *Mourir au futur*, un recueil présenté par Philippe Hupp aux éditions 10-18 (320 p., 12 F), *Planète socialiste* et *Quatre milliards de soldats*, deux collectifs centrés sur les formes possibles du socialisme après la révolution et les questions que pose la militarisation croissante de notre société (à paraître chez Kesselring). Christian Vila, Dominique Douay, René Durant et bien d'autres, tentent d'orienter la SF, originellement

ournée vers les étoiles, vers une voie de réflexions centrées sur notre Terre.

■ Dans cette grande et vigoureuse famille de la SF, voici quelques titres récents à retenir. Dans *Dange-reuses visions* (éd. J'ai lu, 2 vol. de 380 p., 7,50 F chacun) Harlan Ellison avait présenté des nouvelles écrites spécialement pour cette anthologie par les plus grands noms de la SF anglo-américaine. Coiffant un avant-propos d'Isaac Asimov, Jacques Sadoul présente l'édition française de ces deux tomes qui rassemblent les textes de trente-deux auteurs. Un moyen exceptionnel de comprendre enfin ce qu'est la science fiction.

■ Nous avons signalé en son temps la première œuvre de Daniel Walther, *Mais l'espace... mais le temps*, qui a reparu plus tard en livraisons dans la revue *Horizons du fantastique*. Il nous donne aujourd'hui dans *Requiem pour demain* (Marabout, n° 571, 288 p., 9 F) treize nouvelles à la douzaine, et le sous-titre donc « Douze cauchemars et une chimère ». L'exergue de l'ouvrage est constitué d'une citation d'A. Surenne : « Puisque le capitaine est fou, les étoiles sont inutiles... ». Bien au contraire, l'allégorique constellation que voilà est fort utile car, même si elle n'éclaire pas davantage notre nuit, elle parvient, grâce au talent de son auteur, à l'enchanter.

■ Par l'auteur de *Nocturne pour mourir*, de *La voix dans Rama* et *Le squale*, voici, avec *Les sirènes de minuit*, de Jean-François Coatmeur (Denoël, coll. « Sueurs froides », 270 p., 30 F) un excellent « thriller », qui possède deux immenses et rares mérites. Le premier c'est de nous montrer l'envers du décor d'une intrigue policière, ce qui n'est pas effectivement courant, le second, d'imaginer une histoire futuriste dans un Brest qui n'existe pas encore, au sein d'une France ayant sombré dans la dictature du réactionnaire général Chopinet, qui ne part pas du principe que, possédant la vérité, il trouvera le coupable, mais de son opposé, à savoir qu'ayant le coupable il lui fera endosser n'importe quelle « vérité »... L'intrigue, les descriptions, le style, tout concourt à hausser ce « policier-fiction » au rang de romans, dans la pleine acception de ce terme.

■ Du côté des revues, la SF ne se porte pas mal non plus. Dans notre numéro du 13 novembre nous en avons cité quelques récentes, dont nous rappelons les titres : *Marginal*, *Univers*, *Dédale* et *Chronique terrienne*. A cette liste il faut ajouter les revues qui consacrent tout ou partie de leurs pages à la science-fiction en bandes dessinées.

Voici donc, pour les amateurs : *Métal hurlant* (Jean-Pierre Dionnet, « Les humanoïdes associés », 32, rue Yves-Toudic, 75010 Paris, trimestriel, 5 numéros parus) qui se consacre entièrement à ce genre avec Vaughan Bodé (« Cobalt 60 »), Richard Corben (« Ben »), Gal (« Les armées du conquérant »), Gotlib, Mandryka, l'extraordinaire Moebius (dans une bande suivie qui s'intitule « Arzach » puis « Harzak », ensuite « Arzak »), Alain Voss (« Nep Simo ») et Alexis et Philippe Druiller (« Les aventures d'Yrris »).

Aux éditions Jacques Glénat (4, rue de la Liberté, 30000 Grenoble) la revue trimestrielle *Circus*, dirigée par Gilbert Hus, en est à son troisième numéro (68 p., 8 F). On y trouve, outre des chroniques, une bande aux minutieux dessins de Sergio Macedo, « Magma », une séquence en couleurs de « Vagabond des Limbes », déjà paru en album, un Guido Buzzelli, « La face », et « Le casque d'or » d'Annie Goetzinger.

Trousse-Bourin (directeur Marc Pouillard, Villers Farlay, 39600 Arbois, le n° 2 à la librairie Futuropolis, 13, rue du Théâtre, 75015 Paris) a consacré un numéro au « bondage », un autre à « la poudre aux yeux » le dernier au « macabre ». Il ressemble à *Hop* (13, rue Emile-Duclaux, 15000 Aurillac), tenant autant du « zine » que de la revue professionnelle, de la BD pure que de la BDSF.

A cette liste, sans doute encore incomplète, que les oubliés nous en excusent, ajoutons encore pour terminer, provisoirement, *Le citron hallucinogène* (revue trimestrielle, directeur Bernard Blanc, 4, avenue Salvador-Allende, 83000 Draguignan) dont les numéros d'avril et de juin proposent un panorama de la science-fiction française, avec, entre autres, des textes et bandes dessinées de Jean-Pierre Andrevon, Daniel Walther, Dominique Douay, Yves Olivier-Martin. Par son impression et la qualité de ses textes ce *Citron* intéresse,

outre les amateurs de SF, tous ceux qu'attire une presse jeune et dynamique.

à défaut de découvertes géographiques des promenades dans l'histoire

■ En cette année où l'Espagne amorce un tournant de son histoire, il est plus que jamais opportun de regarder vers un passé qui, pendant tant d'années, s'est appelé pour elle du nom d'un homme qui était né le 4 décembre 1892 et fut baptisé le 17 sous les noms de Francisco Paulino Hermenegildo Teodoro Franco y Baamonde Salgado Pardo. La carrière de ce fils de militaire — son père était commissaire de la marine — lui même militaire dès l'âge de quinze ans, âge où il entra à l'Académie militaire de Tolède, est assez étonnante et longue pour que l'on examine les années qui l'ont mené au pouvoir. Dans son monumentale histoire, *Guerre et révolution en Espagne, 1936-1939* (Club Diderot et éd. Laffont, deux volumes déjà parus, 412 et 383 p., sur un ensemble de cinq ; l'ensemble : 1 250 F), Georges Soria nous présente une remarquable synthèse de ces quatre ans qui furent non seulement ceux d'une sanglante guerre civile mais aussi les premiers d'une guerre qui devait enflammer le monde. C'est la thèse que soutient en effet l'auteur, mais c'est aussi celle des témoins et acteurs contemporains qu'il a interrogés dans ses préfaces : André Malraux pour qui « le côté « banc d'essai »... ne se discute pas » ; Irina Gandhi, qui affirme que « la guerre d'Espagne fut effectivement la première guerre mondiale » ; Pietro Nenni qui voit dans la péninsule ibérique « le premier théâtre d'opérations de la deuxième guerre mondiale » ; Anthony Eden lui-même qui reconnaît dans ses Mémoires que « le conflit devint en partie une lutte pour l'équilibre des forces en Europe ».

En fait, pour comprendre la guerre d'Espagne, Soria estime, et non sans raison, qu'il faut aussi remonter plus haut, dès la fin de la première guerre mondiale et surtout dès la fuite d'Alphonse XIII, en avril 1931, et l'avè-

nement de la seconde république espagnole.

Crises intérieures, guerres coloniales, premiers sursauts démocratiques expliquent en effet la situation qui devait aboutir, en 1936, à la victoire électorale du Frente popular et au soulèvement militaire qui déclencha la guerre civile. Soria étudie minutieusement les événements et les forces en présence avant de se lancer dans le récit proprement dit de cette guerre. Sa documentation et ses analyses sont riches, et elles sont appuyées par une iconographie d'une abondance et d'une diversité tout à fait extraordinaires, qui font de cette somme un ouvrage de grand luxe (il est d'ailleurs complété par un très beau « dossier » comportant des reproductions grand format d'affiches républicaines de la guerre d'Espagne, de dessins d'André Masson et de gravures de Picasso). Voilà donc un ensemble (à suivre) qui mérite hautement de figurer dans toute bibliothèque.

■ Raconter l'histoire de notre pays dans un seul ouvrage, fût-il de 644 pages, tel est le tour de force que vient de réussir Pierre Miquel sous le titre *Histoire de la France* (Fayard, 59 F). Depuis « les Gauls et les Gaulois » de son premier chapitre, il nous mène tambour battant, dans un style alerte et sans surcharge érudite, mais avec toute la clarté souhaitable, jusqu'à la V^e République — arrêtée, dans le dernier chapitre, à 1969. Sans doute toutes les époques parcourues n'ont pas, dans le livre, la même importance et les périodes les plus proches de nous sont les plus abondamment traitées, mais l'auteur s'est très heureusement attaché en particulier à faire apparaître les rapports de Paris et de la province et de donner ainsi à son travail une autre perspective que celle, trop linéaire, de « l'histoire centralisatrice ». Cette ambition d'écrire ainsi l'« histoire de toutes les France » se double de celle de montrer aussi l'histoire quotidienne des Français, et ces deux éclairages donnent assurément à l'ouvrage un ton neuf et en recommandent la lecture. On croit, bien sûr, ne rien avoir à apprendre, ou si peu, quand on ouvre une histoire de France ; on sera sans doute étonné, en lisant celle-ci, de l'ampleur des ignorances ou même des erreurs qui étaient les

nôtres en cette matière.

■ Ignorances et erreurs qu'a voulu, lui aussi, à sa manière relever René Rémond en traitant un sujet qui, tout proche et brûlant qu'il est, n'avait que rarement été traité, en tant que tel. C'est dire que son *L'anticléricalisme en France de 1815 à nos jours* (Fayard, 376 p., 49 F) comble une étonnante lacune dans le tissu de notre histoire. Voilà donc un ouvrage qui devrait particulièrement intéresser tous les enseignants s'il est vrai, comme le dit l'auteur, que « le lien entre l'anticléricalisme et l'enseignement n'est pas purement intellectuel », mais « aussi intellectuel ». Il est en effet présenté ici comme une idéologie, mais pas seulement, comme la forme du mot pourrait le laisser croire, une idéologie négative, au contraire. Sans être à proprement parler une idée politique, il n'en a pas moins joué un rôle déterminant dans la vie politique, et « s'il a livré la plupart de ses combats sur le terrain politique, c'est que le pouvoir était l'enjeu principal de la compétition entre cléricaux et anticléricaux », mais « il s'intéresse aussi à l'ordre social, à l'enseignement, aux idées et aux mœurs ; son histoire touche aussi bien à celle de la culture et de la religion qu'à celle du pouvoir ».

Tous ces aspects de l'anticléricalisme sont soigneusement analysés et étudiés à l'aide d'une chronologie scrupuleuse et d'une documentation abondante. Au terme de son étude, René Rémond, plutôt que de conclure sur la situation présente, n'hésite pas à tourner les yeux vers demain pour se demander si, après tant d'avatars et, semble-t-il aujourd'hui, une certaine diminution ou même régression, l'anticléricalisme a encore un avenir. Sa réponse est positive, il « subsistera toujours comme une réserve d'anticléricalisme latent » et René Rémond ajoute : « Peut-être cette survivance est-elle indispensable pour contenir les velléités toujours renaissantes du cléricisme. Peut-être même l'anticléricalisme se trouve-t-il remplir une fonction religieuse : garant de la liberté d'opinion, il contraint le christianisme à se surveiller et à se purifier. »

■ Pour en finir en quelques lignes avec quelques livres d'histoire et d'histoire récente, signalons que l'en-

semble que La Documentation française, sous le titre *Les voix de la liberté, ici Londres 1940-1944*, avait consacré aux émissions de la France libre au cours de la dernière guerre, est maintenant complet, en cinq volumes (400 F). Rappelons donc qu'une équipe de chercheurs dirigés par Jean-Louis Crémieux-Brilhac ont rassemblé ainsi plus de mille textes, sélectionnés soit pour leur intérêt historique ou politique, soit pour leur qualité littéraire ou leur valeur simplement humaine. Ils sont également illustrés de nombreux dessins et cartes et, par le souvenir de ces voix d'outre-occupation, nous permettent de revivre et de découvrir ce que furent ces années de guerre.

■ Enfin voici, sur l'Amérique, deux ouvrages qui ne devraient pas manquer d'intéresser les curieux.

Les complots de la CIA (Stock, 600 p., 48 F) est constitué de documents réunis et présentés par David Antonel, Alain Jaubert et Lucien Kovalson. Ils sont extraits de deux rapports : le rapport Church, « immense montage de citations assorties des commentaires et des conclusions des membres de la Commission » (d'enquête du Sénat sur les activités gouvernementales de renseignement) évoque, en particulier, les assassinats de Lumumba, de Ngô Dinh Diem, de Rafael Trujillo et les tentatives contre Fidel Castro ; l'autre, le rapport Rockefeller (président d'une commission nommée par Gerald Ford chargée de déterminer si la CIA n'avait pas outrepassé ses pouvoirs en « espionnant » les citoyens américains), apporte de très étonnantes révélations (ou hypothèses) sur la vie intérieure des Etats-Unis, entre autres sur le meurtre du Président Kennedy.

Par ailleurs deux journalistes du *Washington Post*, Carl Bernstein et Bob Woodward, déjà célèbres pour avoir raconté en juin 1972 et en juin 1973 la fameuse affaire Watergate — dont ils avaient ensuite tiré *Les fous du Président* — décrivent aujourd'hui *Les derniers jours de Nixon* (traduction de Frank Straschitz, Guy Durand et Christian Bruyat, Laffont, 472 p., 52 F). Deux années d'enquête, 394 personnes interviewées, certaines plusieurs fois (Nixon a refusé de répondre !), consultation de notes, mémorandums, lettres, carnets, journaux personnels fournis par les témoins, cet énorme travail est

un passionnant « roman », difficile à suivre peut-être étant donné le nombre des personnages et la complexité des événements (mais quoi, on lit bien Tolstoï et Dostoïevski !), écrit dans le style alerte et avec la liberté que l'on aime chez certains journalistes américains, et c'est aussi un document irremplaçable d'« histoire à chaud ».

Sélection établie par Bernard Blanc, Josane Duranteau, Pierre Ferran et Pierre-Bernard Marquet

quelques disques

redécouvrir les musiques d'avant-hier et d'hier...

■ Écoutez, chez Arion, et selon notre humeur, ces *Messes polyphoniques de l'Ars Nova* (38 319) ou ces *Chansons gaillardes de la Renaissance* (36 315) ou encore ces *Pièces pour orgue de Frescobaldi* interprétées par L. Antonini sur l'orgue doré de N.-D.-des-Doms en Avignon, un instrument unique dont aucune réfection n'a altéré les voix authentiques qui chantent ici, dans leurs vrais timbres pleins de verveur les toccatas et les canzone du Maître italien dont les orgues modernes noieraient ou écraseraient la secrète ferveur (Arion Arn 38 318).

■ Chez Harmonia Mundi, deux titres à retenir. *La musique de la Bible révélée* (40 989) : j'attendais une découverte ; elle est impressionnante, mais j'ai été surtout profondément ému ; ces chants venus du fond des âges m'atteignaient aujourd'hui, directement, de leur intense ferveur. L'autre rencontre : celle des *Carmina Burana* (335/38) ressuscités par le Clémentic Consort réservait la même surprise ; la beauté, la force de ces pièces lyriques inventées du XI^e au XIII^e siècle par des clercs plus ou moins en rupture de ban, nous frappent aussitôt en plein cœur.

■ En allant vers l'âge classique, passez par le très passionnant album que vient d'éditer Erato : *Deux siècles de musique allemande de clavier*. Des clavecins au pianoforte... ou de Froberger à Mozart (Era. 91.26/28). Nous en reparlerons. C'est une des entreprises les plus intelligentes de l'année.

■ Écoutez, pour oublier certain « Adagio » trop célèbre et d'authenticité peu certaine, les *12 Concerti op. 7* d'Albinoni par I Solisti Veneti dirigés par C. Scimione qui viennent d'obtenir le grand prix Charles-Gros (Erato STU-70 883/4) et, de son illustre ami Vivaldi, l'une des œuvres les plus célèbres, le *Gloria*, dont M. Corboz est l'admirable interprète ; ce disque (Erato STU 70 910) a eu le prix des disquaires de France. Si nous allons ainsi de grand prix en grand prix, c'est que nous ne retenons, pour cet été, que l'essentiel.

■ Dans le vaste répertoire romantique, voici des titres très connus mais dont une nouvelle interprétation renouvelle brillamment l'intérêt et notre curiosité. Ainsi les *Études* de Chopin par Ashkenazy (Decca 7291), les *Sonates 109 et 110* de Beethoven par M. Pollini (D.G. 2530 645), *La belle meunière* de Schubert par H. Prey (Philips 6501 002) ou encore ce très grand disque de Wagner, lui aussi grand prix de l'Académie, *Prélude et mort d'Isolde* et les *Wesendonck Lieder* interprétés par J. Norman et le London Symphony dirigé par Colin Davis (Philips 9 500 031).

■ Mais vous pouvez aussi découvrir un Schumann inconnu : *Le pèlerinage de la rose* (avec les romances et ballades pour chœurs mixtes) sous la direction de R. Frübeck de Burgos (VSM C.193 28 842/3). C'est une grande ballade, un conte de fées romantique qui raconte les avatars d'une rose qui s'incarne pour assumer le rôle d'intercesseur entre le monde des hommes voués à la douleur et l'au-delà. Certaines pages admirables témoignent de la puissance créatrice du musicien — qui rejoint ici la veine populaire — aussi bien dans l'invention vocale que dans l'écriture orchestrale. De grandes voix, celles d'Helen Donath (la rose), de Julia Hamari et la chorale de Dusseldorf que Schumann a dirigée et à laquelle il destinait ce *Pèlerinage*.

■ Mais surtout, surtout, découvrez — elle est très rarement interprétée — cette *Mort de Cléopâtre* que Berlioz composa pour son prix de Rome, raté d'ailleurs, en 1829. D'extrême jeunesse, l'œuvre reste encore aujourd'hui d'une audace d'écriture stupéfiante et d'une force tragique bouleversante. Il suffirait de ce disque (J. Baker y est admirable) pour marquer vos vacances d'un souvenir lyriquement inoubliable (Emi VSM 069.01662).

et celles d'aujourd'hui

■ Parmi les contemporains, et pour jouer d'écho avec les disques du Clémentic Consort, on pourra choisir les *Carmina Burana* que Carl Orff composa en 1937 sur quelques-uns de ces textes médiévaux, présentés avec leur traduction sur la pochette (Philips 9500 040 - direction H. Kegel).

■ De Schönberg, un monument de l'orgue contemporain : les *Variations sur un récitatif op. 40* (Arion 38 310 - Max Reger au verso). De H. Dutilleul : *Tout un monde lointain* (avec Lutolawski au verso). Romantique et pudique, une œuvre attachante, un grand interprète, M. Rostropovitch (VSM C. 069 02).

■ De Stockhausen, chez Harmonia Mundi, deux des Sept Journées (14 pièces de musique intuitive) : *Fais voile vers le soleil et Liaison* avec le Maître à la régie sonore (HMU 795). C'est un disque emprunté au catalogue « Musique d'abord ». Le saviez-vous ? Harmonia Mundi a osé faire passer... la musique d'abord et sacrifier la pochette très coûteuse à la seule qualité du disque qu'il vend ainsi 17,50 F au lieu des 49,50 F habituels. Une offre intelligente qui fait confiance à votre intelligence.

■ S'il vous reste une petite place, n'oubliez pas de glisser dans votre valise le dernier disque d'Hélène Martin : *Chanson/Roman* (RCA FTL 1 0128). Enregistré en public, il célèbre pour notre enchantement les fiançailles toujours renouvelées entre ses amis (Genet, Giono et Aragon) et sa voix, l'une des plus inspirées et des plus émouvantes de notre temps.

Georges Rouveyre

Revue recommandée
par la Commission des livres et des
publications du Ministère de l'Éducation

Enseignants,
responsables des bibliothèques,
responsables des établissements scolaires,
parents d'élèves,
lycéens et étudiants,

L'ÉDUCATION
vous recommande

Poesie 1

LA PREMIÈRE REVUE DE POÉSIE AU FORMAT DE POCHE

« L'ambition de vendre des poèmes comme des petits pains. » Bernard Pivot
(Le Figaro Littéraire) 9/6/1969

- N° 1 - 2 F
COCTEAU : FAIRE-PART
- N° 6 - 3 F
POÉSIE FÉMININE D'AUJOURD'HUI
- N° 7 - 2 F
RUTEBEUF : POÉSIES
- N° 14 - 2 F
LA NOUVELLE POÉSIE ALGÉRIENNE
(notes critiques de Jean Sénac)
- N° 19 - 2 F
LA NOUVELLE POÉSIE FRANÇAISE
(notes critiques de Jean Breton)
- N° 20 - 2 F
LES POÈTES SOUS LES VEROUS
(notes critiques d'Auguste Le Breton)
- N° 22 - 2 F
LA NOUVELLE POÉSIE COMIQUE
(notes critiques de Jean Orizet)
- N° 23 - 2 F
POÈTES SURREALISTES
- N° 25 - 2 F
Alain BORNE : un dossier, des inédits.
- N° 28-29 - 5 F
L'ENFANT, LA POÉSIE
(numéro exceptionnel, 192 pages)
- N° 34 - 3 F
LES NOUVEAUX POÈTES DE LA NATURE
- N° 39-40 - 6 F
LA NOUVELLE POÉSIE FÉMININE

40 numéros publiés,



plus d'un million
d'exemplaires
vendus en 5 ans !

Leur opinion sur Poésie 1:

PIERRE EMMANUEL

Poesie 1 : C'est la plus ouverte des revues de poésie, la seule attentive par définition à tout ce qui se passe dans l'ensemble du domaine de langue française. Les auteurs qu'elle présente y figurent avec un choix d'œuvres suffisant à donner d'eux une idée correspondant à l'essentiel de leur ambition.

MAX POL FOUCHET

Aucune entreprise plus courageuse ne fut tentée en faveur de la poésie. Aucune ne répondait mieux à un profond besoin. Grâce à Poésie 1, nous avons le sentiment que la poésie vit et fait partie de notre vie. En face du monde moderne et de l'indifférence de la plupart, c'était un défi. C'est maintenant une réussite.

Bon de commande à retourner accompagné de votre règlement à :

Editions Saint-Germain-des-Prés 70, rue du Cherche-Midi 75006 Paris

Ed 2

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Je vous commande _____ numéro(s) cochés sur cette liste pour une somme de _____ F

Je m'abonne à partir du prochain numéro à 16 numéros (deux ans) pour la somme de 90 F.

Règlement ci-joint par : chèque C.C.P. mandat-carte.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.
REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

- Rég. Cahors-Hameau, 50 m du Lot, pte mais. 2 pces, kitch., w.-c., dche, juil. et sept. Ecr. Biblior. 23, r. Boulangers, 75005 Paris, tél. 326-00-42 - 11-18 h.
- Costa del Sol, Almunécar, F3 tt conf., juil., août 1500 F/ms. Tél. (35) 91-24-89 ou écr. Bornon, 76570 Ste-Austreberthe.
- 04-Alt. 1 100 m, F2 conf., terrasses, jard., 3-4 pers., animaux exclus, 15-7 au 15-9. Ecr. Mme Nicol, 04400 Barcelonnette.
- 85-La Faut-sur-Mer, carav. 4-6 pl., pr. plage, juil., ms ou quinz. Ecr. Millasseau, éc. 85960 Grues, tél. 35.
- 2 Alpes, appt 6 pers., terrasse pl. Sud, juil. Ecr. Kasmochkine, 20, r. Sorbiers, 92150 Suresnes, tél. 506-34 74 ou 539-74-32 (éc.).
- Oisans, carav. 4 pl. sur terrain, juil., août, sept. Ecr. Andrieux, 11, ch. de la Pallud, 38700 La Tronche.
- Maroc, villa meub. 2 ch., bns, w.-c., gar., jard., juil., août 1 600 F mens. Ecr. Orsat, 5, r. Roudani, El Jadida.
- Bourg-Berry, mais. sec. indép., 1/2 meub., 3 pces (45 m²), 4 000 m², e., élec., 1 800 F an. Ecr. Trompat, éc. Touchay, 18160 Lignières, tél. (36) 60-05-59.
- 66-Port Barcarès, nautide F2 tt conf., juil., août 1 800 F/ms. Ecr. Hourcade, rte Renardière, 88430 St-Mandrier, tél. (94) 94-93-50.
- Paris Sud, appt 3 p., résid. agré., juil., août 1 000 F. Ecr. Charaudeau, 4, r. Molière, 92160 Antony.
- Hyères, « L'Aygade » villa 6 pers., terrasse 3-4 pers., pinèdes, 50 m mer, juin, juil., sept. Ecr. Audibert, 83119 Brue-Auriac.
- St-Jean-de-Luz, près plage et port, appt 3-4 pers., calme, belle vue, juil., ms, quinz. Ecr. P.A. n° 980.
- 05-Orcières, appt 3-4 pers., 2° quinz. juil. 650 F, 2° quinz. août 700, quinz. juin ou sept. 450 F. Noël 900 F. Ecr. Blanc, éc. de la Gare, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.
- 74-Annecy, carav. 4 pl., frigo, auv., juil. Ecr. M. Poisson, Domaine Jonquière, 74000 Annecy le Vx, tél. 45-31-53.
- Hérault, appt libre juil. déb. sept. Ecr. Ec., 34850 Pinet.
- Hte-Savoie, Bonneville, studio tt conf., juil., août. Ecr. Bourgeois, 52, rue Brançon, 75015 Paris.
- Pte Clignancourt, 2 pces, cuis., tt conf. Tél. : 989-44-33.
- Esp., Salon, 7 km Tarragone, 15 m plage, studio 3-4 pers., tt conf., juil. 1000 F. Tél. : 49-61-12 (Eure) ou écr. P.A. n° 990.
- Nice centre, appt 2 pces, cuis., bns, tt conf., t. b. ét., juil. et sept. Ecr. Porcier, 06260 Puget-Théniers, tél. (93) 05-02-44.

location (demandes)

- Queyras Htes-Alpes, appt 2 p., 5 pers., gîte rural, 1 au 22 août. Ecr. Bres, CIO, 30000 Nîmes, tél. (66) 67-33-81.
- Env. Millau 12100, mais. tt conf., isolée si possible, août. Ecr. P. Platteel, 22, rue de Vouillé, 75015 Paris. Tél. : 531-50-19.

échanges

- Jura, 820 m, appt tt conf. c/appt Cotentin, Calvados, Côtes Nd. Ecr. Chauffaud, Cuvier, 39250 Nozeroy.
- Propriétaire bel F3 Toulouse c./logt Paris banlieue. Tél. 770-68-58.

ventes

- 43-Alt. 800, près Loire, vue panor., chalet exc. ét., soub. pierre, ss-sol, conf., cheminée rust., s. terr. 3 400 m², nbx arbres. Ecr. P.A. n° 981.
- Entre Nice Cagnes, ensgt vd 3 p., cuis., bns, cave, vue mer, ds parc résid., 175 000 F. Ecr. P.A. n° 982.
- Part. à part., 5 km centre Pau, quart. calme, villa gd F4, tt conf., gar., terrasse, porche + combles amén., 11000 m² terr., prime à la constr., télé. Ecr. Vianès, 26, r. du Laoot, 64230 Lescar.
- St-Jean-Luz, studio et 2 pces meub., cuis. équipées, de 90 000 F à 120 000 F, crédit 80%. Ecr. Laurent, 32, rte Bayonne, 64500 St-Jean-de-Luz.

achats

- Pau ville, pav. 4-5 p. tt conf., ss mitoy., jard., b. ét. Ecr. P.A. n° 983.

hôtels - pensions

- ACCUEIL DE CLASSES AU BORD DE LA MEDITERRANEE Le Pradet (Var) - Le Mas de l'Artaude, une magnifique propriété boisée à 400 m de la mer, pens. compl. 38 F par jour, URGENT. Ecrire ou téléph. à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS, tél. 4-05.
- Htes Vosges, rég. Gérardmer, MOTEL « AU REPOS DES CASCADES » **NN, 88450 Tendon, tél. (29) 66-21-13, pour une cure de repos et de bon air, loc. semaine, studios, appt., chambres conf. et de caractère, tous services hôteliers.
- Hôtel CLAVEL *, 74420 Saxel pr Genève, 48-50 F net, jdre tbre pr rép.

SKI EN SAVOIE

LA MAISON BLANCHE, chalet 70 places en plein soleil au pied des remonte-pentes, accueille classes de neige ou groupes skieurs. Village typique ALBIEZ-LE-VIEUX. Ecrivez ou téléphonez à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, boulevard des Mobiles B.P. 219, 07002 PRIVAS CEDEX. Tél. 405.

- LAC D'ANNECY... plage à 1,5 km HOTEL ARCALOD, gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente, px pens. 55 à 65 F STC, tél. (50) 44-30-22.

automobiles

- Part. vd Alpha 1750 berline, 70, 52 000 km, nbx acces., peint. nve, px à déb., crédit poss. Tél. Vignerot 252-41-45.
- Vds 104 blanche, 9ms, 4000 km. Ecr. Hugoniot, Dung, 25200 Montbéliard.

centres de vacances

- Ass. recrute direct. CV, été, domic. 300 km Paris, capable insuffler conscience éducative. Ecr. P.A. n° 984.

- Urgt., J. f. 29 a. gde exp. CV ch. empl. CV juil., aide cuis., ass. sanit., ling., service ou économat, Vendée si poss. Tél. : 447-10-70.
- Recherchons pr village de vac. ds le Cantal animateur pr adultes juil.-août, activités sport., culturelles, découverte rég. Adres. CV à VAL, 46 bd Pasteur, 63000 Clermont-Fd.

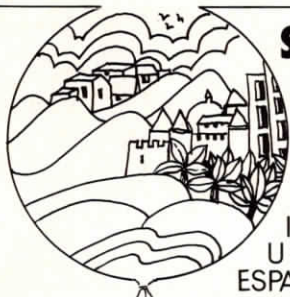
relations

- Rhône-Alpes, jeune femme élégante, tendre, cultivée, libre, renc. intell. 45-60, gd, dynamique, sensible, équil., courtois pr amitié, sorties, vac. Ecr. P.A. n° 987.
- Rég. Paris Sud (92), cadre 41 a., Français d'orig. kabyle) rapatrié Algérie en 62, b. intégré, brun, célib., ss charges, taille moyenne, b. phys., b. éduc., cultivé, sociable, qualités de cœur, b. moralité, aimant la vie de fam. et les enfnts, souh. fonder foyer, épouser. j. f. sérieuse et sincère. Ecr. P.A. n° 988.
- Mariez-vous bien pr L'UNION DES FAMILLES, fondée en 1913. Haute moralité, toutes situations. Mme Soulier, 28, r. de Turbigo, Paris-3°. Tél. 272-35-02.
- 54-Pr vac. carav., juil., instituteur 48 ans div., très seul, b. phys., gd, renc. j. f. plus jeune, b. phys., sympa., ouverte, goûts simples, suite poss. si affinité. Ecr. P.A. n° 985.
- Paris banl., instituteur 39 a. cél., 1,72 m, mince, all. jeune, renc. vue mariage collègue 26-32 a., cél., gaie, dynamique, dés. enfnts. Ecr. P.A. n° 986.
- 27 — Instituteur 39 ans, 2 enfnts, corresp., renc. Ecr. P.A. n° 991.

divers

- J.J. Chamois rech. représentants (tes) pr visiter les écoles. Ecr. Chamois JJ, bât. K, 20, cité du Stade, 71100 Chalons-sur-Saône, tél. (16) 31-80-20-59.
- Retraité ancien dir. établi. second. rompu affaires administ., longue expér. O.-Mer, ch. dir. établi. privé ou poste à responsabilités France ou étranger. Ecr. P.A. n° 989.
- STAGE MONTAGE CINEMA niveau professionnel international 17 j. août, et stages classiq. AV et Ciné. FDAC, 04510 Aiglun.
- LA PEINTURE MOYEN D'EXPRESSION ET DE COMMUNICATION. Au cœur du Rouergue occidental., Frédéric Blaimont anime en juil., août et sept. un stage dé dessin et peinture. Pour tous renseignements à Frédéric Blaimont, Mas de Darse, Martiel, 12200 Villefranche-de-Rouergue.
- COGNAC 40° et 50° - PINEAU des Charrentes, rosé et blanc. Ecr. G. CHAINIER et Fils, vitic.-distill., Arthenac, 17520 Archiac, tarif s/dem., remise ensgts.
- Les Guides du Carouse organ. 2 randonnées ds Mts de l'Espinouse et du Carouse du 22 au 29 juil., du 3 au 10 août, date limite inscript. 15 juil. Ecr. S.I. 34240 Lamalou.
- Vds « Epopée mondiale d'un siècle », 5 vol. absol. nfs. Ecr. EM, 221, bd Péreire, 75017 Paris.

- DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.



SEJOURS LINGUISTIQUES

en ALLEMAGNE ANGLETERRE ECOSSE IRLANDE DU SUD U S A ESPAGNE

CENTRES DE VACANCES avec activités sportives

à la mer, la campagne la montagne

cet été avec le

comité d'accueil 88 boulevard Saint Michel 75006 Paris

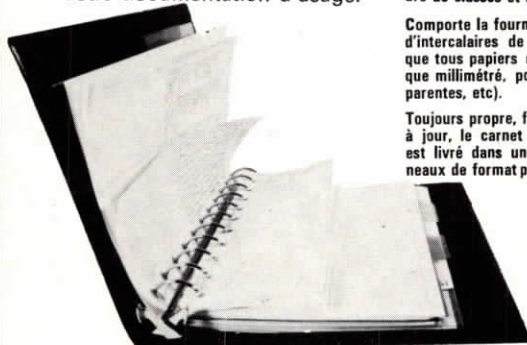
TEL: 326 60 97 et 325 11 61



le carnet du professeur

MARQUE ET MODELE DEPOSES

répond à vos besoins.
*
vous aide dans votre travail.
*
contient votre documentation d'usage.



format unique 21 x 13,5 cm

*
VENDU EXCLUSIVEMENT

Un système très simple de feuillets juxtaposables évite la saturation et les surcharges en fin de période scolaire.

Feuillets et colonnes parfaitement neutres permettant l'adaptation de ce carnet à tous les genres de notation et quel que soit le nombre de classes et d'élèves.

Comporte la fourniture éventuelle d'intercalaires de couleurs ainsi que tous papiers différents (calque millimétré, pochettes transparentes, etc).

Toujours propre, facilement tenu à jour, le carnet du professeur est livré dans une reliure à anneaux de format peu encombrant.

Le carnet est vendu complet ou vous le composerez vous-même, selon vos besoins, chaque catégorie de feuillets étant fournie séparément

NOUVEAUTÉS : les fiches étagées de notation par niveaux, la feuille de moyenne - Emploi du temps - Fiche individuelle d'élève.

par BERTY 49 rue Claude-Bernard 75005 PARIS Tél. 331-01-41- 587-01-13

Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 60 F

ÉTRANGER 80 F



RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : CCP 31 680-34 LA SOURCE

Adresse du destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE
76 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

➔ abonnement de soutien: **100 F**

Ce bon — à envoyer 97, rue Réaumur, 75002 Paris — ne doit pas être utilisé pour un réabonnement

l'éducation

l'hebdomadaire de l'actualité scolaire et universitaire



600.000 lecteurs chaque semaine

**est diffusé
dans**

le monde entier

***abonnez-vous...
réabonnez-vous...***